Montréal mardi 8 décembre 2009 Le plus grand quotidien français d'Amérique
126e année N° 43 52 pages, 4 cahiers

75 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **89 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

Pierre Foglia raconte son match du centenaire PAGE A6

cyberpresse.ca
LA PRESSE

1 3



Alex Kovalev
PHOTO PATRICK WOODBURY, LE DROIT

« MON SÉJOUR À MONTRÉAL AURA ÉTÉ MAGIQUE. »

Kovalev donne de ses nouvelles.

RÉJEAN TREMBLAY SPORTS PAGE 1

SOMMET SUR LE CLIMAT

COUP DE DÉPART À COPENHAGUE, COUP D'ÉCLAT À OTTAWA

PAGES A4 ET A5



PHOTO AFP

MARCHÉ DU TRAVAIL

MAMAN BOOM !

Le pourcentage de mères au travail a doublé depuis 1976. Mais tout n'est pas rose. Elles font encore souvent des sacrifices professionnels au nom de la famille. Quitte à travailler à temps partiel. Un phénomène qui pousse les entreprises à faire preuve de plus de souplesse.

ANDRÉ DUCHESNE ET SILVIA GALIPEAU PAGES A2 ET A3



La fée du logis

MARIE-CLAUDE LORTIE PAGE A3



Conciliation famille-famille

L'ÉDITORIAL D'ARIANE KROL PAGE A26



PHOTO MONTAGE LA PRESSE

NOUVEL EXCENTRIS

PLUS DE FILMS ?

Daniel Langlois songe à rééquilibrer sa programmation

ARTS ET SPECTACLES PAGE 1

EXCLUSIF › SOCIÉTÉ FORESTIÈRE TEMBEC

LE SIÈGE SOCIAL À MONTRÉAL, LE PATRON À TORONTO

Le grand patron de la société forestière québécoise Tembec dirige l'entreprise de l'Ontario, alors qu'elle bénéficie de programmes du gouvernement du Québec.

STÉPHANE PAQUET *LA PRESSE AFFAIRES* PAGE 1





PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE.CA

Quand la coccinelle devient un nid

Un phénomène unique au Québec
cyberpresse.ca/video

EXCLUSIF

ÇA ROULE POUR ABC RIVE-NORD

L'entreprise dont le député libéral et ex-ministre David Whissell détient des parts fait plus que jamais de bonnes affaires avec le ministère des Transports.

TOMMY CHOUINARD PAGE A9

LE CUSM COÛTERA 300 MILLIONS DE PLUS

DENIS LESSARD PAGE A10

MONDE

LE CONDAMNÉ EST-IL UN COBAYE ?

L'État de l'Ohio mettra à l'essai ce matin une méthode d'injection inédite sur un condamné à mort. Le nouveau procédé fait suite à une exécution ratée.

RICHARD HÉTU PAGE A25

L'immunité des tortionnaires

Pourquoi des avocats du gouvernement canadien se rangent-ils du côté de l'Iran ?

YVES BOISVERT PAGE A18

JEUX DE VANCOUVER

LA FLAMME ALLUMERA MONTRÉAL



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

La flamme olympique est arrivée à Longueuil, hier soir, au 39e jour d'un parcours qui la conduira à Vancouver en février. Le nageur Benoît Huot, triple médaillé paralympique, a porté fièrement le flambeau. La flamme brillera dans l'île de Montréal en fin de journée (dans l'Ouest), puis encore demain et jeudi.

MICHEL MAROIS SPORTS PAGE 5

L-V 6 21924 98765 1

Mon clin d'œil ***STÉPHANE LAPORTE***
Il est où le Tim Hortons à Copenhague ? – Stephen Harper

Venez voir mon blogue ! **cyberpresse.ca/laporte**

L'AVANTAGE HYUNDAI AU QUÉBEC, C'EST BRILLANT !

LOCATIONS BRILLANTES, VOITURES BRILLANTES.

Obtenez nos meilleures mensualités à la location avec 0 $ COMPTANT sur certains véhicules 2010 sélectionnés.



BROSSARD HYUNDAI

L'ENGAGEMENT AIRPUR de HYUNDAI

OBTENEZ UN RABAIS ADDITIONNEL JUSQU'À 1 000 $* SUR LES PRIX ET FINANCEMENTS DÉJÀ RÉDUITS

lorsque vous offrez en échange votre véhicule 1995 ou plus âgé. Cela, en plus de tout incitatif gouvernemental présentement offert.

SONATA GL 2010 — MAINTENANT À PARTIR DE 17 999$ — OFFRE À LA LOCATION 309$ PAR MOIS / 60 MOIS† 0 $ COMPTANT — OU OFFRE À L'ACHAT 300$ PAR MOIS 3,35 % FINANCEMENT 72 MOIS † 0 $ COMPTANT — 0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ. TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

ACCENT L 3 portes 2010 — OFFRE À LA LOCATION 178$ PAR MOIS / 60 MOIS† 0 $ COMPTANT — OU OFFRE À L'ACHAT 252$ PAR MOIS 0 % FINANCEMENT 60 MOIS † 0 $ COMPTANT — 0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ. TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

SANTA FE GL 2.4L 2010 — À PARTIR DE 25 999$ — OFFRE À LA LOCATION 337$ PAR MOIS / 60 MOIS† 0 $ COMPTANT — OU OFFRE À L'ACHAT 408$ PAR MOIS 1,90 % FINANCEMENT 72 MOIS † 0 $ COMPTANT — 0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ. TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

www.brossardhyundai.ca
8750, boul. Taschereau, Brossard
(450) 671-2225
GARANTIE 5 ANS
5 ans/100 000 km Garantie globale limitée
Garantie complète de Hyundai sans franchise.

Les noms, logos, noms de produits, noms de caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Canada corporation et sont utilisés sous licence. Frais d'immatriculation, d'assurances, de RDPRM et toutes les taxes applicables en sus.
* Achat ou location. Sonata GL 2010, Accent L 3 portes 2010, Santa FE GL 2.4 L 2010, transmission manuelle, avec ajustement applicable au prix de base, détails chez Brossard Hyundai.

CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE



80,7 %

Le taux d'activité des mères de 25 à 44 ans a bondi de 35,9 à 80,7 % entre 1976 et 2008.

268,2

Moyenne annuelle du nombre d'heures d'absence du travail chez les femmes avec enfants pour répondre à des obligations personnelles ou familiales (comparativement à 36,8 heures pour les femmes sans enfants et 73,2 heures chez les hommes avec enfants).



44,6 %

Pourcentage des Québécois de 25 à 44 ans qui sont parents d'au moins un enfant âgé de 12 ans ou moins.

2,6 %

Le taux de chômage est plus bas chez les parents (5,1 %) que chez les non-parents (7,6 %), un écart de 2,6 points de pourcentage.

Source : Institut de la statistique du Québec

MÉTRO, BOULOT, MARMOTS

La présence des mères sur le marché du travail fait un bond important

Les chiffres ne mentent pas : depuis 1976, les mamans ont pris d'assaut le marché du travail. Mais malgré les mesures existantes de conciliation travail-famille, les parents doivent faire preuve de flexibilité pour conjuguer métro, boulot et marmots.



ANDRÉ DUCHESNE

L'adoption et la mise en place de mesures pour faciliter la conciliation travail-famille ont fait bondir le pourcentage de participation des mères sur le marché du travail au Québec.

En moins de 35 ans, soit de 1976 à 2008, le pourcentage de Québécoises âgées de 25 à 44 ans actives sur le marché de l'emploi et mères d'au moins un enfant de 12 ans ou moins a doublé, passant de 35,9 à 80,7 %.

Par contre, ce sont les mères qui, encore aujourd'hui, font le plus de concessions, quant à l'emploi, au bénéfice de la famille.

« Malgré toutes les mesures mises en place, les mères demeurent proportionnellement les moins actives sur le marché du travail », constate-t-on dans un document intitulé *Le marché du travail et les parents,* rendu public hier par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

L'étude, qui se définit comme « un portrait statistique général relatif à la conciliation travail-famille », s'appuie sur des données compilées par l'ISQ à partir d'enquêtes de l'organisme fédéral Statistique Canada.

« Les mesures de conciliation travail-famille ont eu un impact là où le taux de participation à l'emploi était faible », constate Sandra Gagnon, analyste en statistique du travail à l'ISQ et auteure du rapport.

En effet, la hausse du taux d'activité constatée chez les mères de 25-44 ans n'est pas visible ailleurs dans la population. Ainsi, au cours de la même période chez les femmes sans enfant, le taux d'activité a grimpé de 71,8 à 87 %. Chez les hommes, le taux a légèrement fléchi, chez les pères comme chez les non-pères.

Au fil des ans, les différents gouvernements québécois ont adopté plusieurs mesures favorables à la famille. De sorte que, selon une analyse de l'OCDE à partir de données datant de 2005, le Québec se classait au quatrième rang des États les plus généreux envers les familles avec des dépenses publiques équivalant à 3,2 % du PIB. La moyenne mondiale était de 2 % et le Canada se trouvait nettement sous cette moyenne.

Mais attention, dit Mme Gagnon. Les mesures de conciliation travail-famille n'expliquent pas tout. « Il est certain que les mesures de bonification de la politique familiale, plus généreuses qu'ailleurs au pays, sont en cause. Mais il y a d'autres facteurs comme le besoin de sécurité financière, le désir d'indépendance de certaines femmes et le taux de scolarité », observe-t-elle.



PHOTO ELEANOR BENTALL, ARCHIVES BLOOMBERG

En moins de 35 ans, le pourcentage de Québécoises de 25 à 44 ans actives sur le marché de l'emploi et mères d'au moins un enfant de 12 ans ou moins a doublé.

« Il est certain que les mesures de bonification de la politique familiale, plus généreuses qu'ailleurs au pays, sont en cause. Mais il y a d'autres facteurs comme le besoin de sécurité financière, le désir d'indépendance de certaines femmes et le taux de scolarité. »

À temps partiel au féminin

Ailleurs, dans l'étude, on constate à plusieurs reprises combien la présence des enfants exerce une pression à la baisse sur le taux d'emploi des femmes. Beaucoup plus que chez les hommes.

Par exemple, le taux d'activité des femmes de 25-44 ans qui ont un ou deux enfants était respectivement de 82,4 et de 81,7 % en 2006. Mais il chutait à 71 % à l'arrivée d'un troisième enfant ou plus. Chez les hommes, le taux d'activité était de 94, 95,5 et 93,6 % selon la présence d'un, deux ou trois enfants et plus. Autrement dit, il est stable.

Autre signe révélateur : l'occupation d'un emploi à temps partiel (moins de 30 heures/semaine) que l'on soit un père ou une mère. En 2008, une mère sur cinq (19,4 %) occupait un emploi à temps partiel chez les 25-44 ans. Il s'agit d'une substantielle diminution par rapport à 1976 alors que ce taux était de 26,8 %. Mais, chez les pères du même groupe d'âge, ce taux n'était que de 3,8 % en 2008.

« Le taux de temps partiel est cinq fois plus important chez les mères que chez les pères, mais il n'est que deux fois plus important chez les non-mères que chez les non-pères », constatent les auteurs de l'étude.

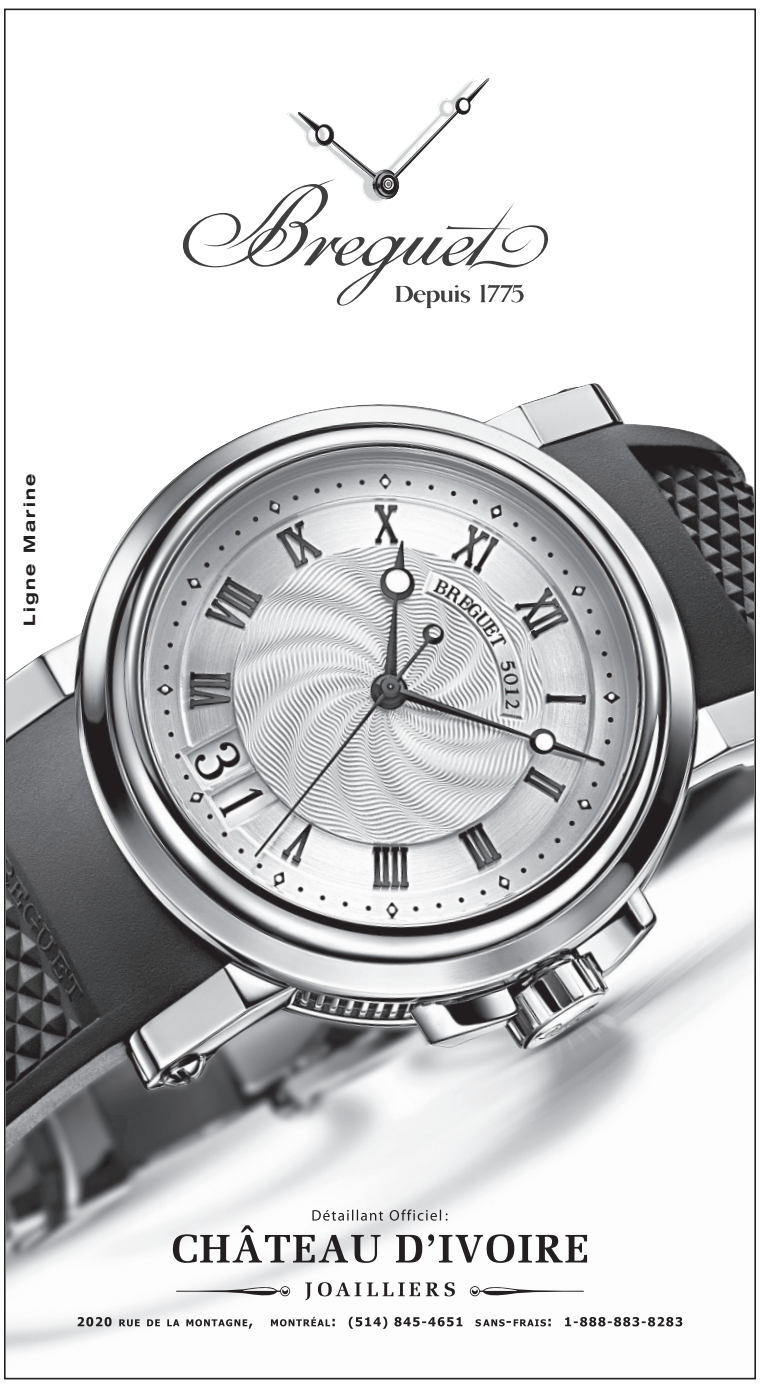
Les mères affirment spontanément qu'elles associent la gestion du temps de travail à celle de la famille. Parmi celles qui choisissent de travailler à temps partiel, plus de la moitié (54,2 %) affirment sans détour faire ce choix pour la raison « soins aux enfants ». Chez les hommes, le choix de cette réponse est si négligeable qu'il n'apparaît pas dans les statistiques. Ils sont par contre 66,3 % à cocher la réponse « autres raisons ».

Doit-on conclure que les pères préfèrent rester éloignés de la maison ? Mais non, assure Sandra Gagnon. Une autre partie de l'étude indique qu'entre 1986 et 2005, les hommes ont augmenté le nombre d'heures quotidiennes consacrées aux travaux ménagers et aux soins apportés aux enfants.

La question du travail à temps partiel sera fort intéressante à suivre dans les années à venir. Car l'arrivée massive des baby-boomers à la retraite, couplée au faible taux de natalité enregistré au Québec dans les dernières décennies, exercera une pression accrue sur le monde du travail. La demande sera forte pour combler les emplois.

Dans ce contexte, la possibilité du travail à temps partiel s'amenuisera-t-elle ? Il y aura deux comportements envisageables, selon les employeurs, croit Mme Gagnon : diminuer l'offre de travail à temps partiel ou répondre aux besoins des travailleurs en réaménageant le bassin de main-d'œuvre.





TAUX

Le taux d'emploi désigne la proportion de personnes qui occupent un emploi au sein de la population en âge de travailler, soit les 15 ans et plus. Le taux d'activité désigne le nombre de personnes qui occupent un emploi ou qui sont à la recherche active d'un emploi au sein de la population en âge de travailler, soit les 15 ans et plus.

FORUM

Conciliation famille-famille, l'éditorial d'Ariane Krol
à lire en page A 26

SOMMAIRE

Amusez-vous !	AFFAIRES **10**
Astrologie du jour	ARTS **7**
Bourses	AFFAIRES **8** et **9**
Décès	ARTS **8**
Forum	A **26** et **27**
Horaire télévision	ARTS **4**
Loteries	A **6**
Monde	A **24**, **25** et **28**
Petites annonces	ARTS **6**
Sudoku	AFFAIRES **4**

Météo

Ciel variable en matinée, généralement ensoleillé en après-midi, maximum -**2**, minimum -**9**. ARTS **6**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE



5

Les personnes ayant des enfants d'âge préscolaire, soit 5 ans et moins, sont moins actives sur le marché du travail que celles ayant des enfants d'âge scolaire.

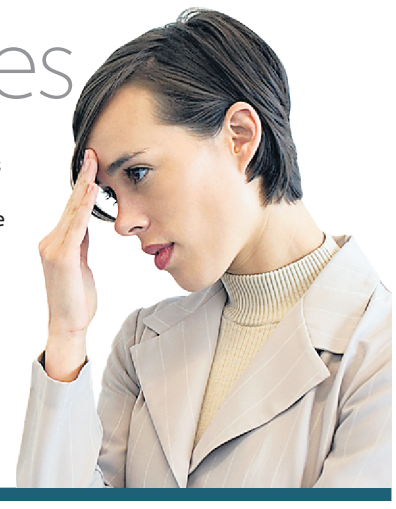
3

Les taux d'activité et d'emploi baissent d'une façon substantielle chez les personnes ayant trois enfants ou plus.



Stressées

55,5 % des femmes qui ont des enfants de moins de 12 ans se disent stressées, alors que chez les hommes dans la même situation, la proportion est de 45,8 %.



Source : Institut de la statistique du Québec



PHOTO JANEK SKARZYNSKI, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Les mères affirment spontanément qu'elles associent la gestion du temps de travail à celle de la famille. Parmi celles qui choisissent de travailler à temps partiel, plus de la moitié affirment sans détour faire ce choix pour la raison « soins aux enfants ».

La clé : la flexibilité

SILVIA GALIPEAU

Question : est-il possible de mener de front une carrière, élever trois enfants, être là pour eux le midi et l'après-midi à 15 h 30 ? Claudie Arsenault croit que oui. Mais pour y arriver, elle a dû changer d'emploi, opter pour le temps partiel, fonder son entreprise, et du coup travailler de la maison.

À croire les dernières données rendues publiques hier par l'Institut de la statistique du Québec, son emploi du temps a de quoi faire baver d'envie bien des nouvelles mères. Le rapport, *Le marché du travail et les parents*, révèle que le taux d'activité des jeunes mères de 25 à 44 ans d'enfants de moins de 12 ans a bondi en 30 ans. Si seulement une mère sur cinq travaille désormais à temps partiel (souvent par choix, pour prendre soin des enfants), elles sont nombreuses à rêver d'en faire autant : 66 % des mères qui réintègrent leur emploi après un congé de maternité affirment qu'elles auraient choisi le temps partiel, si cela avait été possible. Chez les pères, le chiffre s'élève à 40 %. Près de la moitié des parents (54 % des mères et 42 % des pères) auraient quant à eux aimé bénéficier d'un horaire variable.

« Moi, je me suis créé mon emploi. Et à la base, c'était une décision pour ma conciliation travail-famille », indique Claudie Arsenault, ex-gestionnaire, désormais *coach* professionnel spécialisée en… conciliation travail-famille. Du coup, elle travaille de la maison 30 heures par semaine. Elle dîne tous les jours avec ses enfants et les attend religieusement après l'école. Fini, pour elle, le gros stress de l'écartèlement entre le boulot et les marmots (un stress vécu par 56 % des mères et 46 % des pères).

De son côté, Martyne Huot, mère de quatre enfants de 6 à 16 ans, a fondé le réseau Familles d'aujourd'hui il y a 10 ans dans l'espoir de travailler moins. Erreur : son réseau d'intervenants dans le domaine de la famille a pris de l'ampleur, et elle travaille aujourd'hui 80 heures par semaine. « J'ai vraiment raté mon coup ! » Son secret ? « Je travaille de la maison. Le télétravail, pour moi, c'est la solution, dit-elle. Il faut s'ouvrir à ça, absolument. On le voit, il y a un mini-baby-boom ; on fait des enfants de plus en plus jeune ; la jeune main-d'œuvre est super importante ; le patronat n'aura pas le choix de se pencher sur la question. Sinon, on va avoir une mini-rébellion ! »

Christine Simard, dont le blogue Mamamiiia, traite quasi exclusivement de la question de la conciliation, croit aussi qu'une réflexion plus vaste s'impose : « C'est sûr que des petits arrangements seraient pratiques (des garderies qui ne ferment pas à 17 h !), mais à un moment donné, il va falloir qu'on se pose la question : quelle place veut-on donner aux parents dans la société aujourd'hui ? »

UN MAGAZINE SPÉCIALISÉ

Un tout nouveau magazine vient d'apparaître en kiosque. *Familles d'aujourd'hui*, réalisé par le réseau Familles d'aujourd'hui, sera publié quatre fois par année. Dans son premier numéro d'une centaine de pages, disponible à partir d'aujourd'hui, le magazine propose aux lecteurs de se faire un bilan de famille, des trucs d'organisation, et aborde différents thèmes entourant les Fêtes (le nouvel horaire, la garde partagée à Noël). Les textes sont pour la plupart signés par des experts (pédiatres, orthophonistes, etc.). « Plusieurs ouvrages, livres et blogues existent actuellement sur ce sujet très à la mode. Mais très peu offrent des réponses satisfaisantes aux nombreuses questions des parents. (…) C'est ce que nous allons partager avec nos lecteurs à chaque numéro », explique Martyne Huot, éditrice du magazine. En vente en kiosque : 4,95 $

La fée du logis



MARIE-CLAUDE LORTIE
CHRONIQUE

Connaissez-vous la fée du papier hygiénique ?

C'est un personnage inventé par la journaliste britannique Alison Pearson, auteur de *Je ne sais pas comment elle fait*.

Axé sur les problèmes loufoques d'une femme de carrière du monde de la finance aux prises avec de sérieux problèmes de conciliation travail-famille, ce roman est rapidement devenu un best-seller à sa sortie en 2002. Dès la première page, on comprend qu'on va rire à souhait des tentatives chaotiques de l'héroïne Kate pour être parfaite sur tous les fronts : il est 1 h du matin et elle est dans sa cuisine à triturer des tartes congelées du supermarché pour leur donner un air « fait maison ».

Dans le livre, donc, Kate explique que son mari croit à la fée du papier hygiénique. Ou du moins, c'est ainsi qu'elle interprète son ignorance de la nécessité de remplacer les dits rouleaux quand ils sont vides.

Que vous parliez à des mères de Madrid, Albuquerque, Clermont-Ferrand ou même Copenhague, en fait que vous parliez à des mères, point, peu importe où dans un pays industrialisé, vous avez de bonnes chances que rapidement la conversation finisse par tourner autour de ce genre d'anecdotes, racontées en riant.

Il y a celle de la fée qui essuie les comptoirs une fois que tout le monde est couché (après avoir travaillé à l'ordi toute la soirée ou être rentrée d'un quart de travail de nuit). Il y a la magicienne qui s'assure que les vêtements d'hiver sont prêts en décembre (en même temps qu'elle veille à envoyer des cartes de Noël à tous les actionnaires). Parfois on parle aussi de la gentille sorcière qui s'assure que les enfants aient des cadeaux (emballés) à apporter aux anniversaires (en même temps qu'elle se prépare à postuler pour une promotion), cousine de celle qui s'occupe d'inscrire tout le monde à l'école, chaque année (pendant qu'elle fait sa planification quinquennale)…

En fait, je me demande parfois si J.K. Rowlings n'a pas conçu toute sa série de Harry Potter en disant un jour à son enfant, « tu sais, il n'y a pas de fée qui range tes chaussettes durant la nuit », avant de retourner le concept à l'envers, pour inventer un monde où la vaisselle se lave toute seule.

En 2009, l'Internationale n'est pas socialiste, mais lie plutôt des mères de partout cherchant des solutions à la combinaison concrète d'une carrière et d'une famille. Et au réel partage de la responsabilité familiale.

Car ce partage n'est pas encore total. Il s'améliore, il avance. Mais la « charge mentale », cette responsabilité de s'assurer que la vie de la famille roule sans heurts et que toutes les tâches ménagères soient accomplies, que ce soit par elles, leurs conjoints, ou des tierces personnes, demeure majoritairement celle des femmes. Même dans les pays scandinaves, pourtant très progressistes, les mères demandent encore haut et fort, comme dans les années 70, que les pères cessent d'« aider » pour « partager », un concept-clé.

« Travailleurs de tous les pays, qui lave vos chaussettes ? » scandaient les militantes féministes dans les rues de Paris dans les années 70.

En 2009, peut-être crieraient-elles : « Travailleurs de tous les pays, qui s'assure que vos chaussettes soient lavées ? »

■■■

La complexe question de la conciliation travail-famille est au cœur de la nouvelle étude *Le marché du travail et les parents*, rendue publique hier par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Cette étude en dit long sur l'évolution de notre société. Sur ce qu'on a fait et ce qu'il reste à faire.

On y apprend, par exemple, que la participation des femmes au marché du travail a bondi en 30 ans, pour passer de 36 % à 81 %, une donnée remarquable. Le travail, c'est en effet l'indépendance financière, c'est la sortie de la pauvreté.

L'économiste de l'UQAM Pierre Fortin a rendu publique l'an dernier une recherche qui démontrait plus précisément qu'entre 1996 et 2006, donc durant les 10 premières années des « garderies à 7 $ », le pouvoir d'achat des mères seules avait grimpé de 30 %. Voilà ce qu'on appelle du progrès social.

Ce que la recherche de l'ISQ montre aussi toutefois, c'est que l'arrivée d'enfants n'a pas le même impact sur l'emploi des hommes et des femmes.

Durant le cœur des années « familles », quand les femmes ont entre 25 et 44 ans, leur taux d'activité traîne derrière les hommes et tombe encore plus lorsqu'arrive un troisième enfant alors que pour les pères, les statistiques restent stables, peu importe le nombre de petits.

De la même façon, ce sont les mères, très largement, qui continuent, quoi qu'il en soit, d'occuper les postes à temps partiel. Entre 1976 et 2008, on est passé de 27 % à 19 %. Claire diminution. Mais chez les hommes, en 2008, le taux n'atteignait pas les 4 %.

Malgré toutes les formidables améliorations qu'ont apportées nos politiques familiales, les mères continuent donc d'être celles qui ajustent leur carrière, comme s'il n'y avait pas de division réellement étanche entre leurs vies familiale et professionnelle, la frontière fluctuant sans cesse pour accommoder tout le monde.

Peut-être est-ce parce que les mères, elles-mêmes, ne veulent pas avoir à choisir et cherchent à tout accommoder : enfants, carrière et pas nécessairement un emploi qui avale tout leur temps.

Mais peut-être est-ce aussi, parce qu'elles n'ont pas encore vraiment le choix.

La « charge mentale », cette responsabilité de s'assurer que la vie de la famille roule sans heurts et que toutes les tâches ménagères soient accomplies, que ce soit par elles, leurs conjoints, ou des tierces personnes, demeure majoritairement celle des femmes.

SOMMET DE COPENHAGUE



PHOTO PAWEL KOPCZYNSKI, REUTERS

Ces sculptures installées à l'extérieur du Centre des congrès de Copenhague, au Danemark, symbolisent les conséquences du réchauffement climatique de la planète.

« Aidez-nous à sauver le monde »

Hier, 1200 délégués du monde entier ont assisté à l'ouverture d'une conférence historique sur le climat

D'APRÈS L'AFP ET AP

COPENHAGUE — La conférence sur le climat s'est ouverte hier à Copenhague sur un appel pressant à répondre aux « espoirs de l'humanité » et à définir une riposte mondiale au réchauffement qui menace la planète.

« Vous êtes, durant une courte période, dépositaires des espoirs (…) de l'humanité », a déclaré le premier ministre danois Lars Loekke Rasmussen en ouverture des travaux, devant 1200 délégués du monde entier, suggérant que Copenhague devienne, durant deux semaines, Hopenhague (le port de l'espoir).

Jusqu'au 18 décembre, date de la fin des négociations en présence de 110 chefs d'État ou de gouvernement, les représentants de 192 pays tenteront de trouver un accord permettant de limiter à deux degrés la hausse moyenne de la température de la planète par rapport au niveau préindustriel.

La conférence a débuté par la projection d'un court film catastrophe montrant une fillette profondément endormie dans un lit douillet aux côtés de son ours blanc en peluche et qui s'éveille au milieu d'un désert au sol craquelé, avant d'être rattrapée par des vagues déchaînées.

« Aidez-nous à sauver le monde », lâche-t-elle, terrifiée, face à la caméra.

Les sceptiques dénoncés

Dans un discours grave, Rajendra Pachauri, président du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), a vivement dénoncé l'affaire des courriels de scientifiques piratés en Angleterre, exploités par les sceptiques du réchauffement pour mettre en cause certaines mesures des changements en cours.

Dénonçant une tentative pour « discréditer » le GIEC, il a souligné que ce panel disposait « d'un historique d'évaluations transparentes et objectives sur plus de 21 ans, établies par des dizaines de milliers de scientifiques de tous les coins de la planète ».

Mandaté par l'ONU, le GIEC, colauréat du prix Nobel de la paix en 2007, est chargé de donner aux politiques les bases scientifiques pour prendre des décisions.

Cette conférence ne sera un succès « que si une action significative et immédiate commence » le jour même où ses travaux s'achèveront, le 18 décembre, a prévenu le patron du climat à l'ONU, Yvo de Boer.

« Les pays en développement attendent désespérément une action tangible et immédiate » pour l'adaptation de leurs nations à la nouvelle donne climatique, a-t-il rappelé.

Menace pour les Américains

Pour répondre aux besoins urgents des pays vulnérables face au changement climatique, l'idée d'un financement immédiat, chiffré à 10 milliards de dollars par an jusqu'en 2012, a pris corps.

Les pays en développement ont cependant lancé une mise en garde très claire: les discussions sur le financement ne peuvent s'arrêter là. « Cela ne signifiera absolument rien s'il n'y a pas, au-delà, un décollage significatif » des montants, a expliqué à l'AFP Dessima Williams, qui préside l'Alliance des petits États insulaires.

Par ailleurs, aux États-Unis, l'Agence de protection de l'environnement (EPA) a estimé hier que les gaz à effet de serre constituaient une menace pour la santé des Américains et devaient être régulés. Cette décision importante signifie que l'administration de Barack Obama pourrait agir contre les émissions américaines sans attendre le Congrès, où un projet de loi sur la question est en cours d'examen. Selon des militants de la cause climatique à Copenhague, la décision de l'EPA pourrait aider Washington à avancer dans la lutte contre le réchauffement.

LE CANADA REÇOIT LE 1er PRIX FOSSILE

Le Canada vient de recevoir un autre prix citron du Réseau action climat (RAC). Cette coalition de plus de 400 organisations non gouvernementales lui a décerné le premier prix du Fossile du jour, à la conférence des Nations unies à Copenhague, au Danemark. Le RAC dit avoir choisi le Canada parce qu'il est « reconnu et craint pour son inébranlable engagement à ne rien faire et à maintenir son attitude de blocage » dans les négociations devant permettre de trouver un successeur au protocole de Kyoto. Dans un communiqué, RAC-Canada reproche notamment au ministre de l'Environnement, Jim Prentice, d'avoir affirmé vendredi à Montréal que son gouvernement « ne se laisserait pas influencer par la vague Copenhague ». Le Réseau ajoute que « s'il y a un pays de ce côté de la planète qui aurait grandement besoin d'être influencé, c'est bien le Canada ». Le Réseau a rappelé que « depuis qu'il a annoncé son objectif de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de 3% sous les niveaux de 1990, le gouvernement Harper a constamment refusé d'adopter toute loi ou règlement afin de réduire ses émissions ».
Le Canada a déjà reçu du RAC plusieurs prix Fossile, dont ceux de l'année en 2007 et en 2008.

– La Presse Canadienne

PRÉCISION

LINO SAPUTO



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Dans son numéro du 17 juillet 2008, *La Presse* soulignait que M. Lino Saputo avait été victime d'une histoire de blanchiment d'argent inventée par Mariano Turrisi alors que celui-ci a reconnu avoir utilisé le nom de M.Saputo à son insu.

Cet article reprenait la conclusion des enquêteurs italiens qui avaient alors fermé définitivement leur dossier sur les dires de M. Turrisi et dont *La Presse* faisait état dans son édition du 12 décembre 2007.

Dans ces reportages, nous avions pris soin d'indiquer que M. Saputo n'était pas sous enquête. Néanmoins, *La Presse* reconnaît que certains lecteurs ont pu avoir l'impression du contraire. Nous regrettons les inconvénients causés par cette interprétation.

C'est pourquoi nous tenons à préciser que le nom de M. Saputo n'a jamais figuré au «registre des personnes faisant l'objet d'une enquête» relativement au procès impliquant M. Turrisi. *La Presse* réitère donc que M.Saputo n'a pas fait l'objet d'une enquête formelle de la police italienne.

Un éditorial commun publié sur tous les continents

AGNÈS GRUDA

Une initiative sans précédent pour un problème hors du commun: plus d'une cinquantaine de journaux publiés sur tous les continents ont fait paraître, hier, le même éditorial, conjurant les pays qui participent au sommet de Copenhague de « faire les bons choix » pour freiner le réchauffement climatique.

« À moins d'unir nos efforts pour prendre des mesures décisives, le changement climatique va ravager notre planète et, ce faisant, perturber fortement notre prospérité et notre sécurité », ont écrit de concert des journaux tels que *Libération* et *Le Monde* (France), *The Economic Observer* (Chine), *El País* (Espagne), *The Mail and Guardian* (Afrique du Sud), *Maariv* (Israël) et *The Miami Herald* (États-Unis).

« Les représentants politiques à Copenhague ont le pouvoir de façonner le jugement de l'histoire sur notre génération », poursuit l'éditorial qui s'est adressé, en une vingtaine de langues, à des lecteurs vivant en Inde, au Pakistan, au Kenya, en Pologne ou encore au Brésil. Un journal canadien, *The Toronto Star*, a fait paraître, lui aussi, cet appel international à sauver la planète.

« L'idée m'est venue après avoir parlé avec l'éditeur du journal indien *Hindu*, qui était réputé pour sa vision critique du processus de Copenhague. Pourtant, il s'était montré intéressé au projet », a dit Ian Katz, du journal britannique *The Guardian*, qui a lancé cette initiative inédite.

« À moins d'unir nos efforts pour prendre des mesures décisives, le changement climatique va ravager notre planète et, ce faisant, perturber fortement notre prospérité et notre sécurité (…) Les représentants politiques à Copenhague ont le pouvoir de façonner le jugement de l'histoire sur notre génération. »

– Extraits de l'éditoral commun

L'écriture du texte s'est étirée sur plusieurs semaines. Une première version a été remaniée pour tenir compte de la situation particulière des plus pauvres parmi les pays européens, à la demande du journal polonais. Ou encore de la suggestion du journal indien que l'éditorial précise davantage les responsabilités des pays riches.

The Guardian a essuyé plusieurs refus, particulièrement aux États-Unis où un seul quotidien, *The Miami Herald*, a pris part au projet. Deux journaux australiens ont quitté le train à la suite d'une controverse politique locale au sujet du réchauffement climatique.

Mais selon Ian Katz, le fait que deux quotidiens chinois et un journal indien aient publié cet éditorial est très significatif. « Pourtant, le texte est plus qu'une série de platitudes », souligne-t-il.

Et surtout, dit M. Katz, si 56 éditeurs reflétant les préoccupations de 45 pays ont pu s'entendre sur une prise de position commune, c'est peut-être que la cause de Copenhague n'est pas perdue.

À LIRE DANS *LA PRESSE AFFAIRES* « LA BOURSE ET L'ENVIRONNEMENT» EN PAGES 2 ET 3.

À LIRE L'ÉDITORIAL DE MARIO ROY « CARBONE, LA SUITE » EN PAGE A26.

SOMMET DE COPENHAGUE

10 MILLIONS DE SIGNATURES

Une pétition signée par 10 millions de personnes réclamant un accord ambitieux d'ici au 18 décembre a été remise hier aux organisateurs de la conférence de Copenhague par la campagne de mobilisation sur le climat, « TckTckTck » (pour rappeler le tic-tac de l'horloge qui tourne). La pétition a été transmise au premier ministre danois Lars Loekke Rasmussen et à sa ministre du Climat et présidente de la conférence, Connie Hedegaard ainsi qu'au secrétaire exécutif de la Convention des Nations unies sur les changements climatiques (CNUCC), Yvo de Boer.

UN MONDIAL POLLUANT

Le Mondial 2010 de football en Afrique du Sud sera neuf fois plus polluant que la compétition précédente en Allemagne en 2006, à cause de la longue distance des vols nécessaires pour rallier le pays, selon des estimations sud-africaines présentées hier à Copenhague. La majeure partie de cet impact (85 %) est liée aux transports aériens utilisés pour se rendre en Afrique du Sud, mais aussi entre les villes du pays.



LA CITATION DU JOUR

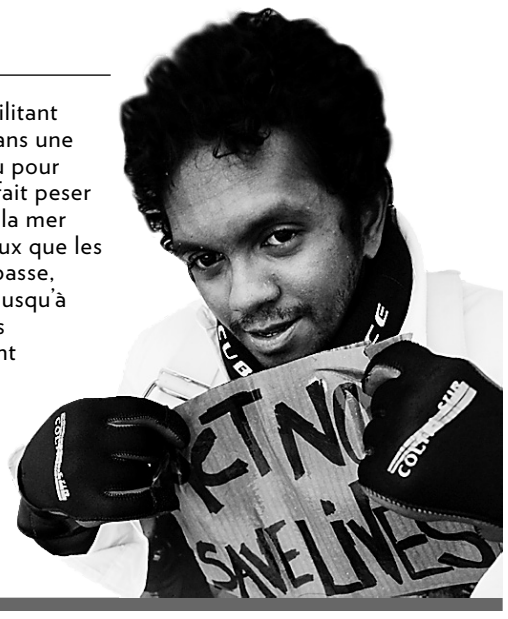
« La crise ne fait qu'empirer à la vitesse grand V, il nous faut prendre davantage de décisions politiques à l'échelle de la planète pour essayer d'obtenir les changements nécessaires et faire en sorte que les pays clés du monde résolvent la crise »

– Al Gore, Prix Nobel de la paix 2007

À L'EAU POUR LA CAUSE

Mohamad Shinaz, un militant des Maldives, a sauté dans une cuve de 750 litres d'eau pour illustrer la menace que fait peser la montée du niveau de la mer sur son archipel. « Je veux que les gens sachent ce qui se passe, a-t-il expliqué, de l'eau jusqu'à la poitrine. Nous devons stopper le réchauffement de la planète. »

– AFP



Mohamad Shinaz, PHOTO PETER DEJONG, AP

Greenpeace dénonce l'inertie d'Ottawa

Le parlement a été pris d'assaut et redécoré par des militants alpinistes

JOEL-DENIS BELLAVANCE ET HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Vingt membres du groupe écologiste Greenpeace ont pris d'assaut les édifices de la colline parlementaire, tôt hier, afin de dénoncer le manque de leadership du gouvernement de Stephen Harper et des libéraux de Michael Ignatieff en matière de lutte contre les changements climatiques.

Ce geste d'éclat, fait le jour du début de la conférence de Copenhague, a entraîné la remise en cause des mesures de sécurité sur la colline parlementaire, déjà renforcées depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001 et qui coûtent maintenant plus de 3 millions par année.

Arrivés vers 7h, des militants chargés d'équipement d'alpinistes ont eu le temps d'installer des câbles autour des petites tours du toit de l'édifice de l'ouest et de descendre le long du mur, en déroulant deux grandes et deux petites banderoles, sous les yeux d'un important contingent de policiers, pompiers et ambulanciers qui n'ont pas osé intervenir.

« Harper et Ignatieff: l'inaction climatique coûte des vies », pouvait-on lire sur une des grandes banderoles. « Halte aux sables bitumineux », avait-on écrit sur une des plus petites.

Ce n'est qu'après 10h que les forces de l'ordre ont utilisé l'immense échelle d'un camion de pompiers pour forcer les militants à descendre un à un de l'édifice. Quatorze des vingt personnes arrêtées se trouvaient sur l'édifice de l'ouest, cinq sur l'édifice du centre et une autre a été arrêtée au sol. Des accusations de méfait pourraient être déposées contre elles.

Prix fossile

Une porte-parole de Greenpeace, Christy Ferguson, a refusé de dire comment les militants avaient réussi à déjouer les services de sécurité de la colline parlementaire.

« Nous ne dévoilons pas nos secrets. Mais nous sommes venus ici pour envoyer un message à Stephen Harper et Michael Ignatieff. Leur refus d'agir sur les changements climatiques est dangereux, mauvais et coûte des vies humaines », a dit Mme Ferguson.

Ce geste d'éclat est survenu alors que le Canada se voyait décerner encore une fois le prix Fossile du jour par les groupes environnementaux internationaux, en raison de son piètre bilan en matière de lutte contre les changements climatiques.

À Copenhague, le Canada proposera de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % d'ici 2020, mais en ayant 2006 comme année de référence et non pas 1990 comme le prévoit le protocole de Kyoto. Le ministre canadien de l'Environnement, Jim Prentice, a affirmé que le Canada ne pouvait faire plus sans mettre en péril la reprise économique. Stephen Harper compte participer à cette conférence, à l'instar de quelque 70 autres chefs d'État et de gouvernement.



PHOTO FRED CHARTRAND, LA PRESSE CANADIENNE

La sécurité du parlement à Ottawa a été déjouée par des militants de Greenpeace.

M. Prentice s'est montré peu impressionné par le geste d'éclat de Greenpeace. « L'enjeu de la conférence de Copenhague ne concerne pas des gens qui escaladent le parlement à Ottawa. L'enjeu est de savoir comment nous allons conclure une entente internationale qui lie tous les émetteurs de manière à ce qu'on puisse réduire les émissions. Et le Canada est prêt à être un acteur responsable », a dit M. Prentice.

« Erreur »

« Je crois qu'ils ont fait une erreur, a quant à lui déclaré le chef libéral, Michael Ignatieff, mécontent de voir son nom aux côtés de celui de Stephen Harper sur la bannière. Ils n'ont pas regardé le leadership que nous avons montré sur la question environnementale depuis des années.

« Les conservateurs sont au pouvoir depuis quatre ans, a-t-il ajouté. Et il n'y a aucune action véritable, concrète, réelle sur l'environnement. C'est eux qui ont perdu l'influence du Canada à Copenhague. »

Embarras

Les porte-parole de la GRC et de la police d'Ottawa ont semblé embarrassés par les questions sur la sécurité de la colline parlementaire. « La GRC mène en ce moment une enquête avec ses partenaires de la Ville d'Ottawa. Je ne peux pas dévoiler les informations sur les moyens utilisés par ces personnes pour monter sur le toit. Cela fait partie de l'enquête en cours », a dit une porte-parole.

Elle a ajouté que la GRC comptait revoir les mesures de sécurité en vigueur et, si nécessaire, les renforcer.

Plusieurs moyens de pression

Selon la directrice intérimaire de Greenpeace Québec, Mélissa Filion, la manœuvre s'inscrivait dans une suite de moyens de pression déployés depuis le mois de septembre en vue du sommet de Copenhague. Il y a quelques semaines, en Indonésie, Greenpeace a entravé les grues de l'une des plus importantes usines de pâtes et papiers du monde.

L'opération d'hier semblait avoir été soigneusement planifiée. À 8h23, une porte-parole de l'organisation a laissé un message dans la boîte vocale de *La Presse*: « C'est pour vous informer qu'une dizaine de membres de Greenpeace occupent présentement le toit du parlement du Canada. »

Toute la journée, le site web www.greenpeace.org renvoyait à des vidéos prises par les militants postés sur le toit de l'immeuble. « On vient d'apprendre que l'on est en état d'arrestation pour des accusations de méfait », a expliqué une jeune femme qui filmait les camions de pompiers, les alpinistes le long du mur, les journalistes et les curieux sur le trottoir.

LES PRIX-CADEAUX SIMONS





LE 31





Le tee-shirt bandes dessinées - 20.00

Des héros qui n'ont plus besoin de présentation ! Entre Popeye, Superman et les Schtroumpfs, offrez-lui son favori dans la boîte-cadeau Simons. Pur coton. Tons de noir, charbon, turquoise ou orange brûlé. P.m.g.tg.



Le veston tweed safari - 149.95

Le veston idéal pour les jours relax. Coupe moderne plus près du corps, trois poches plaquées à rabat boutonné. Mélange de laine effet tweed sel et poivre. 36 à 46. Rég. 200.00 Col roulé 49.95, jeans 48.00



LA **CARTE-CADEAU SIMONS**...

LA CARTE DES DÉCOUVERTES MODE ! D'UNE VALEUR DE VOTRE CHOIX, DISPONIBLE À TOUTES NOS CAISSES.

La chemise rayée froissée - 19.99

Une valeur exclusive du 31, une chemise très appréciée pour son mélange poly-coton et sa texture sans souci. Tons dominants de noir ou charbon. P.m.g.tg.ttg. Rég. 38.00

Le pull rayures minimalistes - 29.95

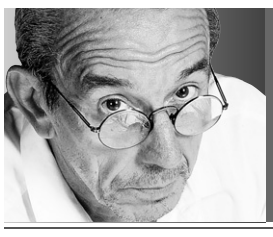
De notre collection pur coton biologique, le V à fines rayures placées en contraste sur fond craie, noir, orange, bleu pétrole. P.m.g.tg.ttg. Rég. 48.00

simons

QUÉBEC Place Ste-Foy . Galeries de la Capitale . Vieux-Québec **MONTRÉAL** Centre-Ville . Promenades St-Bruno . Carrefour Laval **SHERBROOKE** Carrefour de l'Estrie

ACTUALITÉS

Nostalgie, bien sûr



PIERRE FOGLIA
CHRONIQUE

Louise vient d'avoir 9 ans. Pour son anniversaire il y a trois semaines, elle m'a demandé d'aller voir un match du Canadien au Centre Bell.

Contre toute attente, j'ai trouvé une paire de billets pour la soirée du centenaire, vendredi. J'étais content pour Loulou, mais à part moi, je me disais que la soirée allait être longue, que la petite allait s'emmerder quelque chose de rare, et moi donc!

De *La Presse*, on y est allés à pied par Saint-Antoine. Devant le garage par où entrent les joueurs, deux douzaines de groupies faisaient le pied de grue. Faute de joueurs, quelques-uns se sont précipités sur Ron Fournier, qui venait d'arriver. La gamine voulait rester: on va peut-être voir des joueurs, grand-papa. Sa grande sœur lui avait donné son chandail du Canadien pour qu'elle le fasse signer. On est restés un peu. Soudain, les groupies se sont agités...

C'est qui? C'est qui?

Metropolit et Travis Moen!

Allez viens, Loulou, viens. Je ne le lui ai pas dit, mais dans toute ma vie, j'ai demandé cinq autographes. Un à Ali. Un à Carl Lewis. Un à El Guerouj. Un à Gébrésélassié. Et un à Indurain. Tu me vois demander un autographe à Metropolit après ça, chérie?

Je l'ai prise en photo devant le bronze de Maurice Richard et devant celui de Guy Lafleur. À la boutique, elle a voulu un chandail de Cammalleri, mais comme son grand-père est un peu cheap, elle n'en a pas eu. Elle a eu juste un t-shirt de Cammalleri.

Cent dollars pour un chandail, franchement! Presque autant pour un Coke et quelques frites. Les billets? Je ne sais pas. Ils m'ont été donnés. J'ai demandé au couple à côté de moi combien ils avaient payé les leurs: rien. On les leur avait donnés aussi. Finalement, je me demande si c'est pas ça le moins cher au Centre Bell: les billets.

Loulou a compté les rangées, on était dans la 14e en partant du bas, juste derrière les buts des visiteurs. Dans la rangée devant, il y avait deux gars avec des chandails des Bruins. À 3 à 0, ils ont commencé à se faire niaiser, mais c'est resté civilisé. Pas loin, dans la même rangée que nous, un anglophone imitait Gomez parlant français. Chaque fois que Gomez touchait à la rondelle, il se mettait à hurler: Je enkor peurdou la roundelle mais j'ai trrrrouvé seven millions, meurci beaucoup Montrial... Il a répété ça à peu près 50 fois. Les gens riaient. C'est pas gentil gentil, mais on s'entend qu'on est très loin des hooligans.

Le plus beau moment de la soirée, c'est quand Émile Bouchard est arrivé dans sa chaise roulante poussée par son fils Pierre. Même moi, qui suis très vieux, je ne l'ai pas vu jouer, l'Émile. Je le connais autrement. J'étais un habitué de son restaurant Chez Butch, sur De Maisonneuve derrière chez Dupuis. J'y ai connu sa femme Marie-Claire, parfaite hôtesse, aussi jasante que Butch était réservé. Les enfants ressemblent beaucoup à la maman. J'aimais ce couple-là, lui gardien d'un Québec déjà lointain, elle le tirant avec elle dans le présent, j'aimais les voir ensemble si désassortis et si unis pourtant. Pierre, que j'ai vu jouer junior puis avec le grand Canadien, avait la force et la gentillesse de son père, mais c'est par sa mère qu'il n'est pas devenu un Laraque.

J'ai finalement adoré cette soirée du centenaire que j'étais sûr de trouver sirop d'érable et crème fouettée. Nostalgie bien sûr, c'était la soirée pour ça. Les grandes époques du club évoquées par les hommes qui les ont marquées, pas besoin de fioritures; Scotty Bowman arrive sur la glace, tu pars ton cinéma, nostalgie bien sûr.

J'étais debout à applaudir comme un fou. Henri Richard, tiens. À l'époque, je voyageais assez souvent avec l'équipe, les joueurs ne n'aimaient pas beaucoup, allez savoir pourquoi. Henri m'avait pris sous son aile. Tu viens manger, le Françâ?

Quand Henri est arrivé sur la glace en petits souliers, Loulou vous dira que j'avais les larmes aux yeux, mais vous savez comment sont les enfants à cet âge, ils disent n'importe quoi. Je me suis levé aussi pour les Mahovlich, pour Guy Lafleur évidemment, pour Steve Shutt, pour Serge Savard, pour Réjean Houle, pour Robinson, Guy Lapointe, Gainey. Carbonneau est peut-être celui que j'ai applaudi le plus fort; Dieu que j'ai aimé ce garçon, sur la glace et plus encore en dehors. Je me suis même levé pour le renfrogné Claude Larose; si on m'avait dit qu'un jour j'applaudirais Claude Larose...

Le seul pour qui je suis resté assis, avec ostentation et mauvaise foi, c'est Patrick Roy.

J'attendais des joueurs qui ne sont pas venus, mais peut-être les ai-je manqués dans le trop long défilé. Dick Duff qui m'a montré à jouer à bullshit; Terry Harper la grande classe; Jim Roberts, paraît que je lui ressemblais; Gump Worsley qui, lui, avait une bonne raison de n'être pas à cette soirée: il est mort.

Savez depuis quand je n'avais pas assisté à un match du Canadien? Moi non plus, je ne le sais pas, ça fait trop longtemps. C'était à l'ancien Forum.

Je trouve la partie plus facile à suivre à la télé. On perd beaucoup du sens général du jeu sans l'assistance des caméras, qui ont de meilleurs yeux que nous. Des gradins, on est plus dans la réalité des batailles à un contre un, des affrontements particuliers. Ce qu'on voit mieux des gradins, c'est combien le hockey a changé au cours des 30 dernières années. Le niveau a monté, les joueurs sont plus gros, plus rapides, plus habiles, surtout les joueurs « moyens ». Le spectacle n'y gagne pas forcément. Je vous expliquerai une autre fois.

Cammalleri et Price ont gagné le match, mais j'ai bien aimé aussi Gomez et Sergei Machin. C'était 5 à 1, restait quatre minutes à jouer, les gradins se vidaient. Tu viens, Loulou, on s'en va avant la cohue...

Elle a jamais voulu. On a quitté le Centre Bell dans les derniers.

TÉLÉVISION

Encore trop de publicités pour les petits

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Au Québec, environ 15 % des messages publicitaires diffusés à la télévision vantent les bienfaits de produits alimentaires. Et bien que cela soit interdit, encore trop de publicités sont destinées aux petits, estime la Coalition québécoise pour la problématique du poids.

« La situation est très préoccupante puisque les enfants de 2 à 11 ans regardent en moyenne 25 heures de télévision par semaine. »
— Jean-Philippe Laperrière, chercheur de l'UQAM

Le groupe demande à l'Office de la protection du consommateur d'enquêter sur la légitimité de certaines publicités diffusées à TVA lors de l'émission *Les Gags*, qui ne cible pas directement le jeune public. « Nous voulons voir les limites de la loi, explique Suzie Pellerin, présidente de la Coalition. Nous tentons de mieux définir ce qu'est la publicité destinée aux enfants. » Les messages ciblés viennent de Poulet frit Kentucky, de la gomme Trident et de Pizza Hut.

Le groupe veut aussi rappeler à l'industrie alimentaire qu'il veille au grain, surtout durant la période des Fêtes. « Cette période-là est chargée de publicité destinée à la consommation, et on sait que les jeunes sont davantage devant l'écran, que ce soit celui de la télévision ou celui de l'ordinateur. »

Lors de la dernière année, des grands de l'alimentation, dont Saputo et Lucky Charms, ont reconnu avoir fait de la publicité destinée aux enfants. Toutes les accusations avaient été déposées à la suite de plaintes de la Coalition Poids.

Le groupe en a aussi contre un petit livret de jeu remis aux enfants lorsqu'ils mangent dans les restaurants Nickels, et contre la boisson énergétique Chaotic, liée à un jeu vidéo et que Santé Canada a fait retirer des tablettes le mois dernier.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Bien que cela soit interdit au Québec, encore trop de publicités sont destinées aux petits, estime la Coalition québécoise pour la problématique du poids.

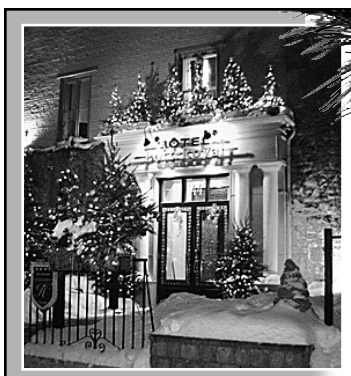
En ouvrant la canette, l'enfant obtient un code qui lui permet de jouer en ligne. La Coalition déplore que, dans un contexte où un enfant québécois sur quatre a un problème de poids, les petits soient attirés vers des aliments de piètre qualité nutritive par de la publicité.

Le Groupe de recherche médias et santé de l'UQAM, partenaire de la Coalition, a analysé le contenu des messages publicitaires présentés sur quatre chaînes destinées à un jeune public: Télétoon, Vrak TV, YTV et MusiquePlus. Sur les ondes de cette dernière, on présentait peu de produits alimentaires.

Par contre, dans les trois autres cas, le chercheur Jean-Philippe Laperrière a calculé que les aliments à faible valeur nutritive s'y annoncent beaucoup plus que les aliments santé: il a identifié une proportion de 80 % d'aliments « non diététiques » chez Vrak TV, sensiblement la même chose à Télétoon, et un décourageant 96 % d'aliments à faible valeur nutritive chez YTV.

« La situation est très préoccupante, dit le chercheur, puisque les enfants de 2 à 11 ans regardent en moyenne 25 heures de télévision par semaine et sont exposés à environ 40 000 messages publicitaires chaque année. »

LOTO QUÉBEC
Résultats des tirages du : 2009-12-07
lotoquebec.com/video
Banco 02 03 05 10 19 / 21 23 32 33 39 / 40 41 42 43 44 / 46 53 60 65 66
La Quotidienne 3 471 / 4 6543
Triplex 07 09 / 27 32 33
Astro Jour 11 - Mois NOVEMBRE - Année 40 - Signe CANCER
Extra 7856328
Célébration 2010 1 MILLION $ EN DIRECT À LA TÉLÉ!
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
Célébration 2010 Résultat du : 2009-12-07
MERCEDES-BENZ GLK350 4MATIC *
706E647 (numéro non décomposable)
*Ce lot est échangeable contre un chèque de 50 000 $.
Une MERCEDES-BENZ GLK350 4MATIC par jour, du 1er au 31 décembre 2009.



VIEUX-QUÉBEC
Forfait Noël couette et café
Vivez l'Expérience Port-Royal dans une Suite De Luxe.
à partir de 129$ pour 2 personnes incluant le petit-déjeuner à la carte et le stationnement.
Jusqu'au 15 janvier 2010
LE PORT-ROYAL hôtel & suites
1.866.417.2777
www.leportroyal.com



Solde jusqu'à 50 %
Ouvert les dimanches de décembre
italmoda Inc
6873, Plaza St-Hubert
(514) 276-1360



Le monde est beau
VOLS ALLER-RETOUR
PARIS À partir de 549$ Départs en janvier
MALAGA À partir de 649$ Départs en janvier et février
ESPAGNE | COSTA DEL SOL
969$ Longs séjours disponibles
FORFAIT BALNÉAIRE • 7 NUITS
Ecuador Park Apartments 2+★
Vol, hébergement, cuisinette équipée et transferts
26 janvier
FRANCE | PARIS
1199$
FORFAIT VILLE • 7 NUITS
Hôtel Mercure Montmartre 3+★
Vol, hébergement, petits-déjeuners et transferts
17, 24 et 27 janvier
VACANCES transat
Visitez vacancestransat.com ou communiquez avec votre agent de voyages
Départs de Montréal. Prix par personne en occupation double incluant les taxes et rabais applicables. Prix en vigueur au moment de l'impression et valables pour les nouvelles réservations individuelles effectuées le 8 décembre 2009, sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure Europe Hiver 2010-2011 de Vacances Transat. Vols effectués sur les ailes d'Air Transat. Vacances Transat est une division de Transat Tours Canada inc. et est titulaire d'un permis du Québec (n° 825121). Ses bureaux sont situés au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 500, Montréal (Québec) H2X 4C2.
Prix excluant le 3,50$/1000$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au *Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.*

LE GRAND SAPIN DE SAINTE-JUSTINE EST DE RETOUR



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Le grand sapin de l'hôpital Sainte-Justine est de retour. Pour la deuxième année, la Fondation CHU Sainte-Justine sollicite la générosité du public avec une campagne de financement peu ordinaire. Jusqu'au 17 décembre, les gens peuvent acheter une lumière du sapin en échange d'un don de 5$ sur le site www.rythmefm.com. Le but: illuminer les 40 000 ampoules de ce grand sapin haut de plus de 12 mètres. Tous les jours, à 16h20, des membres du personnel et des patients assisteront à l'illumination du sapin, à la manière d'un thermomètre géant. L'an dernier, la campagne de financement avait permis d'amasser une somme de 185 322$. Patricia Paquin et Jici Lauzon ont donné le coup d'envoi de la campagne, hier.

Chez les jeunes enfants, télé et agressivité sont liées

LA PRESSE CANADIENNE

Une nouvelle étude vient ajouter de l'eau au moulin de ceux qui voient une influence néfaste de la télévision sur les jeunes enfants. L'étude, publiée dans le numéro de novembre de *Archives of Pediatrics and Adolescent Medecine*, fait état d'un lien significatif entre les comportements agressifs et l'exposition à la télévision chez les enfants de trois ans.

Fait à noter, l'accroissement des comportements agressifs n'est pas lié uniquement à l'exposition directe à la télévision, c'est-à-dire lorsque l'enfant regarde lui-même la télévision, mais aussi à l'exposition indirecte, soit lorsque l'enfant perçoit des émissions regardées par quelqu'un d'autre.

Les chercheurs rappellent que les comportements agressifs en bas âge peuvent devenir problématiques pour les parents, les enseignants et les autres enfants. Ces comportements mènent parfois à des problèmes beaucoup plus importants, comme la délinquance juvénile, la violence adulte et les comportements criminels.

Plus de 3100 mères d'enfants nés entre 1998 et 2000 ont participé à l'étude. Dans les deux tiers des foyers, les enfants de 3 ans regardaient plus de deux heures de télé par jour et en étaient indirectement exposés, en moyenne, à un peu plus de cinq heures.



L'événement des Fêtes

(Emballage non compris)

xDrive MD Traction intégrale
TRACTION MAXIMALE | RENDEMENT MAXIMAL



328i xDrive 2010

OFFRE À L'ACHAT
2,9 %†
Taux de financement / mois pendant 60 mois

OFFRE À LA LOCATION
575 $* / mois pendant 39 mois
3,9 %
Taux de location

+ 500$ D'ACCESSOIRES BMW GRATUITS**



X3 xDrive28i 2010

OFFRE À LA LOCATION
525 $* / mois pendant 48 mois
4,9 %
Taux de location

PDSF à partir de 39 900 $

OFFRE À L'ACHAT
3,9 %†
Taux de financement / mois pendant 60 mois

+ 500$ D'ACCESSOIRES BMW GRATUITS**

Montréal BMW Canbec 4090, rue Jean-Talon Ouest, 514.731.7871 bmwcanbec.com
Laval BMW Laval 2450, boul. Chomedey, 450.682.1212 514.990.2269 bmwlaval.com
Blainville Hamel BMW 620, boul. de la Seigneurie Ouest, 450.437.5050 hamelbmw.com
Rive-Sud Park Avenue BMW 8400, boul. Taschereau Ouest, 450.445.4555 514.875.4415 parkavenuebmw.com
Rive-Sud BMW Sainte-Julie 1633, boul. Armand-Frappier, 450.922.1633 514.875.4400 bmwsaintejulie.com

†Les taux de financement sont offerts par Services financiers BMW, une division de BMW Canada inc., sous réserve de l'approbation du crédit, avec un terme maximal de 60 mois. Les concessionnaires peuvent établir leurs propres prix et facturer des frais administratifs, ce qui peut modifier le taux de pourcentage annuel ou le prix du véhicule. *Les taux de location sont ceux offerts par Services financiers BMW sur approbation du crédit uniquement quant aux modèles ci-après cités en stock. **BMW 328i xDrive 2010/BMW X3 xDrive28i 2010** : le PDSF pour le modèle de base est de 44 000 $ / 39 900 $. Pour une location de 39 / 48 mois avec un taux d'intérêt annuel de 3,9 %/4,9 % comportant une mensualité de 575 $/525 $, un montant de 5 396 $ / 4 888 $ est exigé à la signature du contrat de location, lequel montant inclut l'acompte, un dépôt de sécurité, la première mensualité, les frais de transport et de préparation, les frais d'administration du concessionnaire ainsi que l'enregistrement d'une hypothèque mobilière. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 23 760 $/18 753 $. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km ; 0,15 $ du kilomètre excédentaire. **La promotion relative aux 500 $ d'accessoires BMW d'origine gratuits s'applique uniquement aux modèles 323i 2010, 328i xDrive 2010 et X3 xDrive28i 2010 en stock et livrés avant le 31 décembre 2009. Conditions générales : le concessionnaire peut louer (ou vendre) à prix moindre. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Ces offres sont d'une durée limitée, mutuellement exclusives, sujettes à la disponibilité et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 décembre 2009. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. Photos à titre indicatif seulement. Les modèles BMW 2010 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. © 2009 BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

ACTUALITÉS



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Le quart arrière des Alouettes, Anthony Calvillo, s'est fait vacciner contre la grippe A (H1N1), hier.

Les champions de la Coupe Grey sont vaccinés

CATHERINE HANDFIELD

Trois joueurs des Alouettes se sont rendus au Stade olympique de Montréal, hier matin. Ont-ils disputé un match? Pas tout à fait. Anthony Calvillo, Danny Desriveaux et Guillaume Allard-Caméus se sont plutôt fait vacciner contre la grippe A (H1N1).

À l'invitation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, les trois gagnants de la Coupe Grey souhaitaient ainsi donner l'exemple aux étudiants et aux jeunes adultes, qui traînent la patte dans l'effort de vaccination.

« Ma famille a déjà été vaccinée et je tenais à le faire moi aussi pour me protéger et protéger les autres », a dit Anthony Calvillo.

À ce jour, seulement le tiers des Québécois de 20 à 44 ans ont été immunisés. À l'opposé, 75 % des jeunes enfants et 61 % des personnes âgées ont reçu le vaccin dans la province.

La sortie des Alouettes tombe à point, puisque les centres de vaccination connaissent une légère baisse de fréquentation. Le week-end dernier, près de 30 000 Montréalais ont été vaccinés, soit la moitié moins que la fin de semaine précédente.

DITES BYE BYE AUX 2009.

L'événement On s'emballe pour HONDA

Civic berline DX-A 2009
P.D.S.F de 18 290 $
AIR CLIMATISÉ INCLUS (VALEUR DE 1 300 $)
Rabais du temps des Fêtes
4 300 $
13 990 $*



Accord berline LX 2009
P.D.S.F de 25 290 $
Rabais du temps des Fêtes
4 300 $
20 990 $*



HONDA VÉHICULES D'OCCASION Certifiés
OUI, ON A FAIT LE PLEIN

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

HONDA
HONDA.CA

*Le prix est pour la Civic berline DX-A 2009 (modèle FA1629EX). Transport et préparation de 1 550 $ en sus. Les frais de RDPRM (jusqu'à 46 $), taxes et droits, assurances, immatriculation et frais d'administration (le cas échéant) sont en sus. Offres valides seulement pour les résidants du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

*Le prix est pour la Civic berline DX-A 2009 (modèle CP2E3AE). Transport et préparation de 1 550 $ en sus. Les frais de RDPRM (jusqu'à 46 $), taxes et droits, assurances, immatriculation et frais d'administration (le cas échéant) sont en sus. Offres valides seulement pour les résidants du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

*Le prix est pour la Accord berline LX 2009 (modèle FA1629EX). Transport et préparation de 1 395 $ en sus. Le prix est pour l'Accord berline LX 2009 neuve (modèle CP2E3AE). Transport et préparation de 1 550 $ en sus. Les frais de RDPRM (jusqu'à 46 $), taxes et droits, assurances, immatriculation et frais d'administration (le cas échéant) sont en sus. Offres valides seulement pour les résidants du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le manufacturier. Valide sur les véhicules en inventaire seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Le plus gros contrat d'ABC Rive-Nord (dans laquelle David Whissell détient une participation) frôle les 3 millions et porte sur des travaux routiers dans la circonscription d'Argenteuil – celle de M. Whissell.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Hausse de 66 % des contrats pour ABC Rive-Nord

EXCLUSIF

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — ABC Rive-Nord a fait de bonnes affaires avec le ministère des Transports au cours des huit derniers mois. L'entreprise d'asphaltage, dans laquelle le député libéral et ex-ministre David Whissell détient une participation, a récolté pour 18,6 millions de dollars de contrats, a appris *La Presse*. C'est une hausse de 66 % par rapport à l'année dernière, qui était déjà très bonne.

ABC Rive-Nord, de Mirabel, a décroché 16 contrats depuis le début de l'exercice financier le 1er avril, tous à la suite d'appels d'offres, indiquent des documents obtenus en vertu de la loi sur l'accès à l'information.

Une pluie de contrats

Le plus gros contrat, qui frôle les 3 millions, porte sur des travaux routiers dans la circonscription d'Argenteuil – celle de David Whissell – sur une longueur de 11,4 km. Un autre, de 2,6 millions, vise la réfection de deux routes sur 6 km dans Papineau, le comté du ministre délégué aux Transports, Norman MacMillan.

En 2008-2009, ABC Rive-Nord avait récolté pour 11,2 millions de contrats du ministère des Transports. Des 15 contrats obtenus, il en avait décroché un de 564 000$ sans appel d'offres pour des travaux réalisés dans la circonscription de David Whissell, ce qui avait alimenté la controverse.

En 2007-2008, l'année où M. Whissell a fait son entrée au Conseil des ministres, sept contrats totalisant 10,2 millions sont allés à ABC Rive-Nord. L'année précédente, 2006-2007, ABC Rive-Nord avait reçu 4,9 millions en contrats. En 2005-2006, c'était 9,3 millions, toujours selon les documents obtenus par *La Presse*.

David Whissell détient 20 % des actions d'ABC Rive-Nord. Ses intérêts sont placés dans une fiducie sans droit de regard. Il a créé cette fiducie en février 2004, au moment où il était simple député, sur la recommandation du jurisconsulte de l'Assemblée nationale.

M. Whissell a démissionné de son poste de ministre du Travail en septembre, à la suite d'une volte-face de Jean Charest sur les règles éthiques encadrant les membres de son cabinet. M. Charest a décidé d'interdire à tout ministre de détenir une participation dans une entreprise qui obtient des contrats du gouvernement. C'est la règle qui prévalait avant que M. Charest n'y apporte des modifications afin de permettre à David Whissell d'entrer au Conseil des ministres, en 2007.

Pour l'opposition péquiste, la démission de M. Whissell ne suffit pas. Le PQ lui demande de quitter l'Assemblée nationale s'il refuse toujours de liquider sa participation dans ABC Rive-Nord.

– Avec la collaboration de William Leclerc

ÉCOLOSOL

L'industrie rejette le projet en bloc

CHARLES CÔTÉ

Fait inusité hier soir: deux lobbys industriels se sont opposés à l'un des leurs et ont demandé le rejet du projet d'enfouissement de sols contaminé de l'entreprise Écolosol à Mascouche.

« En termes de justification, on n'en voit pas, elle est absente », a affirmé Me Robert Daigneault, pour le Conseil des entreprises en services environnementaux (CESE), dont Écolosol était encore membre plus tôt cette année. Selon le CESE, la capacité actuelle d'enfouissement de sols contaminés, répartie entre cinq entreprises, suffira pour les 20 prochaines années. Et la demande n'augmente pas, contrairement à ce qu'affirme Écolosol.

« L'enfouissement va vraiment contre le développement durable », a affirmé de son côté Nathalie Demers, de Réseau Environnement, qui regroupe 400 entreprises, dont Écolosol.

Les deux organismes présentaient hier soir leur mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), qui étudie le projet d'Écolosol. L'entreprise exploite un lieu d'enfouissement de sols faiblement contaminés et veut maintenant y enfouir les sols les plus contaminés.

Écolosol compte parmi ses principaux actionnaires Normand Trudel, important donateur du Parti libéral du Québec, et Tony Accurso, l'homme d'affaires qui fait les manchettes depuis un an.

Mesures à long terme réclamées

Le CESE a aussi dénoncé la « confusion qui a été entretenue » par Écolosol. Sa société dit qu'elle fait du « stockage par enfouissement », voire du « stockage temporaire ». Selon le CESE, il n'y aurait même pas d'audience du BAPE s'il ne s'agissait pas de « dépôt définitif ».

De son côté, Réseau Environnement craint que l'ajout d'un nouveau lieu d'enfouissement de sols contaminés ne coupe les ailes à une nouvelle industrie performante et créatrice d'emplois: le traitement de sols. « C'est l'occasion pour le gouvernement de réaffirmer qu'il favorise le traitement, la valorisation et la technologie de pointe », a dit Mme Demers.

Par ailleurs, des citoyens et des politiciens locaux ont réclamé des mesures à long terme. « Aucun financement n'est prévu après la fermeture », a dit Mireille Boisvert, de Mascouche. De son côté, Serge Hamelin, candidat défait à la mairie de Mascouche, croit lui aussi qu'il faut créer une fiducie capable de payer les frais de surveillance et d'entretien du lieu après sa fermeture.

Avant le début des audiences, deux députés du Parti québécois, Scott McKay et Guillaume Tremblay, ont réitéré leur demande de faire annuler le permis actuel d'Écolosol, qui a selon eux été obtenu en contravention de la réglementation municipale et à l'encontre d'un avis de la Commission de protection du territoire agricole.

LES PRIX-CADEAUX SIMONS





LA **CARTE-CADEAU SIMONS**...

LA CARTE DES DÉCOUVERTES MODE ! D'UNE VALEUR DE VOTRE CHOIX, DISPONIBLE À TOUTES NOS CAISSES.

Le plongeant fauve - 19.99

C'est l'ultra coussiné décolleté irrésistible signé Blush. Bonnets légèrement drapés en filet impression guépard couleurs miel et choco, boucle et bretelles en contraste marine. 32 à 36 A-B et 34-36 C. Rég. 32.00 Culotte 9.99

simons

QUÉBEC Place Ste-Foy . Galeries de la Capitale . Vieux-Québec **MONTRÉAL** Centre-Ville . Promenades St-Bruno . Carrefour Laval **SHERBROOKE** Carrefour de l'Estrie

ÉVÉNEMENT DE FIN D'ANNÉE



Qui vous l'offrira si vous ne le faites pas?

AVEC CES OFFRES DE FIN D'ANNÉE, C'EST L'OCCASION IDÉALE DE LOUER, D'OBTENIR DU FINANCEMENT OU D'ACHETER UNE MERCEDES-BENZ.

- **Pas de versements pendant 3 mois** pour la nouvelle Classe B 2010*
- Taux de financement aussi bas que **1,5 %***
- Taux de location aussi bas que **2,5 %***
- Paiements mensuels à partir de **298 $***
- Le plaisir de conduire une voiture équipée de notre traction intégrale 4MATIC^MC1

Mercedes-Benz

Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, boul. Décarie,
Montréal
(514) 344-7678

Laval
Mercedes-Benz Laval
3131, autoroute 440 Ouest,
Laval
(450) 681-2500

Rive-Sud
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, boul. Taschereau,
Greenfield Park
(450) 672-2720

West Island
Mercedes-Benz West Island
4525, boul. Saint-Jean,
Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-5900

Boucherville
Duval Mercedes-Benz
1530, rue Ampère,
Boucherville
(450) 449-0222

Blainville
Mercedes-Benz Blainville
10000, Chemin de plein air,
Mirabel (Blainville)
(450) 435-1313

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2009. *Offres de location et de financement basées sur une B 200 2010/C 250 4MATIC^MC 2010/ GLK 350 4MATIC^MC 2010 neuve proposées uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple de bail établi pour 298 $/448 $/488 $ (taxes en sus) par mois pendant 36/36/36 mois. Acompte ou reprise équivalente de 3 800 $/4 000 $/4 290 $ plus première mensualité, dépôt de garantie de 300 $/500 $/500 $ et taxes applicables dus à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 29 900 $/39 500 $/41 800 $. Taux de location annuel de 2,5 %/4,9 %/5,9 %. Obligation totale: 13 934 $/20 628 $/22 358 $. Exemple de financement établi pour un terme de 60/60/60 mois à un taux d'intérêt annuel de 1,5 %/2,9 %/3,9 % pour un PDSF de 29 900 $/39 500 $/41 800 $. Paiement mensuel de 465,81 $/643,84 $/691,13 $ (taxes en sus) avec versement initial de 2 990 $/3 580 $/4 180 $ ou échange équivalent. Coût d'emprunt de 1 039 $/2 710 $/3 848 $. Obligation totale: 30 939 $/42 210 $/45 648 $. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 $/0,20 $/0,20 $/km supplémentaire). Les premier, deuxième et troisième versements mensuels sont supprimés pour la Classe B, jusqu'à concurrence de 894 $, excluant les taxes. Frais de transport et de préparation (jusqu'à 1 995 $; le concessionnaire peut facturer moins), d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance, de remboursement de la taxe sur le climatiseur, « écoprélèvement » et frais assimilés imposés au fabricant (s'ils sont perçus par le concessionnaire), ainsi que taxes et frais du RDPRM en sus. D'autres frais, taxes ou droits propres à chaque province peuvent être perçus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Offre pouvant changer sans préavis et ne pouvant être combinée à aucune autre offre. Voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé pour les détails ou communiquez avec le Service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1 800 387-0100. [1]De série avec la GLK350 4MATIC^MC. Offerte avec tous les modèles de Classe C hormis les modèles AMG. Non offerte avec les modèles de Classe B. Modèles B 200/C 250 4MATIC^MC/GLK 350 4MATIC^MC montrés.

POLITIQUE

Feu vert au méga-hôpital anglophone

Le CUSM coûtera 300 millions de plus

EXCLUSIF

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le consortium pour la construction du CUSM en partenariat public-privé est choisi, et il est acquis que le méga-hôpital anglophone coûtera beaucoup plus cher que prévu. Il faudra compter, semble-t-il, environ 300 millions de plus pour le projet, qui totalisait déjà 1,2 milliard. Ces dépassements significatifs ne surprennent personne dans le milieu.

Des sources fiables proches du dossier indiquent que c'est SNC-Lavalin qui pilotera le projet, dont la construction sera réalisée par des sous-traitants, SNC-Lavalin Construction, Verreault et Pomerleau. Le volet construction comptait pour la moitié du projet, soit 600 millions. Le concurrent de SNC-Lavalin, Decarel, obtiendra tout de même 7,5 millions pour le travail réalisé.

« Je m'attends à ce que l'annonce conjointe avec le gouvernement se fasse dans les prochains jours »
– Arthur Porter, recteur de l'Université McGill

Dans un courriel interne, à l'ensemble de ses employés, le Dr Arthur Porter, recteur de l'Université McGill, a annoncé que le choix du consortium pour le projet avait été arrêté, comme prévu, le 3 décembre.

Depuis « nous avons eu une rencontre très positive avec le Conseil du Trésor et le ministère de la Santé et ils ont approuvé le choix », a ajouté le recteur.

« Rien d'arrêté »

Étrangement, tant au Conseil du Trésor qu'au ministère de la Santé, les porte-parole de Monique Gagnon-Tremblay et d'Yves Bolduc soutiennent que « rien n'est arrêté ». « Le processus suit son cours, le choix n'est pas fait », a assuré Marie-Ève Bédard, l'attachée de presse de M. Bolduc, qui a confirmé en même temps que son patron avait rencontré les dirigeants de McGill.

Dans son courriel, M. Porter était bien plus catégorique. « Les choses vont de l'avant pour une annonce publique conjointe. Les dirigeants gouvernementaux doivent compléter une série d'étapes. Je m'attends à ce que l'annonce conjointe avec le gouvernement se fasse dans les prochains jours », a-t-il conclu.

Du cabinet aux relations gouvernementales

L'ancien bras droit de Jean Charest se joint à la firme de communications HKDP

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Chef de cabinet du premier ministre Jean Charest depuis 2007, Daniel Gagnier passe chez HKDP, une firme pancanadienne spécialisée dans les communications et les relations gouvernementales.

Dès les premières heures, cette association a paru ambiguë: M. Gagnier et ses nouveaux employeurs n'ont visiblement pas la même idée du rôle que jouera l'ancien bras droit du premier ministre du Québec dans l'entreprise.

Pour Daniel Matte, chef du bureau de HKDP à Montréal, « il est certain que M. Gagnier ne pourra faire des relations gouvernementales avec le gouvernement du Québec pendant un an ». M. Gagnier, qui dépasse la soixantaine, a quitté ses fonctions il y a deux mois. Les membres du Conseil des ministres, eux, doivent s'imposer une réserve de deux ans avant de traiter à nouveau avec le gouvernement.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Daniel Gagnier s'est dit surpris qu'on souligne qu'il pourrait dans un an se retrouver sur le registre des lobbyistes.

Pour la première année, M. Gagnier « va travailler auprès du gouvernement du Canada et pourrait le faire auprès des gouvernements des autres provinces. Il a un bon réseau, il a aussi travaillé en Saskatchewan », a observé M. Matte.

« Si on décide qu'il fait des relations gouvernementales, c'est sûr qu'il va s'inscrire au registre des lobbyistes », a dit M. Matte.

Au Québec, il y a un délai de carence d'un an avant qu'un ancien employé politique puisse prendre contact avec les cabinets du gouvernement où il a travaillé; au terme de ce délai, rien ne l'empêchera de faire des relations gouvernementales, a résumé M. Matte, lui-même un ancien employé du cabinet de l'ex-ministre Guy Chevrette. « Ils m'ont demandé d'être un conseiller interne. Ce n'est pas un emploi à temps plein, je n'aurai pas à m'occuper de dossiers, a expliqué M. Gagnier. Cela n'a rien à voir avec les enjeux quotidiens. »

Il s'est dit surpris qu'on souligne qu'il pourrait dans un an se retrouver sur le registre des lobbyistes. « On verra bien ce qui se passera dans un an. Ce que HKDP veut, c'est par exemple que je puisse expliquer comment les gouvernements fonctionnent ici quand ils ont un client qui arrive de l'étranger », a expliqué M. Gagnier, ancien haut fonctionnaire sous Brian Mulroney et ex-vice-président aux communications d'Alcan.

Pour le critique péquiste Stéphane Bédard, « il n'y a rien là-dedans d'illégal. Mais c'est une dérive, on est à la limite. Le communiqué nous dit qu'il est embauché pour ses connaissances des gouvernements à Québec et Ottawa, et on nous dit du même souffle qu'il ne s'en servira pas », a souligné le député de Chicoutimi.

« Cela restera un dossier à suivre. Il est au cœur d'une firme qui a comme clients des gens qui veulent traiter avec le gouvernement. Il était au cœur de décisions au cabinet du premier ministre, il a le même délai de carence que n'importe quel attaché politique », a ajouté M. Bédard.

« Quand on a vu que Philippe Couillard a négocié son avenir tout en étant ministre avec une firme qui traitait avec son ministère, le tout avec la bénédiction du premier ministre, on est dans la dérive », a-t-il conclu.

Pour l'adéquiste Sylvie Roy, cette proximité d'un décideur qui passe à l'emploi d'une firme qui fait des relations gouvernementales, « c'est incestueux ».

« On voit que M. Gagnier n'a pas eu à traverser de zone tampon, il passe en pratique d'un emploi à l'autre, a-t-elle dit. De telles situations devraient trouver des réponses dans un éventuel code d'éthique gouvernemental, mais cet automne le gouvernement a choisi de ne pas faire avancer ce dossier. »

EN BREF

Le directeur de la santé publique ira sur la Côte-Nord

Le directeur national de la santé publique, Alain Poirier, ira rencontrer cette semaine des médecins de la Côte-Nord qui ont l'intention de démissionner afin de protester contre les risques de l'exploitation de l'uranium dans la région. La semaine dernière, 20 médecins ont causé une onde de choc en annonçant qu'ils quitteraient leur poste à cause de travaux d'exploration minière amorcés à 20 kilomètres de Sept-Îles. Le bureau du ministre de la Santé, Yves Bolduc, a indiqué hier que M. Poirier ira leur expliquer un avis de la santé publique stipulant que les activités d'exploration d'uranium sont sans danger. – La Presse Canadienne

PATEK PHILIPPE
GENEVE
Fondez votre propre tradition.
Gondolo Calendario
Réf. 5135J
KAUFMANN de SUISSE
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954
2195, rue Crescent, Montréal, Québec, Canada
514.848.0595

AU CŒUR DU VIEUX-QUÉBEC
Découvrez le Spa du Manoir !
Forfait Vieux-Québec
• 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
• Petit déjeuner américain
• Accès à la piscine intérieure / au sauna / au club de santé
• Frais de service
À partir de 149$
PAR CHAMBRE, PAR NUIT, TAXES EN SUS
VALIDE JUSQU'AU 9 MAI 2010
Nos 16 forfaits sont disponibles en certificats-cadeaux
HÔTEL MANOIR VICTORIA
44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8 • www.manoir-victoria.com • 1 800 463-6283

photo LAPLANTE inc
foto source™
Avec Photo LAPLANTE, la photo... c'est facile !
Visitez photolaplante.com pour explorer une panoplie de produits comme celui-ci
450-669-0595 • 350 Boul. des Laurentides, Laval, H7G 2T8
Grand stationnement • À 10 min. du Métro Cartier
Revendeur agréé
Nikon D5000
avec objectif 18-55mm VR
En prime
impression photo gratuite pendant 1 an ! *
739.95 $
régulier 789.95 $
*voir conditions en magasin

UN TYRAN AILÉ ET SA SUJETTE À POIS



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Les films de la série *Alien* dépeignent le parasitisme dans toute son horreur : une bête affreuse qui pond un oeuf dans un hôte, et qui s'en nourrit jusqu'à la mort. Au Québec, une guêpe peu connue, la *Dinocampus coccinellae*, a mis au point une technique semblable, mais légèrement moins violente, au terme de laquelle la vie de la coccinelle hôte reprend son cours. Cyberpresse a filmé ce phénomène unique dans un laboratoire de l'Université de Montréal. Voyez le reportage vidéo de David Boily et Tristan Péloquin à l'adresse suivante : cyberpresse.ca/guepe

COUR SUPRÊME DES ÉTATS-UNIS

Le dernier appel de Conrad Black entendu aujourd'hui

LA PRESSE CANADIENNE

Conrad Black transporte sa bataille à la Cour suprême des États-Unis dans une tentative ultime de se justifier, qui, s'il devait avoir gain de cause, pourrait semer le doute sur une loi utilisée pour piéger « les criminels à cravate ».

L'ancien baron de la presse purge actuellement une peine d'emprisonnement de six ans et demi à la prison fédérale de Coleman, en Floride, pour fraude et obstruction de justice. Il n'assistera pas à l'audience qui doit avoir lieu aujourd'hui à Washington. Ses avocats ont préparé une stratégie qui se penchera principalement sur le droit aux « honnêtes services » – un concept élaboré dans le but d'inculper les politiciens qui étaient soupçonnés de priver la population de leurs « honnêtes services » à titre de représentant du public – et sa validité dans le secteur privé.

Dans des documents soumis avant l'audience, les avocats de M. Black et de deux codéfendeurs soutiennent que le gouvernement des États-Unis a étendu ce concept pour l'adapter aux gestes prétendument faits par les suspects.

Une décision ne sera probablement pas rendue avant le mois de juin.

QUATRE PNEUS POUR LE PRIX D'AUCUN



120 JOURS
SANS AUCUN PAIEMENT À L'ACHAT▲

1 000 $
DE REMISE‡

4 PNEUS D'HIVER GRATUITS▼
AVEC CES TROIS MODÈLES

0 $
COMPTANT ET DÉPÔT DE SÉCURITÉ, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



YARIS HATCHBACK 2009
Modèle 5 portes RS illustré
À partir de 173 $◆
par mois, location 60 mois
incluant une remise de 1 000 $‡



COROLLA 2010
Modèle XRS illustré
À partir de 204 $◆
par mois, location 60 mois
incluant une remise de 1 000 $‡



MATRIX 2010
Modèle XRS illustré
À partir de 219 $◆
par mois, location 60 mois
incluant une remise de 1 000 $‡

EN DÉCEMBRE, PROFITEZ D'UNE AVALANCHE D'OFFRES SUR TOUS NOS VÉHICULES 2009 ET 2010 EN STOCK.

TOYOTA finissez l'année en beauté!

Pensez plus, dépensez moins.MC

VOTRE NOUVELLE TOYOTA PART TOUJOURS AVEC LE PLEIN D'ESSENCE, L'ASSISTANCE ROUTIÈRE ET DES TAPIS PROTECTEURS.

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Conditionnels à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sont en sus. Les offres s'adressent aux particuliers qui louent ou achètent et prennent possession d'un véhicule jusqu'au 4 janvier 2010 inclusivement. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant de la grande région de Montréal. ▲ Ne faites aucun paiement pendant 120 jours lorsque vous financez jusqu'à 72 mois l'achat d'un véhicule Toyota neuf non immatriculé par l'entremise de Toyota Services Financiers. Cette offre s'applique aux demandes de crédit approuvées des clients de détail qui achètent et prennent possession d'un véhicule avant le 4 janvier 2010. Le premier paiement mensuel sera différé pendant 90 jours (jusqu'au 120e jour du contrat) et le contrat de financement sera prolongé en conséquence. Les frais d'intérêt ne s'accumuleront pas pendant les 90 premiers jours du contrat. Après 90 jours, les intérêts commenceront à s'accumuler et l'acheteur remboursera le capital et l'intérêt pendant la durée du contrat. ‡ Pour les modèles Yaris 2009, Corolla 2010 et Matrix 2010, obtenez une remise de 1 000 $ à l'achat ou à la location. À la location, les mensualités tiennent compte de la remise de 1 000 $. ▼ Offre de 4 pneus d'hiver d'une valeur de 400 $ avant taxes applicable à l'achat ou à la location d'une Yaris 2009, Corolla 2010 et Matrix 2010 neuves en stock. Cette offre est une remise en dollars à l'achat et à l'installation de 4 pneus d'hiver, excluant les jantes, de n'importe quelle marque chez un concessionnaire Toyota. Aucun crédit ou remboursement ne sera octroyé. Cette offre ne peut être remplacée par aucune autre offre. ◆ Offres applicables aux modèles Yaris Hatchback 3 portes CE 2009 (JT923MAA), Corolla CE 2010 (BU42EM AA) et Matrix 2010 (KU4EEM AA) de base neufs en stock. Certaines caractéristiques de la Yaris Hatchback 5 portes RS, de la Corolla XRS et de la Matrix XRS illustrées sont offertes en option (coût additionnel applicable). Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 ¢ du kilomètre excédentaire. Offre de 0 $ de dépôt de sécurité à la location sur tous les modèles Toyota 2009 et 2010 neufs en stock. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 173,28 $ pour la Yaris Hatchback 2009, de 204,59 $ pour la Corolla 2010 et de 219,79 $ pour la Matrix 2010. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 $ de remise) peut différer selon le modèle.

TOYOTA SERVICES FINANCIERS
Programme Toyota pour diplômés 1 000$ de remise**
PEA MD PROTECTION EXTRA-ATTENTIVE

TOYOTA
faire toujours mieux

toyotaquebec.ca

STEPHEN HARPER EN CORÉE

Le pari asiatique du premier ministre

MALORIE BEAUCHEMIN
ENVOYÉE SPÉCIALE
CORÉE

SÉOUL — Face à une reprise économique qui s'annonce lente en Europe et aux États-Unis, le premier ministre Stephen Harper juge que la diversification des marchés d'exportation canadiens passe par l'Asie.

« Ce qu'on voit dans l'économie globale actuellement, c'est que nous avons toutes les raisons de croire que les marchés européen et américain, qui étaient nos marchés traditionnels, auront des croissances plus lentes pendant un certain temps, a souligné M. Harper, hier à Séoul. Ça rend plus importante que jamais une diversification vers l'Asie pacifique. »

Le premier ministre concluait, hier, un voyage de six jours en Chine et en Corée du Sud, son premier séjour officiel dans ces deux pays. Or, il y a quelques semaines à peine, il s'est rendu en Inde, après un sommet de Coopération économique de la zone Asie-Pacifique (APEC), à Singapour, signe de l'importance nouvelle accordée à la région par le gouvernement conservateur.

« Je ne dirais pas qu'il s'agit d'un tournant, mais plutôt d'une mise en évidence d'une partie très importante de notre politique étrangère économique », a estimé M. Harper hier, notant au passage que plusieurs de ses ministres se sont rendus dans la région au cours des derniers mois. Le gouvernement fédéral a aussi récemment investi dans l'établissement de bureaux de commerce sur le continent asiatique, a ajouté le premier ministre.

Le Canada a plusieurs atouts, selon lui, pour percer le marché asiatique ; sa proximité, de par la porte du Pacifique, ses ressources, notamment en énergie, dont les pays asiatiques auront très certainement besoin pour continuer à se développer, mais aussi d'importantes communautés chinoises, indiennes et coréennes bien établies sur le territoire canadien, ainsi que des milliers de Canadiens en Asie.

« Nous avons des liens culturels beaucoup plus développés que les autres pays industrialisés dans cette région. Ça nous donnera une position privilégiée dans l'avenir », a estimé M. Harper.

En Corée du Sud, le premier ministre a prononcé, hier après-midi, un discours historique à l'Assemblée nationale sud-coréenne. C'était en effet la première allocution d'un dirigeant canadien dans l'enceinte du pouvoir législatif de Séoul.

« Ce serait difficile de trouver deux pays qui ont autant de raisons d'être des partenaires commerciaux. »
— Stephen Harper

Dans un discours à saveur surtout économique, M. Harper a mis en garde les pays qui seraient tentés de trop rapidement mettre fin à leurs mesures de stimulation économique, sentant approcher la fin de la crise financière mondiale. « Les économies montrent des signes de stabilisation, mais cette reprise est fragile. De mauvais choix pourraient rapidement mettre en péril cette reprise. Ce sont les conditions de vie des familles partout dans le monde qui en dépendent », a plaidé le premier ministre.

Courtisant les investisseurs sud-coréens, comme il l'avait fait en Chine, Stephen Harper a ajouté que le Canada détenait « l'énergie et les minéraux dont a besoin la Corée pour poursuivre sa croissance », ainsi qu'un secteur financier attirant pour un pays qui doit avoir accès à du capital.

« Ce serait difficile de trouver deux pays qui ont autant de raisons d'être des partenaires commerciaux, a estimé M. Harper, rappelant la proximité entre la côte ouest canadienne et la péninsule coréenne. Ce qui sous-entend qu'il y a beaucoup plus qu'on pourrait faire ensemble. »

Depuis 2005, le Canada négocie avec la Corée du Sud un accord de libre-échange, dont la conclusion se fait attendre.

Une autre dispute commerciale divise les deux pays : depuis la découverte d'un premier cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (vache folle) en 2003, au Canada, la Corée interdit toute importation de bœuf canadien. Avant l'embargo, en 2002, il s'agissait du quatrième marché d'exportation du bœuf en importance pour le Canada, évalué alors à près de 50 millions de dollars annuellement.

Le président sud-coréen, Lee Myung-bak, a affirmé en point de presse commun avec le premier ministre Harper que les deux dossiers « progressaient », voire qu'il était « ouvert » à l'idée de rouvrir son marché au bœuf canadien. Le différend est aussi devant l'Organisation mondiale du commerce.

Par ailleurs, le Canada et la Corée du Sud coprésideront le prochain sommet du G20, qui se tiendra les 26 et 27 juin, à Toronto, a confirmé le premier ministre canadien à Séoul.

En matinée, M. Harper s'était rendu dans la zone démilitarisée, qui sépare sur près de 240 km les deux Corées, tel le mur de Berlin divisait autrefois en deux la capitale allemande.

Grosse nouvelle.

Des téléphones de taille sur le réseau 3G+ le plus étendu au pays*.



Nokia E71MC

NOUVEAU. Noir et rouge offerts seulement chez TELUS.

29,99 $† Entente de 3 ans | 329,99 $ Sans contrat

ÉCONOMISEZ 300$



HTC HeroMC

NOUVEAU. Aussi offert en noir. Seulement chez TELUS.

99,99 $† Entente de 3 ans | 499,99 $ Sans contrat

ÉCONOMISEZ 400$



LG New ChocolateMC

NOUVEAU. Seulement chez TELUS.

99,99 $† Entente de 3 ans | 499,99 $ Sans contrat

ÉCONOMISEZ 400$



Téléphone intelligent BlackBerry® Bold™ 9700

NOUVEAU.

249,99 $† Entente de 3 ans | 649,99 $ Sans contrat

ÉCONOMISEZ 400$



le futur est simpleMD

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands participants ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails au telusmobilite.com

FUTURE SHOP BEST BUY Walmart

*Selon la couverture géographique HSPA et HSPA+ et la population desservie en décembre 2009. †Offres valables jusqu'au 31 décembre 2009 pour les clients (nouveaux ou qui renouvellent leur entente) qui s'abonnent avec une entente de service de 3 ans à un forfait de transmission de la voix et de données pour téléphone intelligent de 50 $ ou plus ou à un forfait BlackBerry Réseaux sociaux ou BlackBerry Courriel & MI. Le prix et la disponibilité des téléphones peuvent varier. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. TELUS se réserve le droit de modifier les forfaits touchés par cette offre en tout temps et sans préavis. TELUS, le logo TELUS et le futur est simple sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. BlackBerry®, RIM®, Research In Motion® et autres marques de commerce, noms et logos apparentés sont la propriété de Research In Motion Limited et sont enregistrés ou utilisés aux États-Unis et dans d'autres pays. Nokia, Nokia Connecting People et Ovi Maps sont des marques de commerce ou des marques déposées de Nokia Corporation. Twitter est une marque de commerce de Twitter, Inc. aux États-Unis et dans d'autres pays. Les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif et sont utilisées avec leur autorisation. © 2009 TELUS.

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Les Jardins Dorval
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
5554, av. de Monkland
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
6146, boul. Henri-Bourassa Est
Action Télécom Inc.
1678, av. Mont-Royal Est
Communications Métropolitaine
8780, boul. Saint-Laurent, local 1

Dollard-des-Ormeaux
Galeries des Sources

Montréal-Nord
TBM Mobile
10223, boul. Pie-IX

Pointe-aux-Trembles
Proxi Télécom Inc.
12925, rue Sherbrooke Est

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radio Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Boisbriand
Faubourg Boisbriand
2945, Promenades Saint-Antoine

Lachute
Carrefour Argenteuil

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Laval Est (aut. 19/aut. 440)
Contact Com D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Mégacentre Notre-Dame
Proxi Télécom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
Raytech Électronique
1451, boul. des Laurentides
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche
First Pro Mascouche
117, montée Masson

Repentigny
Galeries Rive Nord
Technicomm
500, rue Notre-Dame

Rosemère
Place Rosemère

Terrebonne
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Joliette
Multicom Communication 2000 Inc.
Galeries Joliette
1075, boul. Firestone

Sorel-Tracy
Promenades de Sorel

Victoriaville
La Grande Place des Bois-Francs

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Montarville
Promenades Saint-Bruno

Boucherville
Technicomm
Complexe 20/20
20-T, boul. de Mortagne

Brossard
Quartier DIX30
9380, boul. Leduc

Châteauguay
D2 Technologie Inc.
247, rue d'Anjou, local D

Greenfield Park
Proxi Télécom Inc.
3814, boul. Taschereau

STEPHEN HARPER EN CORÉE



PHOTO LEE JAE-WON, REUTERS

La zone coréenne démilitarisée, qui sépare sur près de 240 kilomètres les deux Corées et où le premier ministre Stephen Harper s'est rendu hier, donne lieu à des images d'une autre époque.

Le dernier vestige de la guerre froide

MALORIE BEAUCHEMIN
ENVOYÉE SPÉCIALE
CORÉE

SÉOUL — De la route qui borde la rivière Han, au nord de Séoul, le paysage qui s'offre aux automobilistes semble parfois irréel. Là où il pourrait y avoir des plages, ce sont plutôt des barbelés et des clôtures qui bordent le plan d'eau. Sur près de 240 km, la fracture entre le Corée du Sud et son voisin du Nord reste bien visible, 56 ans après la fin de la guerre de Corée.

La zone coréenne démilitarisée, où le premier ministre Stephen Harper s'est rendu hier, donne lieu à des images d'une autre époque.

Des soldats de l'ONU, surtout des Sud-Coréens et quelques Américains, gardent la Maison de la liberté, et surveillent les baraquements partagés par les deux camps. Moins de 10 mètres plus loin, des militaires nord-coréens, vêtus du traditionnel habit militaire du froid régime de Pyongyang, leur font face.

Ici, pas de mur, pas de barbelés, pas de grillage, dans la zone partagée. Seul un petit muret de la taille d'un trottoir, que personne n'oserait franchir, sert de frontière. Deux soldats, assez proches pour presque se toucher, qui se font face, sans broncher, sans dire un mot, sans faire un geste. Figés dans le temps.

La tension est à couper au couteau.

Les règles sont claires pour les visiteurs: il est interdit de pointer, de saluer ou de faire un quelconque geste qui pourrait être interprété comme une provocation. Les Nord-Coréens nous observent, armés de lunettes d'approche.

Le dernier incident dans la zone partagée remonte à 1984. Mais si les combats ont depuis longtemps fait place à une paix relative, la méfiance de la guerre froide, elle, est toujours bien réelle.

LA CORÉE DU SUD EN CHIFFRES

- Superficie: 99 434 km²
- Population: 48,6 millions d'habitants
- Produit intérieur brut: 1 billion de dollars (2008)
- PIB par habitant: 20 646 $ (2008)
- Croissance du PIB réel: 2,2 % (2008)
- Taux de chômage: 3,2 % (2008)
- Taux d'inflation: 4,7 % (2008)

LES RELATIONS CANADA-CORÉE

- Échanges commerciaux: 9,8 milliards (2008)
- Exportations canadiennes vers la Corée: 3,8 milliards (huiles et combustibles minéraux, pâtes de bois, nickel, aluminium)
- Importations canadiennes en provenance de la Corée: 6 milliards (matériel électrique et électronique, véhicules motorisés, fer et acier)





LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES : L'évènement de fi n d'année Ford « MONTEZ ET PRENEZ LA ROUTE » est en vigueur du 3 novembre 2009 au 4 janvier 2010 chez les concessionnaires Ford participants.. Les offres s'adressent aux particuliers et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à moindre prix. Offres d'une durée limitée. Le concessionnaire peut devoir commander. Certaines conditions s'appliquent. Tous les détails chez votre concessionnaire Ford. * Achetez au comptant un véhicule Ford 2010 neuf parmi les suivants : F-150 XLT 4x4 à cabine double/F-150 XL à cabine simple au prix de 27 999 $/18 999 $ [après l'ajustement de prix total de 9 400 $/5 600 $ (les ajustements de prix totaux comprennent l'allocation-livraison de 7 000 $/5 000 $ et l'ajustement de prix de 2 400 $/600 $)]. Cette offre exclut les frais de transport (1 400 $), l'immatriculation, les assurances, l'inscription au RDPRM, le plein de carburant, les frais d'administration et toutes les taxes applicables. Les taxes s'appliquent au montant total de l'achat. † Première mensualité et acompte de 3 400 $ ou échange équivalent exigés à la livraison. Des frais de 0,12 $ le kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Offre destinée aux particuliers admissibles, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Les clients ne sont pas tous admissibles au taux d'intérêt le plus bas. Ces offres excluent les frais de transport de 1 400 $, l'immatriculation, le plein de carburant à la livraison, les assurances, l'inscription au RDPRM, les frais d'administration des concessionnaires et toutes les taxes applicables (y compris la taxe sur l'air climatisé). Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à moindre prix. Tous les détails chez votre concessionnaire Ford. Ω Catégorie camionnettes pleine grandeur. Basé sur les données des ventes combinées de Septembre 2009 de R.L. Polk Canada, Inc. †† Consultez votre concessionnaire Ford Canada ou communiquez avec SIRIUS au 1 888 539- 7474 pour obtenir de plus amples renseignements. « SIRIUS » et le logo du chien SIRIUS sont des marques déposées de SIRIUS Satellite Radio Inc. Comprend un abonnement de 6 mois prépayé. ± Catégorie : camionnettes pleine grandeur dont le PTAC est inférieur à 3 855 kg(8 500 lb). Toutes les données s'appliquent aux véhicules dotés de l'équipement approprié. Meilleur de la catégorie pour la capacité de remorquage lorsque doté de l'ensemble de remorquage Max(non disponible sur le modèle STX). Meilleur de la catégorie pour la capacité de chargement lorsque doté de l'ensemble de charge utile supérieure (seulement disponible sur les modèles XL et XLT). Consultez votre concessionnaire Ford pour plus de précisions au sujet de l'équipement spécifique et des autres restrictions. ‡ Pour être admissible au programme Recyclez votre véhicule de Ford, vous devez être admissible au programme du gouvernement du Canada Adieu bazou, et devez retourner un véhicule datant de l'année-modèle 1995 ou avant et qui est en état de marche et était immatriculé et assuré au cours des six derniers mois (12 mois en C.-B.). Si vous êtes admissible, le gouvernement du Canada vous donnera 300 $ en argent comptant ou 300 $ en guise de réduction à l'achat d'un véhicule 2004 ou plus récent dans le cadre de son programme Adieu bazou. Après confirmation de la part du gouvernement de l'admissibilité de votre véhicule en vertu du programme Adieu bazou, Ford Canada offrira une réduction additionnelle à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford ou Lincoln 2009 ou 2010 neuf au montant de 1 000 $ pour les Focus, Fusion, Fusion hybride, Mustang, Taurus, Transit Connect et Ranger, de 2 000 $ pour les Escape, Escape hybride, Edge, Flex, Taurus X, Explorer et Sport Trac, ou de 3 000 $ pour les F-150, F-250 à F-550, Série E, Expedition, MKZ, MKS, MKX, MKT et Navigator. Ces offres incitatives de Ford sont uniquement en vigueur du 3 septembre 2009 au 4 janvier 2010. La réduction dans le cadre du programme Recyclez votre véhicule de Ford sera appliquée après les taxes. Les offres Recyclez votre véhicule de Ford peuvent être combinées à la plupart des offres faites aux particuliers par Ford Canada soit au moment de la commande à l'usine ou de la livraison, mais pas aux deux. Les offres Recyclez votre véhicule de Ford sont admissibles à la protection des encouragements. Les offres Recyclez votre véhicule de Ford ne sont pas applicables aux véhicules ayant droit à l'assistance-compétitivité des prix ou aux prix offerts au gouvernement, à l'allocation-livraison pour parcs automobiles, ou aux locations quotidiennes. En participant à ce programme, vous ne pourrez bénéficier d'une remise en échange de votre vieux véhicule. Le programme du gouvernement du Canada Adieu bazou ne s'adresse pas aux résidants des Territoires-du-Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut; par conséquent, le programme Recyclez votre véhicule de Ford ne s'adresse pas aux résidants des territoires susmentionnés. D'autres primes provinciales peuvent être offertes en plus du programme du gouvernement Adieu bazou; pour plus de renseignements, consultez adieubazou.ca. Offre d'une durée limitée, consultez votre concessionnaire pour tous les détails, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. © 2009 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS

www.cyberpresse.ca/encan

MISEZ SUR NOS JOURNALISTES À L'ENCAN *LA PRESSE*

Le temps de la Grande Guignolée des médias est arrivé, une opération unique pour amasser des fonds et des denrées au profit de Jeunesse au Soleil, de la Société Saint-Vincent de Paul et de Moisson Montréal. À cette occasion, les membres de la rédaction de *La Presse* se prêtent au jeu de l'encan pour vous offrir des expériences uniques. Que vous soyez amateur de grande cuisine, de politique ou de spectacles, faites votre choix et misez haut pour avoir la chance de vivre l'actualité comme jamais, tout en contribuant à une bonne cause. Vous trouverez aussi les mises actuelles en date d'hier pour chacun des lots.

LOT 1 — 3550 $

Pédalez avec Pierre Foglia



Vous aimez autant le vélo que les chroniques de Pierre Foglia? Vous le lisez, qu'il parle de sports, de littérature ou de ses chats? Voici l'occasion unique de discuter avec lui, lors d'une sortie à vélo le printemps prochain.

- **Pour une personne**

LOT 2 — 1800 $

Passez une journée à Wall Street avec Sophie Cousineau



Vous vous intéressez à l'économie et aimez les journées bien remplies? Accompagnez la chroniqueuse Sophie Cousineau lors d'un reportage d'une journée à New York. Aller-retour en avion, lunch et entrevues entrecoupées de discussions passionnées sur les affaires et le métier.

- **Pour une personne**

LOT 3 — 1500 $

Profitez d'un repas accompagné de grands vins italiens au restaurant Latini, en discutant politique avec Vincent Marissal



Vous savourez autant le bon vin que l'actualité politique? Le chroniqueur Vincent Marissal vous invite à souper au restaurant Latini, en compagnie d'un invité-surprise. Le menu et la sélection de vins italiens seront commentés par le chef propriétaire, Moreno De Marchi.

- **Pour DEUX personnes**

LOT 4 — 850 $

Jouez une ronde de golf au Club Laval-sur-le-Lac avec Paul Journet



Vous voulez jouer une ronde de golf au prestigieux club Laval-sur-le-Lac, régulièrement classé parmi les 10 plus beaux au Québec? Vous aimeriez discuter avec un journaliste qui a déjà interviewé Tiger Woods et couvert le Tournoi des maîtres à Augusta? Ou vous avez simplement besoin de quelques conseils techniques? Jouez 18 trous sur le parcours vert du club Laval-sur-le-Lac avec son champion en titre, nul autre que notre journaliste Paul Journet.

- **Pour DEUX personnes**

LOT 5 — 1300 $

Lunchez, visitez *La Presse* ou joggez avec Yves Boisvert



Un repas avec Yves Boisvert avec visite du journal ou, pour les amateurs de course, un jogging suivi d'un lunch copieux pour faire le plein. Douche fournie à *La Presse*!

- **Pour une personne**

LOT 6 — 1550 $

Visitez les studios de Gérard D. Laflaque, recevez un dessin original et dînez avec Serge Chapleau



Commenter la caricature fait partie de vos rituels quotidiens? Le regard humoristique de Serge Chapleau et de son personnage Gérard D. Laflaque, vous fait toujours sourire et réagir? Serge Chapleau vous offre un tirage signé de votre caricature préférée ainsi qu'une visite du tournage d'un épisode de Gérard D. Laflaque.

- **Pour une personne**

LOT 7 — 1800 $

Assistez au spectacle d'Eric Clapton et Jeff Beck en compagnie d'Alain de Repentigny



Vous frémissez de plaisir au son des guitares d'Eric Clapton et de Jeff Beck? Le journaliste Alain de Repentigny vous emmène à leur spectacle de Montréal, le 22 février au Centre Bell, une occasion unique d'assister au spectacle et de suivre la préparation et la rédaction de la critique qui sera publiée le lendemain dans *La Presse*.

- **Pour une personne**

LOT 8 — 526 $

Assistez au spectacle *12 hommes rapaillés* et rencontrez les artistes en compagnie de Marie-Christine Blais pendant le festival Montréal en lumière



Vous aimeriez rencontrer en coulisses Daniel Lavoie, Karkwa, Yann Perreau, Vincent Vallières, Richard Séguin et les autres artistes qui ont mis les poèmes de Gaston Miron en chanson? Vous avez envie de rigoler avec une journaliste passionnée et passionnante, qui connaît bien les dessous du monde du spectacle? Accompagnez la journaliste Marie-Christine Blais au spectacle *12 hommes rapaillés*, couronné de critiques dithyrambiques l'été dernier et qui revient dans le cadre du festival Montréal en lumière, le 25 février, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

- **Pour DEUX personnes**

LOT 9 — 1600 $

Passez une journée sur le terrain avec Patrick Lagacé



Suivez le chroniqueur Patrick Lagacé en reportage pour *La Presse* ou *Les Francs-Tireurs*, et profitez d'un repas pour lui demander tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les métiers de journaliste et de chroniqueur sans jamais pouvoir le demander.

- **Pour une personne**

LOT 10 — 1300 $

Soupez dans un des restaurants en vue de Montréal en compagnie de Marie-Claude Lortie

Fin gourmet est l'expression qui vous définit le mieux? Vous dévorez les critiques de restaurants avant de décider quelle nouvelle table essayer? Allumez vos papilles en accompagnant Marie-Claude Lortie dans une de ses sorties anonymes pour tester les meilleures tables en ville. En prime, elle vous dédicacera un exemplaire de son guide *Restos Montréal 2010*.

- **Pour DEUX personnes**

VOUS AVEZ JUSQU'AU JEUDI 10 DÉCEMBRE POUR MISER SUR NOS JOURNALISTES.

VENEZ MISER !

Pour participer à notre encan et en connaître tous les détails, visitez le **www.cyberpresse.ca/encan**



FORESTER 2.5X 2010
Location à partir de 359 $* par mois/48 mois
Taxes en sus

À la location :
- Comptant exigé : 2 233,93 $ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 2 943,69 $ (taxes incluses)

Ou à l'achat au comptant à partir de 25 995 $◊
Taxes, transport et préparation en sus



Legacy, Outback et Forester disponibles en version PZEV
PZEV PARTIAL ZERO EMISSION VEHICLE
Optez pour la technologie PZEV, la solution écologique abordable et sans compromis.
subaru-pzev.ca

Meilleur choix sécurité†
INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY

JAPONAIS ET PLUS ENCORE !
- Système de **traction intégrale symétrique à prise constante** Subaru
- Moteur BOXER SUBARU de haute performance
- Système de contrôle de la dynamique du véhicule
- Climatiseur avec système de filtration d'air
- Freins ABS à quatre capteurs et circuits
- Nombreuses caractéristiques de sécurité
- Coussins gonflables frontaux et latéraux à l'avant
- Et plus encore...

À la location : 0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
km alloués : 24 000 km
km excédentaires : 0,10 $/km

Remise de 500 $ à l'achat ou à la location‡

À la location :
- Comptant exigé : 3 024,76 $ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 3 700,90 $ (taxes incluses)

Ou à l'achat au comptant à partir de 20 995 $◊
Taxes, transport et préparation en sus

Aussi disponible : IMPREZA 2.5i **5 portes** 2010

IMPREZA 2.5i 4 portes 2010
Location à partir de 239 $** par mois/48 mois
Taxes en sus



Meilleur choix sécurité†
INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY

ENGAGEMENT DE SUBARU À L'ÉGARD DE L'ENVIRONNEMENT
Toutes les installations de Subaru Canada ainsi que Subaru Indiana Automotive (usine d'assemblage de la Legacy, Outback et Tribeca) sont certifiées ISO 14001:2004 par SGS. www.subaru-earth.com

www.quebec.concessionsubaru.ca

Traction intégrale
SUBARU

SUBARU DE LAVAL — ADM AUTOMOBILES
SUBARU BROSSARD — BROSSARD
SUBARU SAINTE-AGATHE — SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
SUBARU SAINT-HYACINTHE — SAINT-HYACINTHE
SUBARU REPENTIGNY — REPENTIGNY
SUBARU DES SOURCES — DOLLARD-DES-ORMEAUX
CARREFOUR SUBARU AUTO — SAINTE-ROSE, LAVAL
JOLIETTE SUBARU — JOLIETTE
LACHUTE SUBARU — BROWNSBURG
CONCEPT AUTOMOBILES — GRANBY
JOHN SCOTTI SUBARU — ANJOU
SUBARU AUTO CENTRE — MONTRÉAL

‡ Remise de 500 $ offerte à l'achat ou à la location sur les modèles Forester et Impreza à l'exception de la Impreza WRX STI. * Pour le modèle Forester 2.5X 2010 (AJ1X0), 5 vitesses, transmission manuelle. ** Pour le modèle Impreza 2.5i 4 portes 2010 (AF1BP), 5 vitesses, transmission manuelle. À la location, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. ◊ Prix de détail suggéré du fabricant. Les frais de transport et de préparation (1 525,00 $), d'inspection, d'immatriculation, d'assurance, de consultation du RDPRM et du concessionnaire ainsi que les taxes sont en sus. † Mention « Meilleur choix sécurité » pour tous les modèles 2010, à l'exception de l'Impreza WRX STI. Une cote « Bonne » constitue la meilleure cote possible à l'essai de résistance de toit (test de capotage) ainsi que dans les essais de collision frontale déportée à 40 m/h (64 km/h), de collision latérale à 31 m/h (49,8 km/h) et de collision arrière à 20 m/h (32 km/h) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org). Un véhicule doit avoir obtenu la cote « Bonne » aux quatre essais de collision et doit offrir un programme de stabilité électronique (ESC) (Contrôle de la dynamique du véhicule) pour mériter la distinction « Meilleur choix sécurité ». Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. Pour plus d'information sur toutes ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photos à titre indicatif seulement. Offres valables jusqu'au 31 décembre 2009.

Clifford Michael DESIGN
GRAND SOLDE
Agneau mérinos d'Espagne de première qualité, luxueux et léger, pour hommes et femmes
Stationnement sans frais avec achat
Lundi au vendredi 12 h 30 à 16 h
Samedi 10 h à 15 h 30
9250, av. du Parc Suite 450 (4e étage) Angle Chabanel
514-387-5495

LES PLUS BEAUX « SHEARLINGS »
Agneau renversé
C'est maintenant le bon moment d'acheter votre manteau d'hiver



PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Ignatieff nie les rumeurs de révolte

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le chef libéral, Michael Ignatieff, a nié hier qu'un putsch se préparait au sein de son parti pour le remplacer par Bob Rae. La fin de semaine dernière, un chroniqueur a écrit dans le *Toronto Star* qu'un groupe de députés, incluant M. Rae, s'était réuni dans un bar chic de la capitale pour laisser libre cours à son mécontentement à l'égard du chef et pour fomenter une révolte.

Des députés se seraient réunis à Ottawa, a écrit un chroniqueur du *Toronto Star* le week-end dernier, pour laisser libre cours à leur mécontentement à l'égard du chef.

Ces allégations ont eu l'effet d'une bombe chez les libéraux, qui se sont levés en bloc dans les heures qui ont suivi pour dénoncer l'article, son contenu et son auteur. M. Ignatieff s'est joint au chœur, hier. « C'est une tempête dans une tasse de thé, a-t-il dit. Ce n'est pas sérieux. Il y a le journalisme et il y a les rumeurs. Ce sont des rumeurs. »

Il en a profité pour décocher une flèche au chroniqueur en question, Angelo Persichilli.

Selon l'article, la rencontre a eu lieu au bar du Château Laurier, destination populaire chez les politiciens fédéraux. Les députés ontariens Bob Rae, Ruby Dhalla, Glen Pearson et Carolyn Bennet s'y trouvaient, ce qu'ils n'ont pas nié. Ils ont toutefois démenti le reste de l'article. Entre autres, Glen Pearson a nié avoir dit que M. Ignatieff avait perdu la confiance du caucus et avoir discuté du possible remplacement de Ralph Goodale comme leader parlementaire.

Dans une lettre envoyée au *Toronto Star,* M. Rae a décrit l'ensemble de l'article comme de la « pure fiction ».

Carolyn Bennet a publié une déclaration sur son site web, où elle a accusé le chroniqueur d'avoir « causé un tort sérieux à sa propre carrière de commentateur politique ».

Quant à Ruby Dhalla, elle a réagi dans un courriel envoyé au *Globe and Mail* en disant que chacun des députés est « suffisamment loyal et a suffisamment les intérêts du parti à cœur pour souhaiter le voir connaître du succès ». Elle n'a pas rappelé *La Presse*.

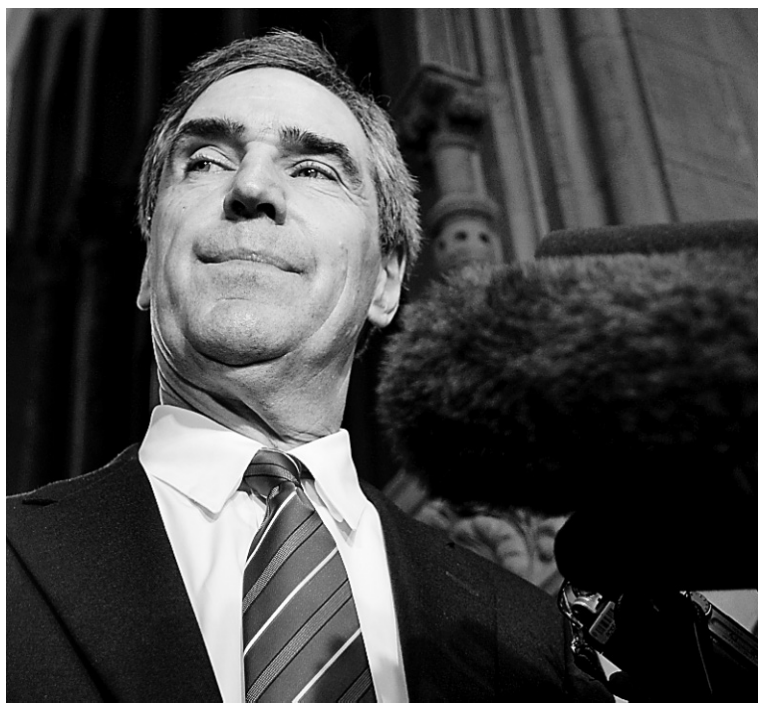


PHOTO ADRIAN WYLD, LA PRESSE CANADIENNE

Michael Ignatieff a qualifié de « tempête dans une tasse de thé » les événements des derniers jours. « Ce n'est pas sérieux. Il y a le journalisme et il y a les rumeurs. Ce sont des rumeurs. »

EN BREF

Soldat en liberté

Un soldat canadien qui a abattu un de ses amis en Afghanistan en 2007 a été mis en liberté, en attendant que la Cour d'appel de la cour martiale du Canada se penche sur son cas. Matthew Wilcox a écopé de quatre ans de prison et été remercié de l'armée après avoir été reconnu coupable de négligence criminelle ayant causé la mort de Kevin Megeney, de la Nouvelle-Écosse. M. Megeney a succombé sur une table d'opération à Kandahar après avoir été atteint à la poitrine par une balle tirée par Wilcox, le 6 mars 2007. – La Presse Canadienne

PROMOTION

DOULEURS au bas du dos?

Montréal – Une technologie ayant fait ses preuves et recommandée par un nombre croissant de spécialistes vient à la rescousse des personnes au prise avec des douleurs sévères et persistantes au bas du dos.

Avec une **efficacité avoisinant les 89%** c'est un traitement de choix pour les gens qui voudraient éviter d'avoir un jour recours à la chirurgie. Si vous pensez avoir tout essayé et que vous êtes sans espoir, il y peut-être une nouvelle option qui s'offre à vous.

Pour savoir si cette solution s'applique dans votre cas, rendez-vous au :
www.infomauxdedos.com
Ou téléphonez SANS FRAIS
1-866-347-9093





Audi A6 Berline quattro^MD Édition spéciale 2010

798$ par mois*

Location de 36 mois
Taux de location de 2,9 %

La nouvelle Audi A6 Édition spéciale.
Un nouveau moteur V6 de 300 ch offrant une puissance ahurissante tout en étant exceptionnellement écoénergétique. Un nouveau système de traction intégrale quattro 40:60 déplacé vers l'arrière qui procure traction et contrôle sous toutes conditions.
Un intérieur au raffinement suprême. Une suspension sport.
Et beaucoup, beaucoup plus encore.
Il doit vraiment y avoir une erreur sur le prix... redemandez-le à votre concessionnaire.

Automobiles Lauzon
2435, boulevard Chomedey
Laval QC
450 688-1120
www.lauzon.qc.ca

Prestige Audi
5905, autoroute Transcanadienne
St-Laurent QC
514 364-7777
www.audiprestige.com

Les Automobiles Niquet
1917, boul. Wilfrid-Laurier
Route 116
St-Bruno QC
450 653-7553
www.niquet.com

Les Automobiles Popular
5442, rue Saint-Hubert
Montréal QC
514 270-3566
www.popularaudi.com

Audi Prestige DDO
4600A, boulevard St-Jean
Dollard-des-Ormeaux QC
514 426-7777
www.audiprestige.com

Park Avenue Audi
8755, boulevard Taschereau
Brossard QC
450 445-4811
www.parkavenueaudi.com

©Audi Canada 2009. *Taux de location fermé offert aux clients admissibles par Audi Finance chez les concessionnaires Audi participants. Sujet à l'approbation du crédit (S.A.C.). Location de 36 mois au taux annuel de 2,9 %. Dépôt de garantie remboursable de 850 $, première mensualité de 798 $, avec acompte de 6 235 $. Montant dû au début du bail : 9 883 $. Obligation totale découlant du bail : 36 963 $. Montant calculé en fonction du PDSF de la Audi A6 Berline Édition spéciale 3.0 TFSI quattro 2010 avec boîte automatique Tiptronic à 6 vitesses de 63 300 $, taxes, prélivraison et transport de 2 000 $ en sus. Frais de 0,30 $/km pour le kilométrage supérieur à 16 000 km par an assumés par le locataire. Photos à titre indicatif seulement. Modèle européen montré. Taxes, immatriculation, droits, frais administratifs (incluant les frais d'inscription jusqu'à 46 $ au Registre des droits personnels et réels mobiliers), assurances et autres options en sus. Livraison avant le 31 décembre 2009. Contribution requise pouvant modifier la transaction finale négociée. Offre d'une durée limitée pouvant changer sans préavis. Détails chez les concessionnaires Audi participants. « Audi », « A6 », « TFSI », « quattro », « Vorsprung durch Technik » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. Pour en savoir plus sur Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367 AUDI ou visitez-nous à www.audi.ca. Cette offre est disponible seulement sur les véhicules en inventaire des concessionnaires Audi participants.

ACTUALITÉS

LONGUEUIL

Les maires de deux villes défusionnées au comité exécutif

MARTIN CROTEAU

Le comité exécutif de Longueuil ouvre ses portes aux maires de deux villes défusionnées. Le maire de Brossard, Paul Leduc, et celui de Boucherville, Jean Martel, participeront aux décisions qui touchent l'agglomération.

La Ville et l'agglomération de Longueuil sont pilotées par le même comité exécutif, l'équivalent municipal du conseil des ministres. La loi permet à deux représentants des villes liées de siéger au comité exécutif de la ville centre quand il s'agit de questions qui touchent l'agglomération.

Or, « ça ne s'était jamais fait auparavant, personne n'avait exercé ce droit », a expliqué la porte-parole de la mairesse Caroline St-Hilaire, Judith Boivin.

« On va avoir un œil sur ce qui va se décider au comité exécutif de la Ville de Longueuil en ce qui concerne l'agglomération, a résumé le maire de Brossard, Paul Leduc, en marge de son conseil municipal. Cela concerne nos affaires à nous, parce qu'on met beaucoup d'argent là-dedans. »

Les maires n'auront aucun droit de regard sur les affaires internes de la cinquième ville du Québec. Mais ils seront considérés comme des membres votants de l'exécutif pour les questions communes.

L'agglomération de Longueuil gère notamment les services de police et d'incendies, l'évaluation foncière, le logement social et le transport collectif. « Pour les sujets concernant l'agglomération, on va là avec un droit de vote, a indiqué Paul Leduc. Sinon, on n'irait pas. »

Depuis les défusions, l'agglomération de Longueuil nage dans la discorde. Les élus de Brossard, de Saint-Hubert et de Saint-Bruno ont boycotté les réunions mensuelles pendant près de trois ans pour dénoncer l'explosion des dépenses, l'augmentation des impôts et le « despotisme » de la ville centre.

L'élection de quatre nouveaux maires sur la Rive-Sud a toutefois entraîné une détente dans les relations entre les villes défusionnées et la ville centre. À preuve, toutes les villes ont envoyé un représentant à la dernière réunion du conseil d'agglomération, le 26 novembre dernier.

La mairesse St-Hilaire se rapproche d'une majorité

MARTIN CROTEAU

Le Parti municipal de Longueuil (PML) perd un de ses membres. Un conseiller de l'arrondissement Saint-Hubert, Jacques E. Poitras, quitte la formation pour siéger comme indépendant.

« Depuis deux semaines, je dois vous dire que je me questionne par rapport au déroulement du conseil municipal », a confié M. Poitras à *La Presse*.

C'est une lourde perte pour le parti, piloté par Gilles Grégoire depuis la démission de Jacques Goyette vendredi dernier. Conseiller municipal depuis 1996, M. Poitras était membre du comité exécutif, responsable de la sécurité publique, sous l'administration du maire Claude Gladu.

Le PML a dirigé la cinquième ville du Québec pendant 27 ans avant que son chef Jacques Goyette perde les élections du 1er novembre aux mains de Caroline St-Hilaire. La formation a toutefois conservé la majorité au conseil municipal, avec 15 sièges sur 26.

Or, la plupart des décisions importantes prises par l'administration doivent obtenir l'aval du conseil municipal.

Avec la perte de M. Poitras, toutefois, cette majorité devient beaucoup plus fragile. Le conseil est désormais composé de 14 membres du PML, de 12 membres d'Action Longueuil (avec le vote de la mairesse) et d'un indépendant.

Si M. Poitras et un autre conseiller du PML devaient rejoindre le parti de Caroline St-Hilaire, celle-ci aurait toute la latitude pour diriger la Ville à sa guise.

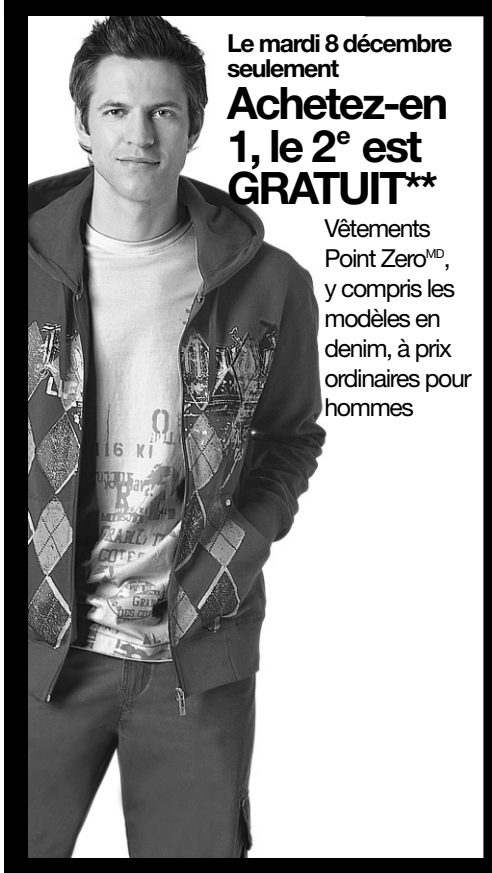
Jacques E. Poitras dit s'être senti mal à l'aise face au déroulement des premières séances du conseil municipal. En lever de rideau de la première réunion, le PML a notamment profité de sa majorité pour nommer 13 de ses membres au conseil d'administration de la Conférence régionale des élus, un organisme qui sert d'intermédiaire entre les villes de la Rive-Sud et Québec.

Sears

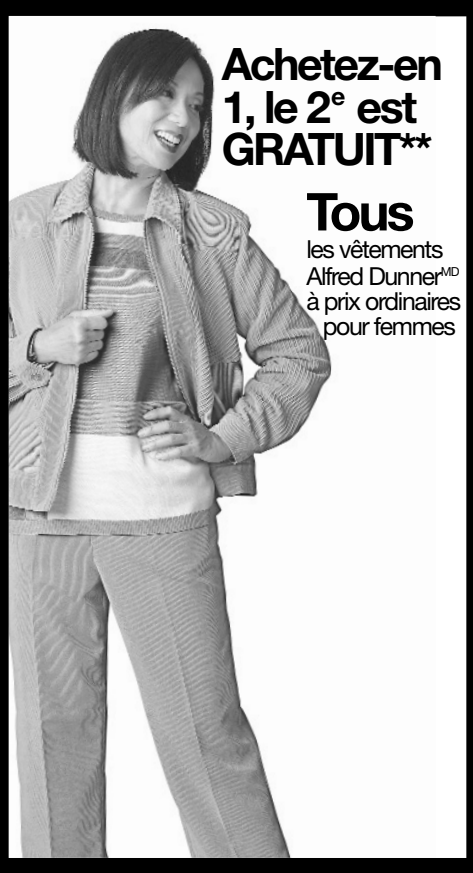
SOLDES COMPTE À REBOURS EN VIGUEUR

Du mardi 8 au jeudi 10 décembre 2009

PLUS QUE 17 JOURS DE MAGASINAGE!



Le mardi 8 décembre seulement
Achetez-en 1, le 2e est GRATUIT**
Vêtements Point Zero[MD], y compris les modèles en denim, à prix ordinaires pour hommes



Achetez-en 1, le 2e est GRATUIT**
Tous les vêtements Alfred Dunner[MD] à prix ordinaires pour femmes

rabais 70$
179,99
Machine à espresso Breville[MD] 'Café Roma'.
Rég. Sears 249,99.
Prix en vigueur jusqu'au jeudi 24 décembre 2009.



épargnez 50%
sur les prix marqués à l'origine de †Tous les arbres de Noël!
Dans la limite des stocks

rabais 40%-50%
Tous les articles de décoration de Noël à prix ordinaires!
Prix en vigueur jusqu'au dimanche 13 décembre 2009.



rabais 40%
*Tous les vêtements Dockers[MD], Haggar[MD] et Nevada[®/MD] à prix ordinaires pour hommes

DOCKERS
NEVADA
haggar





ACHAT SPÉCIAL
849,88
TÉLÉVISEUR HAUTE DÉFINITION SONY 40 PO À CL
• 3 entrées HDMI[MD]
N° KDL40S504.
Dans la limite des stocks
Recherchez le symbole **ENERGY STAR®**. Il indique que le produit respecte les critères d'admissibilité **ENERGY STAR** en matière d'efficacité énergétique.

49,99 ch.
Toutes les montres Timex[MD], Casio[MD], Cardinal[MD], Caravelle[MD] by Bulova, Columbia[MD], Jessica[®/MD] et Nevada à prix ordinaires
Rég. Sears 59,95-100 $



Achetez-en 2 et obtenez le 3e pour un dollar. S'applique à ces articles à prix de liquidation déjà réduits:

vêtements pour hommes, femmes et enfants, bas pour femmes et chaussures pour hommes et femmes

Le troisième article doit être de valeur égale ou inférieure et doit être inclus en cas de retour. L'offre s'applique aux articles en stocks dans les grands magasins Sears seulement. Le choix varie suivant le magasin. Dans la limite des stocks. À l'exclusion des chaussures de sport et chaussures de marche, chaussures pour enfants, bagages, sacs à main, accessoires féminins, dessous féminins, bijoux, montres, produits de beauté et fragrances. L'offre prend fin le 8 décembre 2009

*Ces offres de rabais: à l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,97 et des articles actuellement annoncés. **Le deuxième article doit être de valeur égale ou inférieure et doit être inclus en cas de retour.
†À l'exclusion des arbres de Noël à prix marqués à l'origine se terminant par ,97

NE122G309 © 2009. Sears Canada Inc.

vancouver 2010

VÉHICULE OFFICIEL



Silverado 1500 Corvette Equinox Malibu Traverse Camaro Tahoe

~~QUE~~ LES MEILLEURS ONT GAGNÉ.

Remporter un prix « Meilleur achat » décerné par *Consumers Digest* est déjà un honneur. En remporter sept témoigne de la qualité exceptionnelle et de la valeur incontestable de nos véhicules. Découvrez tous les détails de ce prix et nos modèles récompensés à chevrolet.ca.

QUE LE MEILLEUR GAGNE

CHEVROLET

Le sceau « Best Buy » est une marque déposée de Consumers Digest Communications, LLC, utilisée sous licence. ® Chevrolet est une marque de la General Motors du Canada, le partenaire automobile officiel des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. © 2009. COVAN. Utilisée sous licence.

ACTUALITÉS

L'immunité des tortionnaires



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Si vous allez acheter du pétrole en Iran et que votre contrat n'est pas respecté, vous avez le droit de poursuivre la république iranienne au Canada. Mais si vous êtes arrêté injustement et torturé en Iran, vous n'avez aucun recours.

Il existe en effet une Loi sur l'immunité des États. En vertu de cette loi, il est interdit de poursuivre au civil les pays étrangers au Canada. À une exception près: les relations commerciales.

C'est ainsi que, depuis la semaine dernière, on peut voir au palais de justice de Montréal les avocats du gouvernement canadien se ranger du côté des avocats de l'Iran pour faire rejeter la poursuite de Stephan Hashemi. M. Hashemi est le fils de Zahra Kazemi, torturée à mort dans une prison iranienne en 2006.

Rien de plus « normal », vous dira-t-on: les États se donnent entre eux l'immunité. Si on permet les poursuites contre les autres pays au Canada, il se peut très bien que les citoyens des autres pays poursuivent le Canada à l'étranger. Avec les coûts et problèmes qu'on imagine, ce qui rendrait éventuellement ingérables les relations diplomatiques. Surtout que le respect de la règle de droit et l'indépendance des tribunaux sont des denrées rares sur cette planète.

Mais alors, pourquoi permettre les poursuites quand il s'agit d'affaires commerciales? Il n'y a pas d'autre raison que la commodité… et la préservation des bonnes relations entre pays.

■■■

Les avocats de M. Hashemi plaident que la loi actuelle est inconstitutionnelle. Les engagements internationaux du Canada pour lutter contre la torture devraient l'obliger à lever l'immunité des États tortionnaires, disent-ils.

Le juge Robert Mongeon, de la Cour supérieure, devra décider si la loi, dans sa forme actuelle, viole la Charte canadienne des droits et libertés, et éventuellement permettre cette poursuite.

Mais le député libéral Irwin Cotler, qui fut longtemps professeur et défenseur des droits de la personne dans plusieurs causes internationales, n'attend pas le résultat de ce procès.

« En ce moment, la loi canadienne préfère les pays tortionnaires aux victimes de torture », dit Cotler. Il a parfaitement raison.

Après tout, les derniers à avoir tenté leur chance ont tous échoué.

Maher Arar, qui a obtenu 10 millions du gouvernement canadien pour avoir été cédé aux autorités syriennes, a aussi poursuivi le gouvernement syrien pour avoir été torturé pendant un an. Sa poursuite a été rejetée en Ontario.

Même chose pour Houshang Bouzari, arrêté, jeté en prison et torturé pendant huit mois lors d'un voyage d'affaires en 1993. On lui a opposé l'immunité, et sa poursuite contre Téhéran a été rejetée en Ontario. Il a plaidé l'exception commerciale de la loi. La Cour lui a répondu que si le but de son voyage était commercial, les actes de torture iraniens, eux, n'étaient pas une activité commerciale. Donc, l'exception ne s'appliquait pas.

Une cause qui illustre à elle seule l'absurdité du régime d'immunité.

L'an dernier, deux avocats montréalais ont tenté de poursuivre Israël. Robert Teitelbaum et Solomon Katz se plaignaient du fait que le déménagement du consulat israélien sur leur étage au Westmount Square les soumettait au risque d'être victimes d'attentats. Ils réclamaient qu'on paie pour améliorer leur sécurité. La Cour supérieure a rejeté la poursuite pour cause d'immunité des États.

■■■

Irwin Cotler, donc, veut que la loi soit modifiée pour rendre l'immunité moins large. Des citoyens pourraient poursuivre un État étranger au Canada s'ils ont été victimes de crime de guerre, de crime contre l'humanité, d'acte de génocide ou de torture.

Ces recours ne seraient permis que si la personne a épuisé tous ses recours dans le pays concerné. Un pensionnaire canadien de Guantánamo, par exemple, devrait poursuivre aux États-Unis.

Dans certains pays, déjà, on permet ce genre de poursuites. Elles ne sont au fond que l'extension civile des poursuites criminelles, déjà permises, contre des ressortissants étrangers pour des crimes de guerre ou contre l'humanité à l'étranger.

Qui aurait pensé, il y a seulement 15 ans, qu'on ferait condamner un génocidaire au Canada? Désiré Munyaneza a pourtant été condamné à l'emprisonnement à perpétuité, cet automne à Montréal, pour sa participation au génocide rwandais. Ce qu'on fait au criminel, on devrait pouvoir le faire au civil.

Le droit évolue dans le sens de la lutte contre l'impunité. Au Canada, Irwin Cotler est un de ceux qui y ont le plus contribué. Il a obtenu l'appui de députés des trois autres partis pour son projet de loi (C-483).

« En ce moment, la loi canadienne préfère les pays tortionnaires aux victimes de torture », dit Cotler.

Il a parfaitement raison.

Après l'affaire des transferts de prisonniers afghans, quelle belle occasion pour le gouvernement Harper de montrer qu'il prend la lutte contre la torture au sérieux…

Pour joindre notre journaliste : **yves.boisvert@lapresse.ca**



L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs 2010 de Cadillac suivants : SRX TA R7A, CTS berline à propulsion arrière R7A, et CTS familiale sport à propulsion arrière R7A. Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Le prix d'achat au comptant tient compte des rabais et des autres offres incitatives qui sont réservés aux clients qui paient comptant. Les clients qui optent pour une offre de financement ne peuvent bénéficier de ce crédit et devront donc payer un taux effectif plus élevé. Transport (1 420 $), immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, frais d'administration, droits et taxes en sus. Communiquez avec votre concessionnaire pour en savoir davantage. 2. Le boni des fêtes de 1 000 $ (avant les taxes) est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant qui s'applique aux modèles neufs ou de démonstration. Une commande ou un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Offres d'une durée limitée ; modifiables sans préavis. Détails chez votre concessionnaire GM. 3. Capacité de chargement avec dossier arrière rabattu. 4. Le véhicule doit être retourné dans les 30 à 60 jours suivant l'achat avec moins de 4 000 km. Des frais d'utilisation du véhicule et d'autres restrictions s'appliquent. Le client doit prendre livraison du véhicule avant le 11 janvier 2010. 5. Garantie de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Détails et conditions chez votre concessionnaire. 6. Pour obtenir tous les détails et les modalités liés au système OnStar, consultez le site onstar.ca. 7. Pour plus de détails, visitez gm.xmradio.ca. Le nom et les logos XM sont des marques déposées de XM Canada, Canadian Satellite Radio Inc. Offert dans les 10 provinces canadiennes et les 48 États contigus des États-Unis. Abonnement vendu séparément au terme d'une période d'essai. 8. Garantie de 5 ans ou 160 000 km, selon la première éventualité. Détails sur la garantie limitée et conditions chez votre concessionnaire. Certaines restrictions s'appliquent dans les 10 provinces canadiennes et les 48 États contigus des États-Unis. Offert dans les 10 provinces canadiennes et les 48 États contigus des États-Unis. Abonnement vendu séparément au terme d'une période d'essai. Transmission intégrale en option. Modèles de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 888 446-2000 ou visitez gm.ca.**

EN BREF

Homme d'affaires inculpé pour des agressions de prostituées

L'enquête préliminaire d'un homme d'affaires de 43 ans, Giovanni D'Amico, a commencé hier, au palais de justice de Montréal. Il fait face à 11 accusations d'agression sexuelle, voies de fait et menaces, à l'égard de cinq prostituées de Montréal. Les faits seraient survenus entre 2002 et 2007. D'Amico a été arrêté en juillet 2008. L'une des plaignantes est morte depuis. Une ordonnance nous interdit de dévoiler le contenu des débats qui se déroulent devant la juge Louise Bourdeau. D'Amico, qui n'a pas d'antécédent judiciaire, est en liberté.
– Christiane Desjardins

Accusé du meurtre d'un chauffeur de taxi

Nigel John, 26 ans, a comparu hier après-midi au palais de justice de Montréal, pour être accusé du meurtre sans préméditation du chauffeur de taxi Mohammed Nehar-Belaid, dont le corps a été découvert le 2 décembre, dans un bois de l'arrondissement de LaSalle. Lors de sa brève comparution devant le juge Claude Leblond, Nigel John semblait dépassé par les événements. Il a jeté de brefs regards dans la salle, où se trouvaient des membres de sa famille. L'accusé avait un seul antécédent judiciaire jusqu'ici, pour vol. Le vol serait aussi à l'origine du crime qui a coûté la vie au chauffeur de taxi. L'accusé est resté détenu et reviendra devant le tribunal le 17 janvier.
– Christiane Desjardins

Piétonne heurtée au centre-ville

Un femme de 25 ans se trouvait dans un état critique hier soir après avoir été heurtée par un camion au centre-ville de Montréal. L'accident est survenu vers 16 h 40 à l'angle des rues Peel et Notre-Dame. La piétonne traversait l'intersection quand le camion de livraison l'a renversée en tournant à droite. Tous deux avaient le feu vert. Le conducteur a subi un choc nerveux.
– Catherine Handfield

CARRIÈRES POUR TROUVER.
Le samedi dans LA PRESSE



Il se fait tard.
La pharmacie est encore ouverte.

Votre pharmacien : un membre indispensable de l’équipe des soins de santé

La fièvre ne disparaît pas en fin de journée. Les maux et les douleurs ne prennent pas congé le week-end venu. Le mal de gorge persiste même en vacances.

Heureusement, vous savez que votre pharmacien est toujours là, prêt à vous offrir des services et des conseils hors pair en santé. Qu’il s’agisse de recommander un médicament pour le rhume d’un enfant ou de conseiller une personne âgée sur le traitement de son diabète, les pharmaciens et pharmaciennes sont des spécialistes de la pharmacothérapie et de bien d’autres troubles de santé. Sans compter qu’ils surveillent de près les ordonnances de leurs patients afin d’éviter des interactions dangereuses. Ils font tout cela, et bien plus encore, sans rendez-vous.

Pour les efforts qu’ils déploient inlassablement afin d’améliorer la santé de tous les Canadiens et Canadiennes, nous leur disons « merci ».



TEVA novopharm

Un message de Teva Novopharm au nom de notre engagement envers nos partenaires en pharmacie

www.tevanovopharm.com

12 HECTARES DE FORÊT RASÉS À LAVAL

La poursuite de la Ville tombe à l'eau

MARTIN CROTEAU

Laval ne poursuivra pas le propriétaire qui a rasé sans permission une forêt de la taille de 25 terrains de football dans le secteur Saint-François, au début d'octobre. La Ville avait expédié une mise en demeure à l'homme d'affaires Jean-Guy Hamelin pour qu'il restaure le bois, mais celui-ci a répliqué en demandant un certificat qui devrait lui permettre de bâtir sur le terrain.

Cette stratégie du promoteur court-circuite les procédures juridiques entreprises par la Ville, explique le porte-parole, Marc Laforge. D'un point de vue juridique, la municipalité ne peut refuser au propriétaire le droit d'exploiter son terrain s'il le fait dans le respect des règles de zonage.

« À partir du moment où ce propriétaire va se mettre en règle, qu'il va nous déposer un projet de développement en zone industrielle, la Ville ne pourra pas s'y opposer », indique M. Laforge.

Le porte-parole n'a pas été en mesure de dire quelle est la nature de la construction planifiée par M. Hamelin. Les plans devraient être fournis à la Ville d'ici la fin de décembre.

Le propriétaire ne s'expose-t-il pas à des amendes pour avoir coupé des arbres avant d'avoir reçu le feu vert de la Ville ?

« Le fait de ne pas avoir demandé un certificat d'aménagement avant d'avoir coupé les arbres n'est pas automatiquement punissable en Cour supérieure, explique M. Laforge. Surtout pour le type de poursuite qu'on aurait demandé. »

Si la Ville conclut que le projet du promoteur n'est pas conforme à ses règles de zonage, toutefois, elle pourrait reprendre les procédures devant les tribunaux.

« Le fait de ne pas avoir demandé un certificat d'aménagement avant d'avoir coupé les arbres n'est pas automatiquement punissable en Cour supérieure. Surtout pour le type de poursuite qu'on aurait demandé. » — Marc Laforge, porte-parole de la Ville de Laval

Promesse électorale

Au début d'octobre, après avoir été alerté par un groupe écologiste, le ministère de l'Environnement a ordonné l'arrêt immédiat des coupes dans la forêt située entre une carrière et une cour de ferraille le long de la montée Masson. Les travailleurs avaient toutefois eu le temps de raser 12 hectares de terrain boisé, dont 1,7 hectare de marécage.

Alors en pleine campagne électorale, le maire Gilles Vaillancourt avait promis d'obtenir réparation pour la coupe illégale. Les autorités ont imposé une amende de 582 $ au propriétaire pour avoir enfreint les règlements municipaux. Mais la Ville pourrait retirer cette amende si le projet de M. Hamelin est jugé conforme.

Le ministère de l'Environnement a également expédié un avis d'infraction au propriétaire dans les jours suivant la coupe.

La directrice régionale du Centre de contrôle environnemental, Hélène Proteau, affirme que ce dossier est toujours actif et qu'il pourrait mener à des poursuites au pénal.

Enquête en cours

« Pour nous, il y a eu des travaux en milieu humide sans certificat d'autorisation, a-t-elle affirmé. À l'heure actuelle, le plan de correctifs qu'on a reçu n'est pas jugé acceptable et on n'a pas de demande de certificat d'autorisation. Donc pour nous, l'enquête se poursuit. »

Le directeur du Conseil régional de l'environnement de Laval, Guy Garand, n'était pas disponible hier pour commenter l'affaire.

DÉBALLEZ VOTRE NOUVEAU JOUET
CHEVROLET
JUSQU'À 4 200 $ DE RABAIS[1] PLUS 1000 $ DE BONI DES FÊTES[2]



EQUINOX LS 2010
ROUTE: 6,1 L/100 km (46 mi/gal) VILLE: 9,2 L/100 km (31 mi/gal)[5]

25 995 $[3] PRIX À L'ACHAT AU COMPTANT
1000 $[2] DE BONI DES FÊTES APPLICABLE

MALIBU LS 2010
ROUTE: 6,5 L/100 km (43 mi/gal) VILLE: 9,5 L/100 km (30 mi/gal)[5]


Modèle LTZ illustré

20 995 $[3] PRIX À L'ACHAT AU COMPTANT
3 000 $[4] DE RABAIS INCLUT 1000 $ DE BONI DES FÊTES

TRAVERSE LS 2010
ROUTE: 9,6 L/100 km (29 mi/gal) VILLE: 14,4 L/100 km (20 mi/gal)[5]


Modèle LTZ illustré

29 999 $[3] PRIX À L'ACHAT AU COMPTANT
5 200 $[4] DE RABAIS INCLUT 1000 $ DE BONI DES FÊTES

GARANTIE DE SATISFACTION 60 JOURS
Pour un temps limité, si vous n'êtes pas entièrement satisfait de votre véhicule, nous le reprendrons[6].
PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET.

OU RENSEIGNEZ-VOUS SUR RECYCLEZ VOTRE VÉHICULE DE MODÈLE 1995 OU ANTÉRIEUR ET OBTENEZ JUSQU'À 3 300 $[7] DE REMISES SUPPLÉMENTAIRES EN ARGENT.

DES GROS OU POUR VOTRE BAZOU
EN COLLABORATION AVEC *ADIEU BAZOU*, UN PROGRAMME FINANCÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA.
Adieu bazou Programme canadien de recyclage des véhicules
FONDATION airpur

GM Canada
LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS OU 160 000 KM* • GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR • ASSISTANCE ROUTIÈRE • TRANSPORT DE COURTOISIE
* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS POIDS MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

offreschevrolet.ca

CHEVROLET GM

L'Association des concessionnaires Chevrolet suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2010 neufs suivants : Equinox (1LF26/1SA), Malibu (1ZG69/1SA) et Traverse (CR14526/1SA). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Le crédit de livraison est offert au concessionnaire par le fabricant et réservé aux clients qui paient comptant seulement. Le montant du crédit de livraison offert au concessionnaire varie selon les modèles. Ce crédit aura une incidence sur le taux effectif de crédit des clients qui optent pour le financement. 2. Le boni des Fêtes de 1 000 $ (avant les taxes) est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant qui s'applique à tous les véhicules 2009 et 2010 Chevrolet sauf aux modèles Camaro, Express, Corvette ZR1 et aux camions poids moyen. Les offres s'appliquent aux modèles neufs ou de démonstration. Offres d'une durée limitée ; modifiables sans préavis. 3. Transport (1 350 $), frais d'immatriculation, assurance et toutes taxes en sus. Les frais liés à l'inscription au RDPRM, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Inclut les rabais de 2 000 $ et 4 200 $ ainsi que le boni des Fêtes de 1 000 $. 4. Ces montants (taxes exclues) sont des crédits de livraison offerts au concessionnaire par le fabricant s'appliquant respectivement aux modèles Malibu et Traverse 2010 et incluent le boni des Fêtes de 1 000 $ en vigueur pour les livraisons admissibles datées du 3 novembre 2009 au 11 janvier 2010. 5. Selon les tests de consommation de GM conformément aux méthodes approuvées par Transports Canada pour l'Equinox avec moteur de 2,4 L et boîte automatique 6 vitesses, la Malibu avec moteur de 2,4 L et boîte automatique 4 vitesses et le Traverse avec moteur de 3,6 L et boîte automatique 6 vitesses. 6. Retour du véhicule de 30 à 60 jours après l'achat et kilométrage inférieur à 4 000 km. Les frais d'utilisation du véhicule et d'autres restrictions s'appliquent. La prise de possession du véhicule chez le concessionnaire doit être faite avant le 11 janvier 2010. 7. Pour être admissible à l'offre incitative *Des gros sous pour votre bazou* de GM Canada, vous devez être admissible au programme *Adieu bazou*, appuyé par le gouvernement du Canada, et remettre un véhicule de modèle 1995 ou antérieur qui est en état de marche, et qui a été immatriculé et assuré au cours des 6 derniers mois (12 mois en Colombie-Britannique). Sur approbation de l'admissibilité du véhicule au programme *Adieu bazou* par le gouvernement du Canada, GM Canada offrira une remise allant de 500 $ à 3 000 $, selon le modèle choisi, à l'achat ou à la location d'un véhicule GM neuf 2009 ou 2010, à l'exclusion des camions poids moyen. La remise est applicable après les taxes. Si vous suivez tout le processus du programme *Adieu bazou* avec succès, vous serez admissible à la remise en argent de 300 $ du gouvernement du Canada. En participant à ce programme, vous ne serez pas admissible à un échange de véhicule. L'offre incitative *Des gros sous pour votre bazou* est offerte uniquement aux clients qui prennent possession de leur véhicule entre le 16 septembre 2009 et le 4 janvier 2010 et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives sur les véhicules GM, y compris la garantie de satisfaction de 60 jours. Consultez votre concessionnaire GM pour les conditions et les détails du programme. Les résidents des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut ne sont pas admissibles au programme *Adieu bazou* du gouvernement et, par conséquent, ne sont pas admissibles à l'offre incitative *Des gros sous pour votre bazou* de GM Canada. Certaines conditions s'appliquent. Visitez adieubazou.ca pour de plus amples renseignements. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primegmpouretudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis.
Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

Séance du conseil du Plateau-Mont-Royal

Projet Montréal met la table

ÉRIC CLÉMENT

Pour la première séance ordinaire du conseil du Plateau-Mont-Royal, les sept élus du parti Projet Montréal ont présenté les initiatives qu'ils veulent prendre pour améliorer la qualité de vie de l'arrondissement.

La séance du conseil s'est déroulée devant environ 120 citoyens, qui ont applaudi plusieurs fois, sans être blâmés pour cela, comme c'était le cas les années précédentes.

Le nouveau maire, Luc Ferrandez, a dit que les communications avec les citoyens seront dorénavant encouragées, facilitées et plus conviviales. Les élus rencontreront les citoyens de 18h à 19h, chaque jour de séance de conseil.

Les citoyens devraient bientôt retrouver la diffusion en direct des séances du conseil sur un nouveau site internet qui contiendra un blogue permettant aux résidants d'avoir accès aux documents officiels. Hier, une caméra tournait des images afin que l'essentiel des débats se retrouve sur le site en attendant la webdiffusion.

Toutefois, les journalistes n'avaient toujours pas accès aux détails des résolutions adoptées lors des séances du conseil, avant le début de ces séances, contrairement à ce qui se fait dans d'autres arrondissements.

Les élus ont entamé une réflexion pour que le budget de l'arrondissement soit, dès l'an prochain, présenté de façon plus précise: le coût de chaque service fourni aux citoyens sera précisé et comparé à celui des années précédentes.

La nouvelle administration déposera aussi les surplus budgétaires par catégorie afin de savoir où des économies ont été réalisées. Le budget participatif reviendra avec une nouvelle façon de faire moins coûteuse.

Comme M. Ferrandez l'avait dit à *La Presse* le 23 novembre, des «comités aviseurs» (formés à 50% de citoyens experts» et à 50% de citoyens rédacteurs ou recherchistes) seront créés afin d'améliorer la vie quotidienne. Ils auront pour thèmes le verdissement, le logement, l'économie sociale, etc.

Par ailleurs, hier après-midi, malgré la neige tombée durant la journée, aucun abrasif n'avait été épandu sur certains trottoirs de l'arrondissement. Nouvelle administration, mêmes glissades sur le trottoir? Finalement, à 18h30, les trottoirs non traités précédemment ont reçu des abrasifs, nous a expliqué Gilbert Bédard, directeur des travaux publics, en soirée.

Un commissaire de la Commission English Montreal, Julien Feldman, a fait un commentaire sur le fait que les nouveaux élus ont une approche différente sur le déneigement, envisageant notamment de ne pas charger la neige la fin de semaine. «Si on laisse beaucoup de neige devant les écoles, cela peut poser des problèmes», a dit M. Feldman.

Les citoyens du Plateau-Mont-Royal, mais aussi d'ailleurs, pourront participer au Sommet du déneigement de l'arrondissement, le 16 décembre prochain, à 19h.

DES SOUFFLEUSES DES ANNÉES 80



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

Selon une étude obtenue par Radio-Canada, les chenillettes utilisées sur les trottoirs montréalais ont un âge moyen de 18 ans, tandis que les souffleuses ont en moyenne 25 ans. L'ensemble du parc a un âge moyen de 12 ans. La Ville de Montréal soutient que l'équipement rajeunira rapidement d'ici deux ans. Les 19 arrondissements de Montréal conservent encore cette année la responsabilité des opérations de déneigement. Mais l'administration centrale assurera dorénavant la planification et la coordination du déneigement. Le budget pour assurer l'épandage d'abrasifs, le déblaiement, le chargement et l'élimination de la neige sur l'ensemble du territoire montréalais atteint maintenant 136 millions, soit 2,7 millions de plus que l'hiver dernier. – La Presse Canadienne

vivement l'hiver

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 13 décembre, 2009!

*Tous les vêtements d'extérieur pour hommes, femmes et enfants sont en solde!

En vedette:

rabais 50%

*Tous les manteaux et vestes à bourre polyester, à duvet et en laine pour femmes
Et,
bottes pour hommes, femmes et enfants en solde!





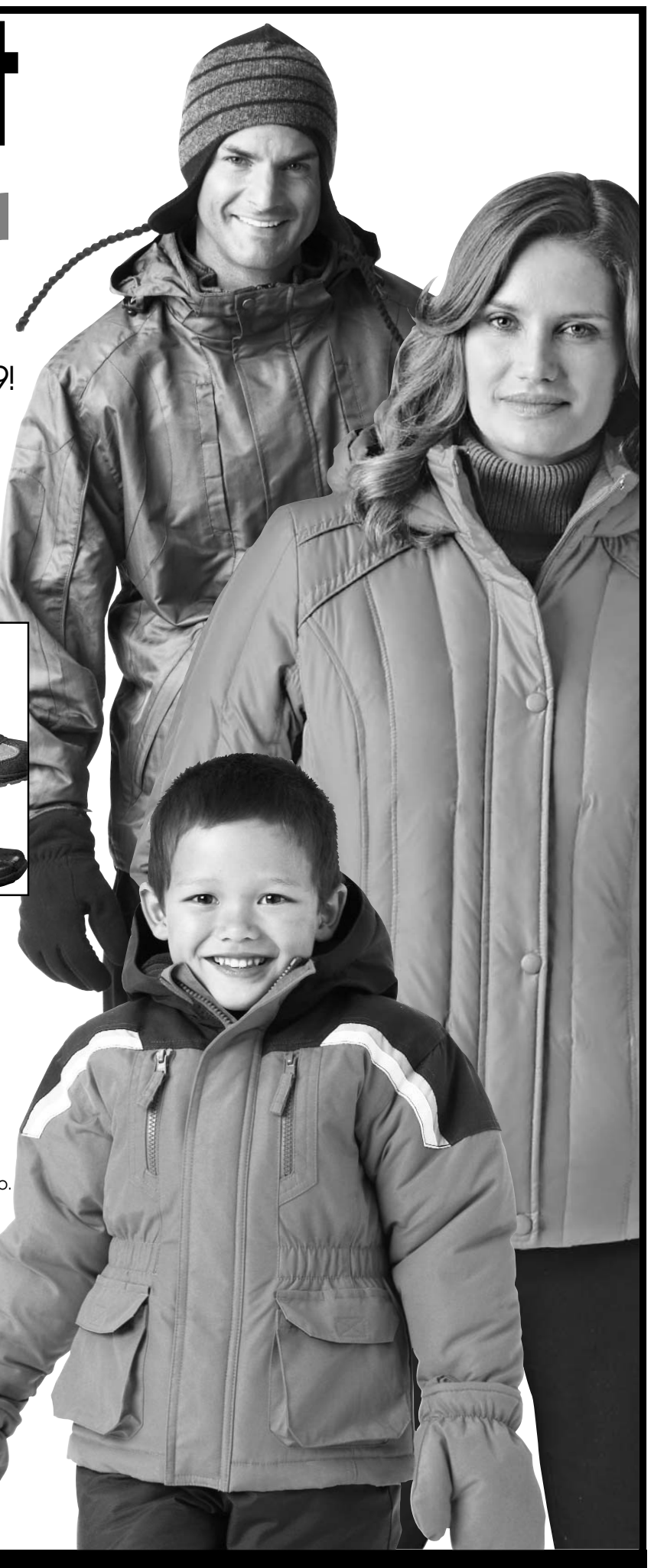
rabais 300$ 1299,99

Souffleuse CRAFTSMAN®/MD à 2 phases, servodirection et couple 13,5 pi/lb. Moteur Briggs & Stratton Snow Series. Éjecteur à commande à distance. Tarière dentée 12 po. Nº 52839. Rég. Sears 1599,99.

Et, presque toutes les souffleuses à prix ordinaires sont en solde

DÉBLAIE SUR 27 po LARGE

305 cm³



*Ces offres de rabais: à l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,97, des vêtements d'extérieur Roots^MD pour hommes, des vêtements d'extérieur Attitude®/MD pour femmes, des articles LNH^MD et à motifs sous licence, des bottes de travail et des articles actuellement annoncés

NE122G709 © 2009 Sears Canada Inc.

Sears

ACTUALITÉS

Reprise de l'enquête du coroner sur la mort de Fredy Villanueva

Un témoin-clé critique la « manigance » des agents

L'enquête du coroner sur la mort de Fredy Villanueva reprend aujourd'hui avec le témoignage des ambulanciers qui ont tenté de sauver la vie du jeune homme de 18 ans. Demain, l'agente Stéphanie Pilotte, coéquipière du policier qui a tiré sur Villanueva, poursuivra son témoignage interrompu il y a plus d'un mois. Bien que l'enquête ne fasse que commencer, l'un des témoins-clés, Jonathan Sénatus, soupçonne les deux agents d'avoir « manigancé » pour accorder leur version.

CAROLINE TOUZIN

L'un des témoins-clés de la mort de Fredy Villanueva, Jonathan Sénatus, accuse les policiers Jean-Loup Lapointe et Stéphanie Pilotte d'avoir « manigancé » pour accorder leur version des faits, alors que lui s'est senti « forcé » de donner la sienne dans les heures suivant le drame.

Le jeune homme de 21 ans n'a pas mâché ses mots, hier, quand des médias lui ont demandé ce qu'il pensait des débuts de l'enquête du coroner où il sera lui-même appelé à témoigner. Jonathan Sénatus s'est présenté devant le tribunal pour le prononcé de sa peine dans une affaire de possession illégale d'arme à feu (voir autre texte).

Les ambulanciers témoignent

L'enquête publique du coroner André Perreault reprend aujourd'hui, au palais de justice de Montréal, avec le témoignage des ambulanciers qui ont tenté de sauver la vie de Fredy Villanueva. Quant à la policière Stéphanie Pilotte, qui avait commencé à parler de son travail de patrouilleuse dans le « Bronx » de Montréal en octobre dernier, elle poursuivra son récit demain.

Au rythme où l'enquête se déroule, son coéquipier, Jean-Loup Lapointe, devrait témoigner au début de 2010. Suivront les cinq jeunes témoins du drame, dont Jonathan Sénatus. Contrairement à Danny Villanueva, le frère de Fredy, qui a assisté à la première semaine des travaux, Jonathan Sénatus a suivi les développements à distance. Cet agent de service à la clientèle était trop occupé au travail pour y assister.

« Si les policiers étaient intervenus correctement, Fredy ne serait pas mort, croit-il. Moi, j'ai tout vu comme si je regardais un film. » Jamais, insiste-t-il, les jeunes témoins n'ont encerclé ni étranglé les policiers, comme le voulait la thèse de départ de la Sûreté du Québec.

La première semaine des audiences a révélé que les agents Lapointe et Pilotte n'avaient pas été séparés. Ils ont même pu rencontrer des représentants de leur syndicat le soir même. La SQ, elle, n'a pas cherché à les rencontrer ce soir-là. « Pour moi, ça a l'air d'une manigance pour se protéger. Ils ont eu le temps de préparer leur témoignage », déplore Jonathan Sénatus. Lui s'est senti « forcé » de donner sa version des faits dans les heures suivant la mort de son ami. « On ne savait pas qu'on avait le droit de ne rien dire. On était isolés. On avait tous l'impression qu'on était en état d'arrestation. On est restés dans un poste de police toute la nuit », a souligné le jeune témoin.

Les règles bafouées

Autre révélation des débuts de l'enquête du coroner : le SPVM n'a pas suivi ses propres règles internes sur l'application d'une politique ministérielle (transfert d'une enquête à un autre corps policier) le soir du 9 août 2008. Des informations inexactes ont été acheminées à la SQ et aux médias sur les circonstances de l'intervention. De plus, la présence sur les lieux ce soir-là d'une témoin, la femme du superviseur du SPVM qui a été le premier arrivé dans le parc à la suite de la fusillade, a été cachée à la SQ pendant près d'un mois.

« C'est honteux que les informations de base qui ont servi à mener l'enquête de la Sûreté du Québec aient changé depuis », a déploré Jonathan Sénatus.

Rappelons qu'aucune accusation criminelle n'a été retenue contre les agents Lapointe et Pilotte à la suite de l'enquête de la SQ. Lapointe, le policier qui a tué Fredy Villanueva et blessé deux autres jeunes, a invoqué la légitime défense.



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Le SPVM n'aurait pas suivi ses propres règles internes sur l'application d'une politique ministérielle (transfert d'une enquête à un autre corps policier) le soir du 9 août 2008. Des informations inexactes ont été acheminées à la SQ et aux médias sur les circonstances de l'intervention.

POSSESSION D'ARME ILLÉGALE

Condamné à suivre une thérapie pour cesser d'être influençable

CAROLINE TOUZIN

Arrêté en possession d'une arme semi-automatique, l'un des témoins de la mort de Fredy Villanueva s'est évité la prison. Jonathan Sénatus est tellement influençable qu'en guise de peine, une juge vient de lui ordonner une thérapie pour régler ce problème.

Le jeune homme de 21 ans a promis de rester dans le droit chemin, hier, au palais de justice de Montréal. Il a quitté Montréal-Nord. Il a coupé les ponts avec ses amis criminels. Il occupe un emploi stable qu'il aurait pu perdre s'il avait écopé d'un casier judiciaire.

Pour toutes ces raisons, la juge Louise Villemure a suivi la suggestion de la défense et lui a imposé une absolution conditionnelle de 12 mois avec l'obligation de suivre une thérapie. « Cet événement est isolé. L'influençabilité de M. Sénatus l'a amené aux gestes décrits dans la preuve », a noté le magistrat.

Jonathan Sénatus avait accepté de cacher une arme dans son logement de Montréal-Nord pour un ami, selon la version retenue par la juge.

Deux mois après la mort de Fredy Villanueva, le jeune homme a appelé la police en raison d'une bagarre à son appartement. À leur arrivée, les policiers ont découvert par hasard un sac duquel dépassait la crosse de l'arme, cachée dans une penderie. Jonathan Sénatus a été arrêté ce soir-là avec un autre témoin-clé de l'affaire Villanueva, Anthony Clavasquin, aussi présent dans l'appartement.

Ce dernier a été acquitté tandis que Sénatus, sans antécédent judiciaire, a reconnu sa culpabilité à deux accusations de possession d'arme à utilisation restreinte et d'entreposage illégal. Il n'a jamais voulu dénoncer le véritable propriétaire de l'arme. Son avocat, Me Jacky Salvant, a d'ailleurs décrit son client comme une victime du milieu des gangs de rue. La Couronne, représentée par Me Natalie Brissette, avait suggéré de six à neuf mois d'incarcération.

ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO

Un conseiller municipal veut faire cesser un blogue qui le dénigre

CHRISTIANE DESJARDINS

S'estimant diffamé et ridiculisé à répétition dans un blogue et sur YouTube, Bertrand Ward, conseiller dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, vient d'intenter une poursuite en dommages de 100 000$ contre l'auteur allégué de ces propos, Michael Labelle. Le conseiller demande aussi une injonction pour faire cesser les propos diffamatoires à son égard.

M. Ward est conseiller municipal à Pierrefonds depuis 1989. Michael Labelle a été conseiller dans le même arrondissement de 1989 à 2001. Il s'est représenté aux élections de 2001, 2005 et 2009, sans réussir à se faire réélire. M. Ward pense que M. Labelle lui voue une « haine insensée, voire déréglée, et s'acharne depuis plusieurs années à mener une véritable campagne de salissage » à son endroit, lit-on dans sa requête. Mais depuis quelques mois, cette campagne aurait pris des proportions démesurées, par le truchement d'un blogue.

L'été dernier, en vue des élections du 1er novembre, M. Labelle et d'autres citoyens ont formé la « Coalition des citoyens Pierrefonds-Roxboro » afin de promouvoir l'élection de conseillers indépendants. C'est dans ce cadre que M. Labelle aurait créé un forum de discussions logeant à deux adresses internet, dont celle au nom très évocateur de http://bert-ward-needs-to-be-fired.blogspot.com. Selon la requête, M. Labelle utilise ce blogue pour propager des commentaires faux, méprisants et grossiers à son endroit, et porter des accusations totalement gratuites, non fondées et non vérifiées. M. Labelle insinue que l'administration municipale et M. Ward poursuivent des activités illicites. Il soutient que le conseiller est trop payé pour le peu de travail qu'il fait. Il lui reproche de passer une bonne partie de ses hivers en Floride et d'utiliser pour son usage personnel le téléphone cellulaire fourni pour son travail de conseiller. Les sarcasmes fusent au sujet de l'honnêteté du conseiller Ward.

Par exemple, en septembre 2009, le blogue titrait : Bert Ward aime le golf, près d'une photo où l'on voyait des cochons manger à une auge.

M. Ward a envoyé une mise en demeure en octobre dernier pour faire cesser le manège, mais cela n'a pas eu le résultat escompté. M. Labelle en a rajouté « en diffusant une vidéo sur YouTube dans laquelle il met en sandwich, entre deux tranches de pain, la lettre de mise en demeure, et suggère à M. Ward de la manger », lit-on dans la requête.

En septembre 2009, le blogue (de l'auteur allégué Michael Labelle) titrait : Bert Ward (conseiller municipal) aime le golf, près d'une photo où l'on voyait des cochons manger à une auge.

Un présumé chef de gang restera en prison

ANDRÉ CÉDILOT

Présenté comme le chef d'un prolifique gang de trafiquants de crack du Sud-Ouest de Montréal, Roy Haynes jr attendra la tenue de son procès derrière les barreaux.

« Il a suffisamment de contacts pour remettre l'organisation sur pied. De le remettre en liberté équivaudrait à lui donner le feu vert pour reprendre ses activités illicites », a souligné le juge Gilles Cadieux, de la Cour du Québec, pour expliquer son refus de le libérer. D'autant, selon lui, que le jeune caïd de 34 ans de la Petite-Bourgogne était à la tête d'« une organisation bien structurée opérant de façon intensive sur une longue période ».

Son avocat, Me Claude Olivier, arguait que Haynes est en détention depuis le 28 mai 2008, et qu'il a déjà beaucoup réfléchi sur son mode de vie. L'une des sœurs Haynes était prête à l'accueillir chez elle à Brossard, et même à mettre sa maison en garantie afin de rassurer le tribunal sur la bonne conduite du prévenu.

À la lumière de ce qu'il a entendu durant l'enquête sur cautionnement, le juge Cadieux estime pour sa part que Haynes « a bien peu changé depuis 18 mois », comme en fait foi son implication dans une violente bagarre survenue le 20 avril dernier, dans un parloir du Centre de prévention de Rivière-des-Prairies.

Bagarres

En pleine heure des visites, Haynes s'en est pris avec un pic artisanal à l'un de ses fournisseurs de cocaïne, Ernest Clarke, également arrêté au cours de l'opération Satellite, au printemps 2008. Haynes s'est retrouvé à l'hôpital, tandis que Clarke a dû être soigné à l'infirmerie de la prison. En perquisitionnant chez Clarke, les policiers ont découvert des armes, de la cocaïne et 232 630$ en comptant.

L'enquête policière a aussi démontré que, le 24 avril 2008, quelques jours avant d'être arrêtés, Haynes et deux de ses lieutenants ont administré une raclée à un « boss de rue » qui ne suivait pas les règles de l'organisation. Au grand dam de Haynes, il achetait même en cachette de la drogue d'un autre fournisseur.

Surnommé Capone, Haynes fait face à une brochette d'accusations liées au trafic de drogue (crack et cocaïne), à la possession d'armes et au proxénétisme. Il fait aussi face à une accusation de gangstérisme. Le procès est prévu pour le 1er mars, en même temps que six autres membres de son gang des Outlaws.

MERCI À

Ada Nazzari, Alain Brunet, Alain Cloutier, Alain Cousineau, Alain Desormiers, Alain Giguère, Alain Lamoureux, Alain Miroux, Alain Mongeau, Alain Racine, Alain Tascan, Alain Tréhout, Alexa von Hase, Alexandre Gaudreau, Alexandre Taillefer, Anastasia Rawicz, André Côté, André Landry, Andrea Batista, Andrea Doyon, Andrea Swick, Andréanne Sylvestre, Angeline Laffin, Annamarie Carr, Anne Létourneau, Anne-Marie Pasquino, Anni Oppermann, Annie Bissonnette, Annie Fontaine, Annie Lesvesque, Anouk Boulos, Aspasia Choremis, Barbara Bertrand, Benoît Clermont, Benoit Durand, Bernard Petiot, Boyd Laanstra, Brian Lecompte, Bruno Drouin, Carl Brabander, Carl Desrosiers, Carlo Bianchini, Carmen Ciotola, Caroline Jacques, Catherine Charpentier, Catherine Lalonde, Cédric Orvoine, Céline Dion, Cerille Sumugat, Chantal Côté, Chantal Dumas, Chantal Marcotte, Chantal Saint-Pierre, Charles Lapointe, Charles Phaneuf, Chris Barbour, Christian Hébert, Christiane Bourbonnais, Christine Babkine, Christophe Bauvais, Christophe Lhomel, Christopher Kalec, Chrystine Girard, Claire Chabert, Claude Foisy, Claude Landry, Claude Poisson, Claudia Bureau, Claudie Brassard, Corrine Demars, Cynthia Ceolin, Dan D'Alessandro, Daniel Aumont, Daniel Emond, Daniel Gendron, Daniel Lamarre, Daniel Simard, Dany Lavoie, David Deskin, David Giguère, David Hilf, David Himbert, David Klein, David Talmat, Dean Dimalo, Delphine Hereux, Denis Dubois, Denis Guertin, Denis Marsan, Denise Vaillancourt, Diane Lapointe, Dominic Lemay, Dominique Bérubé, Dominique Lavallée, Donna Cerdas, Elisabeth Léger, Elsa Vilarinho, Emmanuelle Legault, Éric Albert, Eric Boyko, Eric Briand, Eric Lessard, Éric Phan, Erick Geoffrion, Eve Lacasse, Ève Larrivée, Farrah Bezner, Florent Bayle-Labouré, Florian Reichelsdorfer, France Plourde, Francis Maheu, François Hanchay, François Jarry, François Lefebvre, François Tremblay, François-Patrick Allard, Freddy Tu, Frédéric Augustin, Gary Craig, Gary Pelletier, Gene Manning, Geneviève Boucher, Geneviève Emond, Geneviève Lussier, Genevieve Paiement, Genevieve Seguin, Gérard Geoffrion, Gérald Pomerleau, Germain Guitor, Gilles Ste-Croix, Gillian Fripp, Gillian Ship, Ginette Dumontier, Ginette Giroux, Guillaume Carmona, Guillaume Lévesque, Guy Laliberté, Guy Lepage, Guy Terroux, Guylaine Lehoux, Henri-Philippe Guay, Hermann Deininger, Hugues Tousignant, Ingrid Enriquez-Donissaint, Irène Anoia, Isabelle Bernard, Isabelle Côté, Isabelle Gagné, Isabelle Hudon, Isabelle Roy, Isabelle St-Louis, Isabelle Trottier, Isabelle Pasquet-Geairon, Jacinthe Brodeur, Jacinthe Didier, Jacqueline Loch, Jacques Masse, Jacques Méthé, Jaimeson Keegan, JD Wheeler, Jean Chouzenoux, Jean Goulet, Jean Guibert, Jean Royer, Jean-François Bouchard, Jean-François Breton, Jennifer Dunn, Jérôme Côté, Jess Weinstein, Jessica Harnois, Jessica Jensen, Jim Bailey, Jo-Ann Lefko-Johnston, Joanna Molinari, Joanne Fillion, Jocelyn Papineau, Johanne Morrisseau, John Bayouk, John Dunn, John Milne, Jon Wexler, Jordan Fiksenbaum, Josée Landry, Jean-Philippe Dion, Julian Franklin, Julie Benoit, Julie Chamberlain, Julie Nicol, Julie Perrier, Julie Ramos, Julie Snyder, Julie Tessier, Karine Courtemanche, Kathryn Brownlie, Kathy Wong, Katy Hanna, Keith Degrace, Kevin Taylor, Kim Jasper, Kim Meier, Kim Pepin, Krystelle Poirier, Laura Dento, Laura Hillmer, Laurent Bourreau, Leslie Root, Liana Bellizi, Lili Prud'homme, Lili-Anna Peresa, Lindan Courtemanche, Line Giasson, Lori Saranik, Louis Beaudet, Louise Collignon, Lubor Keliar, Luc Arbour, Luc Landry, Luc Plamondon, Lucie Lamoureux, Lucie Provençal, Lucie Wistaff, Lynda Zuliani, Lyne Bellavance, Lyne Ménard, Lyne Morneau, Lyne Rodrigue, Lynn Habel, Lynn Handerson, Lynne Gagnon, Manon Aubin, Manon Brouillette, Manon Quintin, Marc Labelle, Marc Poulin, Marc Thomas, Maria Cordoso, Marianne Ferland, Marie Comtois, Marie Gilmore, Marie Lefebvre, Marie-Christine Charron, Marie-Christine Fournier, Marie-Christine Gagnon, Marie-Claude Dessureault, Marie-Claude Ferland, Marie-Claude Perron, Marie-Claudel Lalonde, Marie-Eve Dallaire, Marie-Hélène Criq, Marie-Joanne Trottier, Marie-Josée Brissette, Marie-Line Gendron, Marie-Lyne Alarie, Marie-Pierre Grenier, Marie-Pierre Laliberté, Marika Sylvestre, Marilyse Paquin, Mario D'Amico, Mark Bachouin, Mark Batchoun, Marlene Bairos, Martin De Lottinville, Martine Brunelle, Martine Desjardins, Martine Ouellet, Martine Provost, Maryse Chartrand, Marysol Charbonneau, Max van Riel, Maxime Corriveau, May Kaine, Melina Sagarrica, Michael Napiorkowski, Michael Reha, Michel Boislard, Michel Boudrias, Michel Bourdon, Michel C. Tremblay, Michel Dubuc, Michel Famy, Michel-André St-Jean, Michèle Cloutier, Michele Meier, Michèle Vandry, Michyl Culos, Mike Cornwell, Milan Rokic, Moritz Scherr, Mylène Gévry, Mylène Ménard, Nancy Champagne, Nancy Fortin, Natalie Emond, Nathalie Deshaies, Nathalie Fontaine, Nathalie Lacoste, Nathalie Maurer, Nicole Ollivier, Nicole Tardif, Nicole Vollebregt, Nigel Newton, Nilton Jorges, Odile Paradis, Olivia Brassard, Olivier Moreaux, Patricia Boisvert, Patrick Barbeau, Patrick Gagnon, Patrick O'Reilly, Patrick Piché, Patrick Préfontaine, Paul Williams, Peter Simons, Philippe Boucher, Philippe Duval, Pierre Bellerose, Pierre Bourbonnière, Pierre Campeau, Pierre Doyon, Pierre Gingras, Pierre Lussier, Pierre Pomerleau, Pierre Taschereau, Pierre Tremblay, Pierre-Karl Péladeau, Pierre-Luc Dumas, Rachel Andrews, Rachel Fortin, René Angélil, Renée Charron, Renée-Claude Ménard, Richard Clermont, Richard Montpetit, Richard Speer, Robert Ayotte, Robert Blain, Robert Dépatie, Robert Pilon, Rosanna Forlini, Rupert Duchesne, Ryan Cupps, Sandra Backert, Sandra Cifersons, Sandra Friedrich, Sandra Lachapelle, Sandra Sanderson, Sandrine Bourlet, Sarah Melançon, Scott Jewett, Scott Williams, Sean Neilson, Serge Savard, Sharon Cherry, Sheila Morin, Simon Francès, Simon Gaudreault-Rouleau, Simon Patenaude, Sonia Gagnon, Sonia Klinger, Sophie Brochu, Sophie Dufort, Sophie Reis, Stephane Bernier, Stéphane Côté, Stéphane Crétier, Stéphane Laporte, Stéphane Toulouse, Stéphanie Chicoine, Stephanie Douranos, Stéphanie Morin, Susie Dantas, Suzanne Aubry-Lasry, Suzanne Clément, Suzanne Laverdière, Sylvain Marcoux, Sylvain Toutant, Sylvie Bourget, Sylvie Chartré, Sylvie Commoy, Ted Mager, Theresa Valiante, Tom A. Andruskevich, Tom Ramsden, Tricia Benn, Troy Duazo, Valérie Briançon, Valérie Jolivet, Valérie Nadon, Valery Celin, Vanessa Moisan-Willis, Véronique Dery, Véronique Dumas, Véronique Vivian, Vince Timpano, Vinod Gupta, Vivianne Pellerin, William George, Yanick Coutié, Yannick Vial, Yannis Mallat, Yves Devin, Yves Giguère et Zoé Doucet

DE CROIRE EN NOUS.

LA REVUE CANADIENNE *MARKETING MAGAZINE* DÉCERNE LE TITRE D'AGENCE DE L'ANNÉE 2009 À L'AGENCE DE CRÉATIVITÉ QUÉBÉCOISE SID LEE. NOUS TENONS À PARTAGER CET HONNEUR AVEC CEUX QUI NOUS INSPIRENT DEPUIS NOS DÉBUTS, SOIT NOS CLIENTS ET NOS 250 ARTISANS.

SID LEE.COM

MONDE

L'opposition brave le régime iranien

Malgré l'interdiction de manifester, de nombreux étudiants se sont rassemblés autour des universités

D'APRÈS L'AFP

TÉHÉRAN — **L'opposition au président iranien Mahmoud Ahmadinejad est à nouveau descendue dans la rue hier, bravant l'interdiction de manifester malgré un très important dispositif policier qui a utilisé des gaz lacrymogènes contre les rassemblements et a procédé à des arrestations.**

Des milliers de manifestants se sont rassemblés dans plusieurs universités de Téhéran, mais également à l'extérieur des campus, où toute manifestation avait été interdite par les autorités à l'occasion de la Journée nationale des étudiants.

Ces rassemblements autour des universités ont entraîné de nombreux heurts avec les forces de l'ordre, selon les témoignages recueillis par l'AFP. Le calme est revenu en fin d'après-midi.

Les États-Unis ont réagi en dénonçant « le harcèlement permanent, la détention arbitraire et la condamnation de personnes ayant participé aux manifestations pacifiques », ce qui démontre, selon Washington, « un mépris pour les droits consacrés par la constitution iranienne ».



PHOTO REUTERS

Hier, à l'occasion de la Journée nationale des étudiants, les manifestants rassemblés afin d'affirmer leur rejet du gouvernement ont subi de nombreux heurts avec les forces de l'ordre. Par ailleurs, les autorités iraniennes avaient interdit aux médias étrangers établis à Téhéran de couvrir ces manifestations.

Cartes de presse retirées

Les autorités iraniennes avaient interdit aux médias étrangers établis à Téhéran de couvrir ces manifestations, retirant leurs cartes de presse pour 48 heures à tous les journalistes travaillant pour ces médias.

Plusieurs groupes d'opposition contestant la réélection du président Ahmadinejad en juin avaient appelé à profiter de cette journée, qui marque la mort de trois étudiants lors d'une manifestation antiaméricaine sous le régime du shah en 1953, pour réaffirmer leur rejet du gouvernement.

Des manifestations ont notamment eu lieu à l'Université de Téhéran, en centre-ville, totalement encerclée par la police. Des groupes ont chanté *Mort au dictateur* ou *Ya Hossein, Mir Hossein*, selon des témoins.

Ce cri de ralliement associe le nom de l'imam Hossein, vénéré par les chiites iraniens, à celui de l'ancien premier ministre Mir Hossein Moussavi, rival malheureux du président Ahmadinejad en juin et devenu un chef de file de l'opposition.

Pistolets électriques

À l'extérieur de l'Université, la police a utilisé à plusieurs reprises des gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants, pourchassés ensuite dans les rues adjacentes par des bassidjis en civil, parfois armés de pistolets électriques de type « taser », selon des témoignages recueillis par l'AFP. Les forces de l'ordre ont procédé à des interpellations, selon des témoins.

Dans un communiqué, Amnistie internationale a condamné un « usage excessif » de la force par les forces de sécurité et a demandé la libération des personnes arrêtées pour avoir simplement pris part aux manifestations.

La présidentielle de juin avait provoqué d'importantes divisions au sein du régime et a entraîné des manifestations à répétition en Iran. Elles ont été sévèrement réprimées par les autorités, qui ont arrêté des milliers d'opposants, dont plusieurs personnalités réformatrices condamnées ensuite à de lourdes peines de prison.

« Il y a de la place pour tous »

Un organisme irakien voué à la promotion des droits de l'homme est primé au Canada

JUDITH LACHAPELLE

« En Occident, on dépeint l'Irak comme un endroit où règne la violence et des luttes intestines pour le pouvoir, où il n'y a pas de place pour l'espoir et l'optimisme », observe Ibrahim Ismaël. Et c'est faux, insiste-t-il.

La preuve : le succès du réseau La'Onf (non-violence, en arabe), qui, depuis 2006, regroupe des organismes irakiens voués à la promotion des droits de l'homme.

Non partisan, le réseau rassemble des Irakiens de toute tendance politique, culturelle et religieuse, de Bassora (dans le Sud chiite) jusqu'à Kirkuk (dans le Nord kurde), en passant par Bagdad (centre sunnite).

La'Onf a reçu cette année le prix John-Humphrey offert par l'organisme canadien Droits et Démocratie. Deux de leurs représentants étaient de passage à Montréal hier.

Travailler ensemble

De l'espoir, les militants de La'Onf en trouvent dans l'esprit de tolérance qui habite historiquement les Irakiens, dit M. Ismaël. Même si, dans les années qui ont suivi le renversement de Saddam Hussein, « les principes de la liberté d'expression et de la démocratie n'ont pas toujours été bien compris ni utilisés à bon escient », reconnaît sa collègue Saba Jabbar.

Plusieurs ont notamment pris la parole, davantage pour attiser les tensions entre Irakiens plutôt que pour les rassembler.

La'Onf s'active notamment pour que tous les Irakiens travaillent ensemble. Lors de la campagne électorale de 2008, le réseau a fait de la sensibilisation en répétant « Il y a de la place pour tous », et en incitant les gens à aller voter. Les militants ont aussi déjà participé à des conciliations entre deux partis politiques pour les convaincre d'utiliser des moyens pacifiques pour régler leurs conflits.

S'il est plus facile aujourd'hui de s'exprimer librement en Irak, pendant des conférences par exemple, la liberté a quand même ses limites, rappelle Mme Jabbar. L'an dernier, un caricaturiste dont l'œuvre avait déplu aux élus a été arrêté et sommé « de faire attention ». Et récemment, un journaliste irakien a échappé à une tentative d'assassinat.

Liberté limitée

Les droits des femmes ont suivi sensiblement la même évolution. Les Irakiennes peuvent désormais voter, se présenter comme candidates et bénéficient d'un quota de représentation de 25 % des membres du Parlement.

Elles sont cependant défavorisées économiquement, sous-éduquées dans les zones rurales et leur liberté d'expression dans la rue est limitée.

Les contraintes religieuses, particulièrement dans le sud du pays, sont aussi sévères. « Je ne suis pas à l'aise quand j'y vais, confie Saba Jabbar. Si mes cheveux dépassent du voile, je peux être harcelée, arrêtée, ou même en mourir. »

Même si La'Onf est un réseau non partisan, Ibrahim Ismaël et Saba Jabbar n'excluent pas un jour de se lancer en politique. « Je le ferais pour réaliser l'objectif de La'Onf : des actions non violentes », dit M. Ismaël.

Saba Jabbar souligne que son pays était à l'avant-garde de la culture arabe jusqu'à la fin des années 70. « Les Irakiens veulent redevenir un pays de culture, dit-elle. Plusieurs sont partis car ils voyaient leur horizon bouché. Mais beaucoup sont revenus », souligne-t-elle. Elle souhaite aussi se lancer en politique un jour « pour servir la population », avant de conclure en souriant : « Inch'Allah ! »



EN BREF

Bagdad : explosion à l'entrée d'une école

Huit personnes, dont six élèves, ont été tuées, et 41 autres, dont 3 professeurs et 25 élèves, ont été blessées hier dans une explosion à l'entrée d'une école de garçons de Sadr City, un quartier chiite du nord de Bagdad, ont indiqué des sources policières et hospitalières. Le général Qassem Atta, porte-parole du commandement militaire de Bagdad, a affirmé que « l'explosion a eu lieu au sein de l'école alors que le directeur de l'école brûlait les ordures au-dessus d'une cache où se trouvaient des bombes cachées par les groupes spéciaux », des miliciens chiites extrémistes formés et armés par l'Iran, selon les Américains. – AFP



EXÉCUTION INÉDITE DANS L'OHIO

Le condamné est-il un cobaye ?

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE



PHOTO CAROLINE GROUSSAIN, AFP

Le prison de Lucasville, dans l'État de l'Ohio, s'apprête à exécuter aujourd'hui un condamné en utilisant une nouvelle méthode : un seul produit sera injecté par intraveineuse au lieu des trois qui sont habituellement administrés.

NEW YORK — **On n'arrête pas le progrès… ou la cruauté, c'est selon. Si tout se déroule comme prévu, l'État de l'Ohio mettra à l'essai ce matin une méthode d'injection inédite sur un condamné à mort, Kenneth Biros, dont le sort est comparé par ses avocats à celui d'un « cobaye ».**

Un seul produit sera injecté par intraveineuse au lieu des trois qui sont habituellement administrés, le premier pour anesthésier le détenu exécuté, le second pour paralyser ses muscles et le dernier pour arrêter son cœur. Âgé de 51 ans, Biros ne recevra qu'une dose létale d'un anesthésiant dont on se sert pour euthanasier des animaux. Son décès devrait survenir en moins de quinze minutes, soit environ huit minutes de plus que la méthode habituelle.

Le recours à un nouveau procédé fait suite à l'échec de l'exécution d'un condamné à mort le 15 septembre dernier dans l'Ohio. Durant deux heures, l'équipe d'exécution de cet État avait piqué Romell Broom à 18 reprises sans parvenir à trouver une veine pour fixer une intraveineuse. Le gouverneur démocrate de l'État, Ted Strickland, avait mis un terme à son calvaire en suspendant l'exécution.

Broom, 53 ans, a fait appel contre sa future mise à mort.

Le nouveau protocole d'exécution de l'Ohio prévoit une marche à suivre si l'équipe ne parvient pas à poser une intraveineuse ou si celle-ci fait défaut durant l'exécution. Un infirmier doit alors administrer par injection intramusculaire une dose massive de deux autres produits – un sédatif et un antidouleur. Selon les nouvelles règles, l'équipe peut répéter cette étape trois fois afin d'obtenir le but recherché.

« Il s'agit d'une méthode unique dans le pays, et nous devrions l'utiliser pour l'exécution de Kenneth Biros, le 8 décembre, sauf action judiciaire », a déclaré Julie Walburn, porte-parole des autorités pénitentiaires de l'Ohio, pendant une conférence de presse à la prison de Lucasville dans laquelle se trouve la chambre d'exécution de l'État.

« Nous sommes le premier État dans le monde à adopter une méthode utilisant un seul produit et à prévoir une solution de recours. »

Les avocats de Biros tentent d'obtenir un sursis pour leur client, faisant valoir que le nouveau procédé n'a jamais été utilisé « dans aucun autre pays civilisé » et que l'essai de l'Ohio s'apparente à une « expérimentation humaine ». L'an dernier, l'un d'eux avait cependant plaidé en faveur de l'adoption d'un « protocole destiné à provoquer la mort par surdose d'anesthésiant ».

Kenneth Biros a été condamné à mort pour le meurtre d'une jeune femme de 22 ans, Tami Engstrom, en 1991. Il avait disséminé des parties de son corps dans l'Ohio et en Pennsylvanie après lui avoir offert de la raccompagner chez elle à la sortie d'un bar. Le condamné à mort a pris son dernier repas à 16 h hier. Il avait commandé une pizza extra fromage garnie d'oignons, de champignons et de poivrons verts, des rondelles d'oignons frites, des chips Doritos, une tarte aux cerises, une crème glacée aux bleuets et un Dr Pepper. Il doit être exécuté à 10 h ce matin.

UN ESSAI SUIVI AVEC INTÉRÊT

Les 36 États américains pratiquant la peine de mort le font par injection létale et 35 utilisent les trois produits. La majorité d'entre eux pourraient cependant changer leur procédure si l'essai de l'Ohio est mené à bien, selon Richard Dieter, directeur du Centre d'information sur la peine de mort. La Floride, la Caroline-du-Sud, le Texas et la Virginie ne seront cependant pas de ce groupe, ayant déjà annoncé leur intention de conserver leur système. La Cour suprême des États-Unis avait validé l'an dernier l'injection létale mortelle, considérant que cette méthode était conforme à la Constitution des États-Unis, et ne faisait donc pas partie des « châtiments cruels et inhabituels » interdits par le texte fondateur.

GUINÉE

Doutes sur l'état de santé réel du chef de la junte

D'APRÈS L'AFP

CONAKRY — L'incertitude se prolonge en Guinée sur l'état de santé réel du chef de la junte qui, selon la version officielle, a été opéré avec succès au Maroc mais restait hier dans l'incapacité de communiquer, quatre jours après avoir été blessé par son aide de camp toujours en fuite.

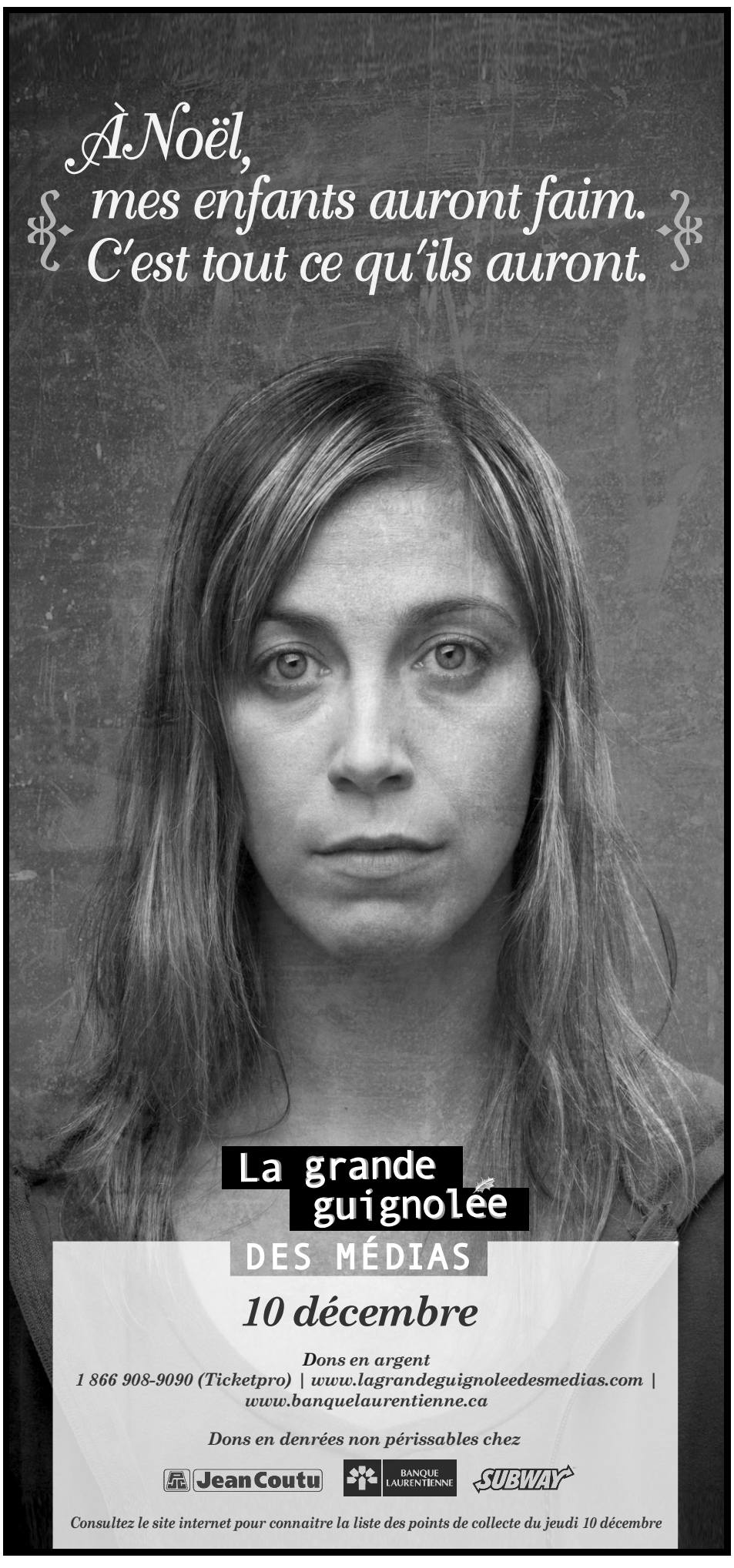
Dans le même temps, l'inquiétude gagnait la communauté internationale, la France appelant notamment les responsables politiques guinéens, civils et militaires, « au plus grand calme ».

Le capitaine Moussa Dadis Camara a subi « une intervention chirurgicale d'un traumatisme crânien », a expliqué depuis Rabat le ministre guinéen des Affaires étrangères, Alexandre Cécé Loua.

Le ministre a répété avec insistance que le président autoproclamé était « hors de danger ». Mais ses propos n'ont fait qu'alimenter des doutes. Car, selon M. Cécé Loua, le capitaine « reconnaît son entourage » mais « ne peut pas encore communiquer » ni tenir une conversation. Le capitaine Camara – porté au pouvoir par l'armée en décembre 2008, au lendemain de la mort des suites de maladie du dictateur Lansana Conté – a été blessé à la tête, jeudi à Conakry, par son aide de camp qui a ouvert le feu sur lui.

Le porte-parole du chef de la junte, Idrissa Chérif, avait assuré à la presse que, seulement « frôlé » par une balle, le capitaine avait « fait le mort » au moment de l'attaque et qu'il « marchait » lorsqu'il avait pris l'avion pour Rabat.

« Ne vous fiez pas (aux) versions officielles », a pourtant conseillé hier un haut fonctionnaire, contestant les propos jugés « fantaisistes » du porte-parole. « Dadis était inconscient quand il a été emmené » vers l'infirmerie du camp Samory Touré, a-t-il assuré, croyant également savoir qu'il était « arrivé dans un état comateux » au Maroc.

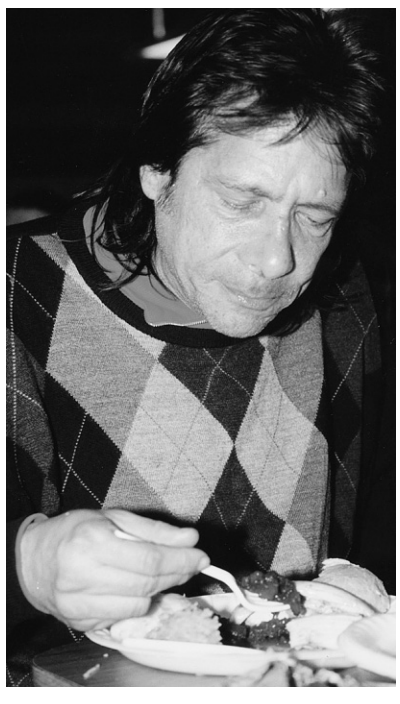


VEUILLEZ DÉCOUPER ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÈS AUJOURD'HUI

Offrez un repas complet pour Noël !

Nous avons besoin de votre aide pour servir des repas chauds ou procurer d'autres services essentiels, en cette période de Noël, aux personnes démunies, sans-abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

2,58 $



Pour seulement 2,58 $, vous pouvez procurer un repas chaud ou un abri sécuritaire et une aide qui pourraient être le point de départ d'une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et à ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

☐ **25,80$** pour **10 personnes**
☐ **64,50 $** pour **25 personnes**
☐ **129 $** pour **50 personnes**
☐ **258 $** pour **100 personnes**
☐ _____**$** pour aider autant de personnes possible

Donnez en ligne au www.missionbonaccueil.com ou composez le (514) 523-5288

Débitez ma carte de crédit ☐ Visa ☐ MasterCard ☐ American Express

Nº DE LA _____ DATE D'EXPIRATION _____
SIGNATURE _____
NOM EN LETTRES MOULÉES _____
COURRIEL _____
TÉLÉPHONE _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10$ et plus. Mission bon Accueil est un organisme de bienfaisance : NE 10819 5215 RR0001

Libellez et envoyez votre chèque à :
Mission Bon Accueil
606, rue de Courcelle, Dépt. 404105
Montréal, QC, H4C 3L5

NOTRE 118e ANNÉE AU SERVICE DES DÉMUNIS

FORUM

LA PRESSE

André Desmarais › Président du conseil d'administration
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Conciliation famille-famille



ARIANE KROL

akrol@lapresse.ca

Visiblement, la conciliation travail-famille est loin d'être au point. Les mères de jeunes enfants qui travaillent à temps partiel trouvent leur horaire beaucoup plus stressant que les pères dans la même situation, montre une nouvelle étude de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Des chiffres qui n'interpellent pas seulement les milieux de travail, mais aussi le milieu familial.

L'ISQ s'est intéressé aux Québécois de 25 à 44 ans qui ont des enfants de 12 ans et moins. Premier constat: les femmes de ce groupe n'ont jamais été aussi présentes sur le marché du travail. Plus de 80% d'entre elles font partie de la population active, deux fois plus qu'il y a 30 ans. Comme elles deviennent mères plus tard qu'auparavant, il y a des chances que leur carrière soit déjà bien engagée lorsqu'elles ont leur premier enfant. Et qu'elles la reprennent après leur congé de maternité. Au même point? Pas exactement. Les femmes qui travaillent à temps plein et ont de jeunes enfants ont la langue à terre. Pas mal plus que les hommes dans la même situation, montrent les données de l'ISQ.

Les femmes qui travaillent à temps plein et ont de jeunes enfants ont la langue à terre.

Ces jeunes mères ressentent la pression du temps de façon beaucoup plus aiguë. Elles ont beaucoup plus tendance à se trouver prises dans la routine du quotidien et à sentir qu'elles n'ont plus de temps pour s'amuser. Peut-être parce qu'elles assument encore la majorité des tâches familiales? Les travailleuses à temps plein qui ont des jeunes de moins de 5 ans passent 4,1 heures par jour à s'occuper des enfants et des travaux ménagers. Les pères? Seulement 2,8 heures par jour. C'est quand même un net progrès par rapport à leurs aînés. Les pères d'il y a 20 ans consacraient 55% moins de temps au ménage et 75% moins de temps aux soins des enfants.

Pour résoudre l'équation travail-famille, les femmes préfèrent souvent intervenir sur la première composante. Après leur congé de maternité, seulement les deux tiers retournent travailler à temps plein. Et 64% d'entre elles auraient préféré le faire à temps partiel. Pour passer plus de temps avec leur enfant, bien sûr. Mais aussi, sans doute, pour s'enlever un peu de pression.

Les jeunes mères qui travaillent à temps plein, nous l'avons vu, ressentent cette pression de façon beaucoup plus intense. Pourquoi? L'indice utilisé par les chercheurs se compose de plusieurs questions. Et certaines réponses sont très instructives.

Près des deux tiers des femmes se plaignent de ne pas avoir accompli ce qu'elles voulaient à la fin de la journée. Une proportion aussi importante se sentent tendues quand elles manquent de temps. Les hommes? À peine la moitié ressentent ces situations de la même façon. D'accord, ils s'investissent moins dans la maison. Sauf que ça n'explique pas tout. Il y a une réelle différence dans les attitudes et les attentes. Oui, les hommes devraient en faire plus. Mais les femmes pourraient, aussi, s'en faire un peu moins.

Carbone, la suite

Nous publions aujourd'hui le second éditorial sur les controverses concernant le climat.



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

À Copenhague, les chefs d'État auront à prendre des décisions capitales à partir de données incertaines. Et, comme on l'a beaucoup répété, hier, ce sera capital pour la planète de demain. Ce le sera aussi pour les humains d'aujourd'hui.

Les données incertaines concernent à peu près tout ce qui meuble le dossier des changements climatiques.

Il n'est donc pas étonnant que, à intervalles réguliers, les scientifiques associés au GIEC, le groupe onusien *ad hoc*, avouent s'être trompés dans leurs prédictions. Celles sur le réchauffement, sur la fonte des glaciers, sur le niveau des océans... sur tout, en somme. Ils le concèdent à nouveau dans *The Copenhagen Diagnosis*, une mise à jour rendue publique juste à temps pour le sommet.

C'est tout à leur honneur et on aurait tort de les blâmer: le sujet est à ce point complexe, en effet, qu'il défie les prédictions. Aussi, le GIEC est-il toujours demeuré prudent au moment de quantifier le réchauffement à long terme; laissant une large place à l'incertitude, il le situe dans son dernier rapport entre 1,1 et 6,4 degrés.

Quant aux décisions capitales à prendre, elles se résument en fait à une chose: quelle part de la richesse collective faut-il consacrer au CO_2?

Chose sûre, les méthodes actuellement envisagées pour mener ce combat sont coûteuses. Selon les différents scénarios, elles pourraient engloutir chaque année entre 1 et 12,9% – c'est pour l'instant incertain – du total de l'économie mondiale. Dans la pire hypothèse, ce serait 6000 milliards $US en 2010, puis une augmentation graduelle jusqu'à atteindre 40 000 milliards en 2100!

Il y a à peine 10 ans, l'économie mondiale *totale* n'atteignait pas ce niveau...

■■■

Il faut donc faire confiance au sommet de Copenhague pour qu'il en arrive à une entente sensée et responsable sur le CO_2. Nous lui accordons cette confiance.

Mais nous lui demandons davantage.

Du fait de leur situation privilégiée, les décideurs réunis au Danemark jouissent plus que d'autres des lumières de la science et de la morale. Ils doivent par conséquent se montrer plus exigeants en matière d'environnement et de progrès humain.

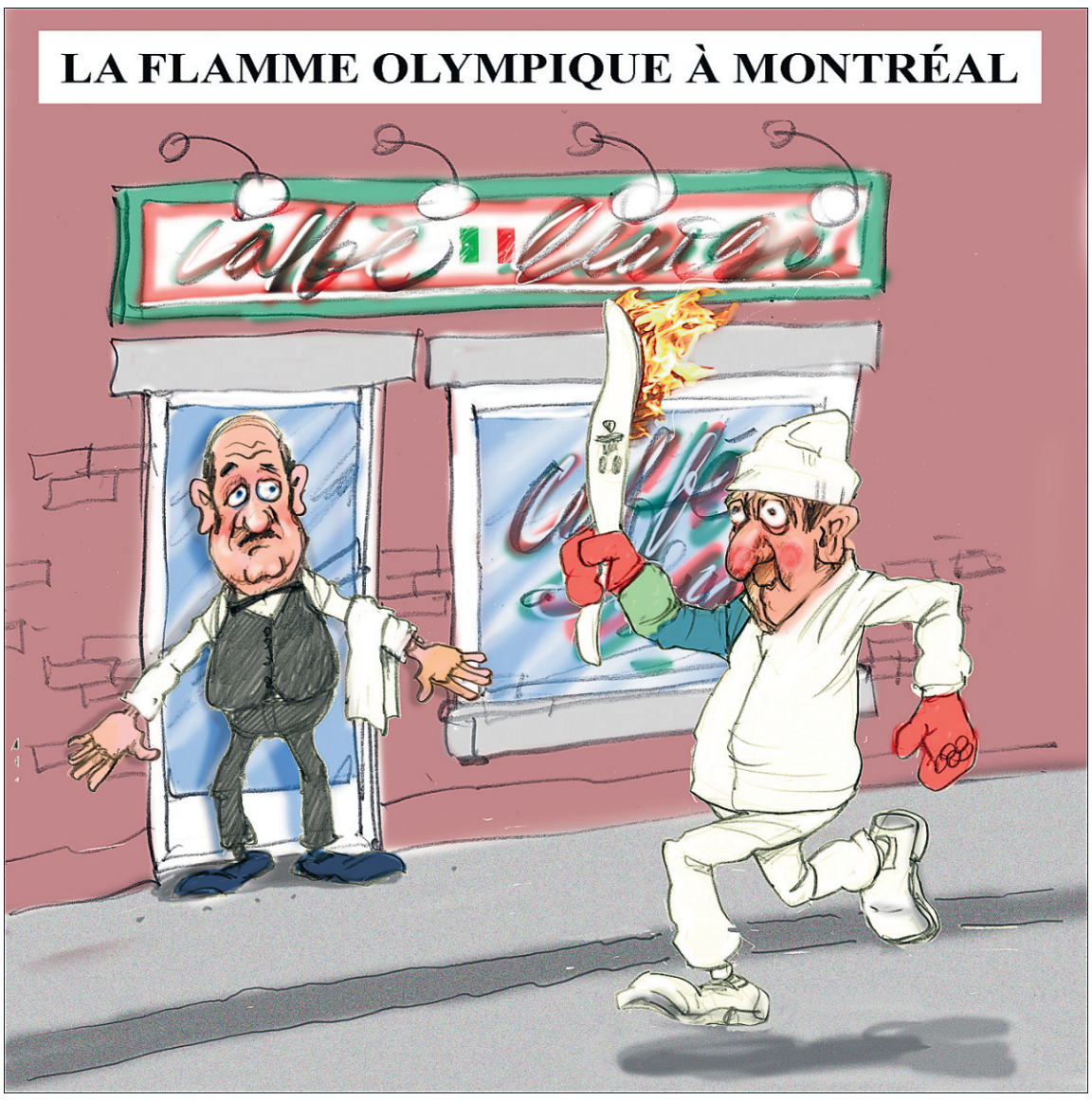
Il n'y a pas que le carbone, en effet. Les problèmes de l'air, de l'eau, de l'environnement sanitaire, des déchets industriels ou domestiques, sont immédiats, gigantesques et meurtriers.

Plus de 80% des 6,8 milliards d'humains vivent dans des zones sous-développées. Les dépenses totales pour la santé des humains, 8,6% de l'économie mondiale, sont inférieures à ce qu'on consacrera peut-être au carbone. Un humain sur six n'a pas accès à l'eau potable et deux sur trois à de simples toilettes, de sorte que deux millions d'enfants en meurent chaque année.

Ceux-là ne verront pas la planète être sauvée.

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

› **Du jamais vu sur la planète**
cyberpresse.ca/edito



DROITS RÉSERVÉS / **serge.chapleau@lapresse.ca**

OPINION

Une position courageuse

Le premier ministre Harper a raison de se tenir debout face aux Chinois

PIERRE HARVEY



L'auteur est conseiller en développement de marchés à Sherbrooke.

Depuis quelques jours, plusieurs éditorialistes reviennent sur les positions prises à l'époque par le premier ministre Harper envers la Chine. La plupart le critique pour avoir tenu une position plus ferme que les autres pays du G8, tant à propos des droits de l'homme qu'à propos des conséquences pour l'environnement qu'ont eues les décisions économiques du supposé « Zhongguo ». Un peu plus de cohérence s'impose.

D'un côté, on critique le premier ministre parce qu'il côtoie les grands producteurs pétroliers albertains, qu'il conserve une position claire et non équivoque par rapport à Omar Khadr ou qu'il « snobe » Kyoto. Mais de l'autre côté, on lui reproche de prendre position pour un plus grand respect des droits de l'homme en Chine, en faveur des Tibétains et de la protection de l'environnement dans un pays qui va polluer la planète plus que tous les autres pays industrialisés regroupés, et sur une période encore plus courte de notre jeune histoire.

Je crois au contraire que le premier ministre a pris une position on ne peut plus courageuse. Pour moi, j'aime mieux voir le premier ministre Harper se tenir debout devant les Chinois que d'avoir vu Pierre-Elliott Trudeau « snober » les Américains pendant tant d'années.

La Chine s'est toujours prise pour le centre du monde. Son histoire est caractérisée par certaines des plus grandes exactions commises à l'endroit de peuples vivant dans les zones limitrophes à la Chine. Surtout, l'attitude prétentieuse des Chinois est légendaire et s'appuie sur une culture millénaire, oui, extrêmement riche en matière culturelle (le poids du nombre aidant), mais qui est, en même temps, animée par la domination et la haine de tout ce qui n'est pas chinois.

Rappelons-nous que pour les Chinois, tout ce qui n'était pas chinois était barbare. D'ailleurs, la Chine, qui a toujours profité de l'Occident pour améliorer sa condition, n'a jamais réussi à transformer un certain mépris des Occidentaux en force pour bâtir le pays, un peu comme l'a fait le Japon. Le Japon s'est finalement très bien tiré d'affaire dans son modèle pour conquérir le cœur de l'économie occidentale, mais il l'a fait en bon concurrent et surtout il l'a fait en étant plus brillant que nous. Le Japon a utilisé les technologies occidentales pour ensuite revenir en force et dominer notre économie par la qualité et l'application de méthodes de gestion efficaces.

La Chine est en train de devenir la poubelle de la planète. Elle a accepté, au nom du pur profit capitaliste, supposément barbare d'après eux, de livrer sa population en pâture au nom du développement industriel, en polluant comme jamais tous les cours d'eau du pays pour nous servir les vêtements des *factory outlets*, en profitant sans pudeur de ses travailleurs et ouvriers en leur offrant des salaires de misère, juste pour vendre leurs produits au plus bas prix possible.

La Chine, qui a toujours profité de l'Occident pour améliorer sa condition, n'a jamais réussi à transformer un certain mépris des Occidentaux en force pour bâtir son pays.

Je comprends bien que l'on ne peut pas demander à toutes les cultures de baser leur gestion de la société sur nos modèles, pas nécessairement plus justes et efficaces il va sans dire. Mais il ne faudrait pas non plus fermer les yeux sur ce pays qui, pour l'instant, n'encourage pas vraiment la symbiose d'une conscience planétaire et le respect de l'environnement, pas plus qu'il n'inspire la confiance en matière de droits de l'homme tout à fait fondamentaux.



PHOTO SEAN KILPATRICK, ARCHIVES PC
Stephen Harper a eu raison de se tenir debout. L'empire du Milieu doit démontrer qu'il a du respect pour les droits humains et l'environnement.

Notre approche se doit d'être extrêmement prudente. Nous devons avant tout concrétiser de solides partenariats avec les autres pays occidentaux, notamment et d'abord avec les États-Unis en négociant une suite logique plus permissive et moins bureaucratique au traité de libre-échange et de libre passage des personnes. Et favoriser une approche de développement économique avec l'Amérique du Sud bien avant d'investir massivement en Chine.

Nous devons surtout tenir notre bout afin que l'empire du Milieu démontre vraiment qu'il a la volonté de respecter ce juste milieu qui nous caractérise en tant qu'Occidentaux.





À BIEN Y PENSER

Dany Turcotte n'a pas à s'affirmer comme homosexuel à toutes les émissions de *Tout le monde en parle*. Tout le monde n'en parle plus, excepté le fou du roi lui-même.
— Marc Lacombe, Sorel-Tracy

FORUM

L'apocalypse pour demain ?



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Comme prévu, la conférence de Copenhague s'est ouverte dans un immense vacarme dominé par les prédictions apocalyptiques habituelles, dans une atmosphère de fin du monde prochaine.

Dommage que les climatologues qui veulent alerter l'univers sur les dangers du réchauffement aient recours, pour faire passer leur message, aux arguments hystériques des millénaristes (un mouvement que relancent épisodiquement des sectes religieuses, pour qui le Jugement dernier sera précédé d'abominables calamités, sur le modèle des sept plaies d'Égypte).

Une partie des climatologues est tombée dans le militantisme qui refuse le débat, carbure à l'injure et pervertit la recherche scientifique.

À la base des inquiétudes légitimes, il y a un ensemble de données qui semblent fiables et sérieuses, si l'on en croit le quasi-consensus de la communauté scientifique. On s'entend à peu près généralement sur le fait que l'activité humaine est un facteur important du réchauffement. Que c'est donc, contrairement aux forces brutes de la nature contre lesquelles on ne peut guère agir, un élément sur lequel la communauté internationale peut exercer un certain contrôle.

La chose est suffisamment importante pour qu'on en parle avec un minimum de sobriété, sans faire jouer constamment la fanfare. C'est en tout cas ce qu'on attend des géologues, biologistes et autres experts qui garantissent la crédibilité du mouvement.

Hélas, cette cause a été arnaquée par toutes sortes de lobbies et de groupes de pression qui ont dramatisé la situation à un point tel que le jour est proche où plus personne ne les écoutera, de la même façon qu'on cesse d'écouter ceux qui crient toujours au loup. Si la fin du monde est pour demain, aussi bien baisser les bras tout de suite !

Au discours rationnel et réaliste des environnementalistes, ont succédé les clameurs des marxistes recyclés dans l'écologie et des puritains de tout acabit, qui profitent du réchauffement pour combattre le capitalisme, la consommation, le monde de vie contemporain, et pour prôner le retour à un âge d'or (imaginé) où l'être humain vivait de peu dans de petites communautés autosuffisantes.

Le problème, c'est qu'une partie des climatologues est tombée dans le même genre de militantisme, qui refuse le débat, carbure à l'injure et pervertit la recherche scientifique. Le récent scandale du « climategate » a démontré que des groupes de chercheurs – ceux-là mêmes qui alimentent en données statistiques le groupe d'experts qui, sous l'égide des Nations unies, est l'autorité suprême en la matière – s'activent depuis des années à manipuler certaines données, à bloquer les informations qui donneraient raison aux « sceptiques », et s'organisent pour que les articles scientifiques qui divergeraient d'opinion avec eux ne puissent être publiés dans les revues savantes, en noyautant les comités de lecture ou en faisant pression sur les éditeurs.

De tels comportements ne remettent pas en cause l'essentiel des conclusions sur le réchauffement, mais jettent un discrédit certain sur une partie de la communauté scientifique impliquée dans la climatologie.

À plus petite échelle, on a vu récemment un autre cas où la science a cédé le pas à la propagande. En 2006, un médecin albertain, le Dr John O'Connor, publiait un rapport alarmant sur l'augmentation des cas de cancer sur la réserve de Fort Chipewyan; il notait aussi l'apparition d'un nouveau type de cancer de la vésicule biliaire – phénomènes dus, prétendait-il, à l'exploitation des sables bitumineux.

Ce rapport a fait des vagues, on en a même tiré un documentaire, *Downstream*, qui a été retenu pour les Oscars… jusqu'à ce qu'une enquête menée par le Collège des médecins de la province et des experts de Santé Canada démontre que le rapport du Dr O'Connor contenait nombre d'informations erronées et mensongères. L'enquête a duré longtemps parce que le Dr O'Connor a refusé pendant deux ans de soumettre ses données cliniques aux enquêteurs… et pour cause !

UN POTENTIEL ÉNORME

Et si le développement du Plan Nord était l'occasion du siècle pour le Québec ?

YVAN LOUBIER



L'auteur est économiste et conseiller principal au cabinet de relations publiques National.

On devrait s'intéresser avec beaucoup plus d'enthousiasme qu'on ne l'a fait jusqu'à présent au Plan Nord du gouvernement du Québec. Il pourrait façonner l'avenir du Québec et devenir un paramètre majeur de son développement et de son positionnement international.

Le vaste territoire couvert par ce plan, au nord du 49e parallèle, représente près des trois quarts de la superficie du Québec. Il est encore aujourd'hui méconnu des Québécois. C'est pourtant là-bas que la fierté a débuté, que le Québec économique moderne est né et qu'il a commencé à compter, ici comme ailleurs dans le monde, comme acteur économique avec ses premiers barrages hydroélectriques, le foisonnement de ses expertises en ingénierie et ses prouesses technologiques. Aujourd'hui, plus de 70 % de la puissance hydroélectrique d'Hydro-Québec, qui assure notre confort au Sud et contribue au développement économique de tout le Québec, provient de ce territoire.

Si, dans les années 70, le Nord et la Côte-Nord ont propulsé le Québec entier vers des décennies de prospérité et de développement, l'avenir qui se dessine pourrait s'inscrire au même registre pour le XXIe siècle, à condition que le Plan Nord réussisse.



PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

La ministre des Régions, Nathalie Normandeau, a présenté les grandes lignes du Plan Nord lors du conseil général du PLQ à Drummondville, le 27 novembre.

Les avenues de développement qui se dessinent avec, notamment, la réalisation du complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine et le potentiel récréotouristique de ces vastes espaces sauvages sont prodigieuses. Le potentiel minier du territoire, sa biodiversité, ses possibilités pour la cueillette de produits nordiques uniques, la valorisation écologique et raisonnée de la forêt et l'agriculture durable sont incomparables. Mais on commence également à s'intéresser à d'autres ressources dont le Nord regorge dans la foulée de Copenhague et de ses suites : les minéraux énergétiques.

Le Nord-du-Québec pourrait bien abriter l'un des plus importants gisements de lithium et de vanadium au monde, deux minéraux essentiels à la conception de produits de très haute technologie et notamment des moteurs électriques. Transformer ces minéraux énergétiques et concevoir des moteurs électriques performants ici nous ouvre, entre autres, les perspectives d'un marché mondial actuel, et en pleine croissance, de plus d'un milliard d'automobiles.

Le Nord-du-Québec pourrait bien abriter l'un des plus importants gisements de lithium et de vanadium au monde, deux minéraux essentiels à la conception des moteurs électriques.

Conjugué à l'hydroélectricité et aux possibilités d'exploitation de gisements de gaz naturel importants (une autre énergie propre), ailleurs sur le territoire du Québec, le portfolio énergétique et environnemental du Québec est impressionnant.

Le Plan Nord reste à définir et ce sont d'abord les communautés du Nord, ces porte-étendards de notre nordicité, qui doivent contribuer à façonner leur avenir. Il faut éviter de reproduire le modèle actuel où prospérité, déclin et dévitalisation se jouent au gré de l'exploitation des gisements miniers (transformés ailleurs) ou de la conjoncture dans le secteur forestier.

Ces communautés, en partenariat avec des entreprises québécoises, doivent pouvoir bénéficier de la transformation des ressources névralgiques sur place, d'emplois durables, stables et spécialisés, d'investissements structurants et, pourquoi pas, d'une superstructure faisant du Nord une référence internationale de la biodiversité et du développement des technologies énergétiques vertes.

Il y a là une formidable occasion pour l'ensemble du Québec et pour les communautés visées par le Plan Nord, les Québécois comme les Innus, les Cris, les Naskapis et les Inuits, de s'inscrire ensemble en droite ligne avec la nécessité planétaire de faire les choses autrement et de prendre une part active au vaste mouvement d'amélioration de l'environnement mondial.

FORUM@LAPRESSE.CA

Attaque personnelle injustifiée

L'affaire **Richard Colvin** soulève plusieurs questions d'importance majeure. M. Colvin, un agent du service à l'étranger accomplissant ses tâches aussi bien qu'il le peut, a fait l'objet d'attaques personnelles à la suite de son témoignage devant un comité parlementaire qui l'avait sommé de comparaître. Que l'on critique son témoignage est tout à fait légitime, mais que l'on attaque son intégrité personnelle ne l'est pas. Les agents du service à l'étranger doivent pouvoir envoyer des rapports qui reflètent ce qu'ils ont compris ou observé. Ce n'est que de cette façon qu'un gouvernement, quel qu'il soit, peut tirer des conclusions en connaissance de cause et prendre les décisions appropriées, même si elles diffèrent des rapports reçus. L'affaire Colvin risque de créer un climat au sein duquel les agents pourraient être enclins à rapporter ce que la centrale veut recevoir plutôt que des perceptions et des faits qu'elle juge inappropriés.



Marc Baudouin, Michael D. Bell, Eric Bergusch, Marius Bujold, Jacques Crête, Paul Durand, Marc Faguy, Robert R. Fowler, John Graham, Jean-Paul Hubert, Gabriel-M. Lessard, Patricia Marsden-Dole, François Mathys, Carolyn McAskie, John Noble, Gar Pardy, Jacques Roy, Joseph Stanford, Howard Strauss, William Warden et Christopher Westdal, anciens ambassadeurs canadiens

Pas assez pour vivre ?

Jean Charest nous annonce de façon benoîte qu'il a besoin de 250 000 $ pour maintenir son niveau de vie : « C'est ce que le PLQ et moi avons convenu pour que je puisse avoir ce qu'il faut pour vivre. C'est tout. » J'admets que le job de premier ministre n'est pas une sinécure et que la pléthore d'avantages marginaux liés à la fonction ne couvre probablement pas les inconvénients. Mais il y a un petit côté obscène à dire qu'un quart de million, c'est bien juste pour joindre les deux bouts. Un petit bloc de plus dans l'édification d'un certain cynisme collectif. Il est premier ministre, poste de service public, et de l'autre côté, il reçoit une prime d'un parti politique… et il n'y a aucun problème d'éthique ? Le poste doit conférer une veste pour le mettre à l'abri de toute influence. C'est de l'angélisme ou de l'aveuglement volontaire.

Olivier Morand

Décision économique

Barack Obama envoie 30 000 soldats de plus en Afghanistan. Derrière cet effort de guerre « pour la sécurité » et « contre le terrorisme » se cache une réalité économique. Le département de la Défense emploie plus de deux millions de militaires et 700 000 de civils et il jouit d'un budget de 515 milliards de dollars cette année. Les fournisseurs de la Défense sont également des joueurs importants dans l'économie américaine. Réduire les efforts militaires et le budget de la Défense signifieraient une augmentation du chômage. La conversion de l'industrie militaire vers l'industrie civile à la fin de la guerre froide s'est soldée par un échec. Il faudrait déployer une imagination révolutionnaire pour remplacer une partie de l'industrie de la guerre par une industrie au service de l'humanité en paix. À ce test exigeant, Obama a échoué. Son gouvernement continue à se plier au complexe militaro-industriel.

Jana Havrankova, Saint-Lambert

La recherche primordiale

Je comprends ce que Rose Legault ressent à propos de la maladie de Parkinson (*La Presse*, 4 décembre). J'ai moi-même la sclérose en plaques depuis plus de 20 ans. À l'époque de mon diagnostic, à la fin des années 80, on suggérait que d'ici 10 ans, on aurait probablement trouvé la cause et un traitement à cette foutue maladie. Nous serons bientôt en 2010 et on attend toujours la nouvelle miraculeuse, malgré de nombreux traitements disponibles qui coûtent une fortune au gouvernement, au grand plaisir des compagnies pharmaceutiques. Oui, l'argent dirigé vers l'amélioration de la qualité de vie des victimes et des aidants est très important, mais la recherche est primordiale.

Louise Hamel, Beaconsfield

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

AFGHANISTAN

Maire de Kaboul corrompu

Le maire de Kaboul a été condamné hier à quatre ans de prison pour corruption et un mandat d'arrêt a été lancé contre lui. Cette condamnation intervient alors que, sous la pression intense de la communauté internationale, le président Hamid Karzaï a promis de lutter contre la corruption qui gangrène le pays. – AFP

ROUMANIE

Président sortant réélu de justesse

Le président roumain sortant de centre-droit, Traian Basescu, a été réélu de justesse pour un deuxième mandat à l'issue de l'élection présidentielle de dimanche, selon les résultats officiels complets publiés hier. Il a recueilli 50,33 % des suffrages contre 49,66 % pour son rival social-démocrate, Mircea Geoana, qui conteste le résultat de l'élection. – AFP

PAKISTAN

Trois attentats

Au moins 46 personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées hier dans trois attentats au Pakistan, où l'armée tente de venir à bout d'une insurrection des talibans liés à Al-Qaeda. L'un s'est produit à l'entrée d'un tribunal de Peshawar dans le nord-ouest du pays et les deux autres dans un marché bondé de Lahore, dans l'est. – AFP



PHOTO TOBY MELVILLE, REUTERS

LE CHIFFRE DU JOUR

100

Un soldat britannique a été tué hier dans la province du Helmand, dans le sud de l'Afghanistan, portant à 100 le nombre de morts depuis le début de l'année. Ce qui signifie que 237 soldats britanniques sont morts depuis le lancement en 2001 de l'intervention internationale pour chasser les talibans du pouvoir.
Source AFP

MEILLEUR PRIX DE L'ANNÉE!

DODGE CHRYSLER Jeep RAM

L'événement

TOUT UN CADEAU

DODGE GRAND CARAVAN 2010

Modèle SXT montré**

« LA FOURGONNETTE LA PLUS FIABLE AUX É.-U.†† »

Achetez une DODGE GRAND CARAVAN SE 2010 à partir de

19 995 $‡

PLUS OBTENEZ

0 %† TAP FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 36 MOIS

PRIX INCLUT 6 000 $ DE REMISE AU COMPTANT ET 500 $ DE VERSEMENTS

• Moteur V6 de 3,3 L polycarburant avec transmission automatique • Banquette de 3e rangée Stow 'n Go^MD rabattable dans le plancher avec position hayon • Freins antiblocage à disque aux 4 roues • Système électronique d'antidérapage (ESP^MC) avec assistance au freinage • Climatiseur • Radio AM-FM-CD à compatibilité MP3 et 4 haut-parleurs • Coussins gonflables frontaux et rideaux latéraux

ÉCONOMIQUE LOGIQUE

Autoroute : 8,4 L/100 km (34 mpg)Δ
Ville : 12,6 L/100 km (22 mpg)Δ

Cote de sécurité 5 étoiles de la NHTSA aux essais de collision frontale et latérale∞

DES VOITURES COMPACTES AUX CAMIONS ULTRAROBUSTES, VOUS TROUVEREZ TOUT CE QUE VOUS DÉSIRez SUR VOTRE LISTE DE CADEAUX.

TOUT JUSTE ANNONCÉ

Nos offres incluent maintenant jusqu'à 1500 $* en versements et jusqu'à 6 000 $Ω de remise au comptant. De plus, recevez 0 %† de financement à l'achat sur presque tous les modèles 2010.

Vos concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge vous font tout un cadeau durant l'événement des Fêtes.

PASSEZ VITE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR CONSTATER, VOUS AUSSI, POURQUOI PLUS DE GENS AU PAYS CHOISISSENT DODGE.

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^MD • DODGE

Les Recrues Dodge

SIRIUS RADIO SATELLITE 12 MOIS GRATUITS D'ABONNEMENT

L'acheteur avisé lit les petits caractères : *, †, ‡, Ω Les offres « Tout un cadeau » s'appliquent à la livraison au détail pour usage personnel seulement des modèles sélectionnés. Les offres « Tout un cadeau » ne sont applicables qu'au moment de l'achat d'un véhicule admissible du 1er décembre 2009 au 4 janvier 2010 chez les concessionnaires participants et sont sujettes à changement sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Voyez votre concessionnaire pour les détails et les conditions. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ‡ Le prix d'achat s'applique aux nouveaux Dodge Grand Caravan SE 2010 (RKTH53 + 24F) : 19 995 $. Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires, qui consistent en une remise au comptant (Dodge Grand Caravan SE : 6 000 $) déduite du prix négocié avant l'application des taxes, ainsi qu'en un versement (Dodge Grand Caravan SE : 500 $) déduit du prix négocié après l'application des taxes. Les droits sur les pneus neufs (15 $), le transport (1 400 $), la taxe sur le climatiseur (lorsque applicable), l'immatriculation, l'assurance, les frais d'administration du concessionnaire et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. * L'offre de versements est applicable sur la plupart des modèles neufs 2010, achetés ou loués chez un concessionnaire participant. Le montant des versements, allocations/rabais du fabricant consentis aux concessionnaires, varie entre 500 $ et 1 500 $ par véhicule et sera déduit du prix d'achat/location négocié après l'application des taxes. Ω Les remises au comptant, allocations/rabais du fabricant consentis aux concessionnaires (Dodge Grand Caravan SE 2010 (RKTH53 + 24F) : 6 000 $) sont offerts sur la plupart des modèles neufs 2009/2010 et sont déduits du prix négocié avant l'application des taxes. † Taux annuel en pourcentage (TAP) : tarif de financement à l'achat de 0 % pour 36 mois sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Royale du Canada, de la Banque Scotia, de TD Canada Trust ou de GMAC. Offert sur la plupart des modèles 2010 Chrysler, Jeep, Dodge et Ram, sauf Challenger, Caliber Ensemble Valeur Plus et SE Plus, Grand Caravan Cargo, Sprinter, Ram cabine d'équipe. Exemple : Dodge Grand Caravan SE 2010 avec un prix de vente de 19 995 $ financé à un taux annuel de 0 % pour 36 mois équivaut à 78 paiements aux deux semaines de 256,35 $, des frais de crédit de 0 $ et une obligation totale de 19 995 $. Les frais d'inscription au RDPRM incluant les frais de registre (60 $), les droits sur les pneus neufs (15 $), le transport (1 400 $), la taxe sur le climatiseur (lorsque applicable), l'immatriculation, l'assurance, les frais d'administration du concessionnaire et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. †† Les Dodge Caravan et Grand Caravan ont connu le moins grand nombre de problèmes par groupe de 100 véhicules dans la catégorie des voitures intermédiaires de catégorie moyenne selon l'étude 2009 sur la fiabilité des véhicules aux É.-U. de J.D. Power and Associates. L'étude mesurant le nombre de problèmes éprouvés pendant les 12 derniers mois sur des véhicules de 3 ans d'âge (voitures et camions de l'année-modèle 2006) repose sur les réponses de 46 313 consommateurs. Les résultats de cette étude réalisée par J.D. Power and Associates sont basés sur l'expérience et la perception de consommateurs américains interrogés en octobre et en novembre 2008. Votre expérience peut différer. Consultez jdpower.com. ** Prix du modèle illustré : Dodge Grand Caravan SXT : 26 195 $, incluant 5 000 $ en remise au comptant et 1 500 $ en versements. Δ Données basées sur le *Guide de consommation de carburant 2010* de Ressources naturelles Canada (RNCan). Votre consommation d'essence peut varier. ∞ Tests effectués par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). Méthodes de test utilisées lors de tests de collision frontale et latérale des modèles 2010 Dodge Grand Caravan. MD SIRIUS est une marque de commerce de SIRIUS Satellite Radio Inc. MD Jeep est une marque déposée de Chrysler LLC. et utilisée sous licence. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep^MD • Dodge**

CHRYSLER Jeep^MD DODGE CINQ ÉTOILES